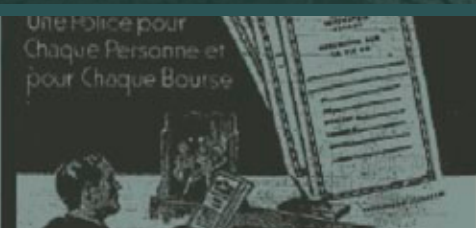
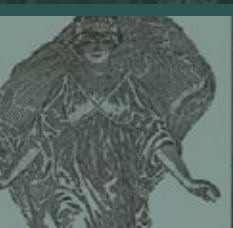
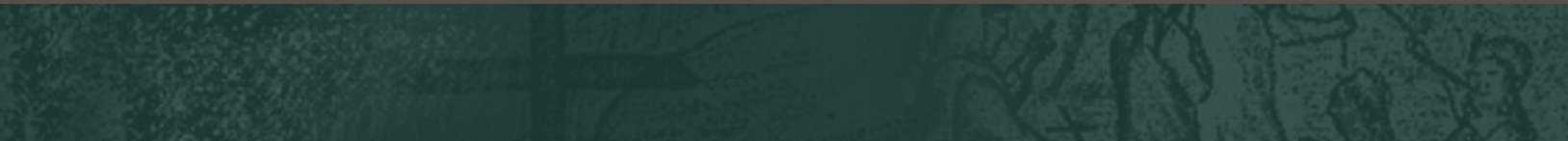
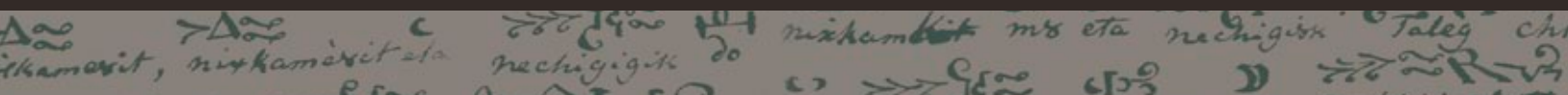


# cheminements

Sous la direction de Gaston Côté et Dale Gilbert



## Objets de réflexions multidisciplinaires : XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles

Actes des 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> colloques étudiants du CIEQ



# cheminements

Sous la direction de Dale Gilbert et Gaston Côté

**Objets de réflexions**  
multidisciplinaires :  
**XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles**

Actes des 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> colloques étudiants du CIEQ

Cet ouvrage est réalisé grâce au soutien financier du Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture (FQRSC).

**Catalogage avant publication de Bibliothèque et Archives nationales du Québec et Bibliothèque et Archives Canada**

Vedette principale au titre :

Objets de réflexions multidisciplinaires: XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles :  
actes des 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> colloques étudiants du CIEQ

(Cheminelements)

Textes présentés lors de colloques tenus en 2006, 2007 et 2008.

Comprend des réf. bibliogr.  
Comprend du texte en anglais.

ISBN 978-2-921926-32-4

1. Québec (Province) - Étude et enseignement - Congrès. I. Gilbert, Dale, 1983- . II. Côté, Gaston, 1975- . III. Centre interuniversitaire d'études québécoises. IV. Collection: Cheminelements (Québec, Québec).

FC2909.5.O24 2010 971.40071 C2010-940950-7

**Direction artistique** Émilie Lapierre Pinal

**Conception graphique et mise en page** Maria-Isabel Sanchez-Toledo et Émilie Lapierre Pinal

**Révision linguistique en français** Solange Deschênes

**Révision linguistique en anglais** Steven Watt

**Sources des éléments iconographiques figurant en couverture**

1 *L'Assemblée des six comtés*, Charles Alexander Smith, 1890 © Musée national des beaux-arts du Québec; 2 Pierre MAILLARD, «Eucologe micmac», 1757-1759 © Archives de l'Archidiocèse de Québec (AAQ), Manuscrits amérindiens, 11 UZ.; 3 *Lady Lacoste, née Marie Louise Globensky entourée de ses filles*, photographe: Dupras et Colas © BANQ, centre d'archives de Montréal, collection Institut du Bon-Conseil de Montréal, P783, S2, SS9; 4 *Évangélisation: La célébration de la messe par le père Emmanuel Jumeau, compagnon de Chrétien Le Clercq* © Dessin de Chrétien Le Clercq, Musée de la Gaspésie; 5 Exemples de publicités d'assurance vie parues dans les journaux québécois entre 1920 et 1936; 6 *Deux goélettes, début XX<sup>e</sup> siècle* © Stanislas Belle (coll. personnelle), Musée du Bas-Saint-Laurent, Rivière-du-Loup, www.mbsl.qc.ca.

© Centre interuniversitaire d'études québécoises

Tous droits réservés. Imprimé au Canada.

Dépôt légal (Québec et Canada), 2<sup>e</sup> trimestre 2010

ISBN 978-2-921926-32-4

# Table des matières

<b>Introduction</b> Texte de Dale Gilbert et Gaston Côté	3
<b>PREMIÈRE PARTIE</b>	
<b>Des questions de société</b>	<b>5</b>
Les « questions domestiques » <i>Au cœur des discours et de l'action des premières féministes canadiennes-françaises, 1893-1927</i> Texte de Catherine Charron	7
« Que deviendraient les femmes et les enfants ? » <i>Les rôles sociaux au cœur du discours publicitaire de l'assurance vie, 1920-1938</i> Texte de Chantal Dureau	15
<b>DEUXIÈME PARTIE</b>	
<b>Des processus économiques et politiques</b>	<b>29</b>
Les transformations de la batellerie bas-laurentienne, 1874-1920 <i>Quelques aspects de la modernisation de l'industrie du transport fluvial dans la région</i> Texte de Karine Maurais	31
Le rôle politique des missionnaires Maillard Le Loutre et Picquet durant la guerre de la Conquête Texte de Maxime Morin	41

<b>TROISIÈME PARTIE</b>	
<b>Une nébuleuse de représentations</b>	<b>53</b>
<b>Espace et identité missionnaire</b>	<b>55</b>
<i>Descriptions géographiques et représentations culturelles dans les récits des récollets missionnaires en Nouvelle-France, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles</i>	
Texte de Dorothée Kaupp	
<b>Visiteurs et observateurs français face au Bas-Canada des années 1830</b>	<b>67</b>
Texte d'Aurelio Ayala	

# Introduction

Le colloque étudiant annuel représente un rendez-vous convivial de réflexion et de découverte pour les membres étudiants, permanents et associés du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ). Présentant les résultats de leurs recherches devant leurs pairs et le corps professoral, étudiants novices ou aguerris peuvent échanger et débattre au-delà des frontières disciplinaires. Dans ce processus de formation des chercheurs de demain, le CIEQ offre à ses étudiants une passerelle entre la communication scientifique orale de leurs résultats et leur diffusion écrite dans la collection «Cheminements», une première occasion pour plusieurs de s'initier à la publication universitaire. Cet ouvrage poursuit donc une tradition maintenant bien établie en rassemblant six articles d'étudiants ayant présenté une conférence lors des 12<sup>e</sup> (Québec), 13<sup>e</sup> (Trois-Rivières) et 14<sup>e</sup> (Québec) colloques.

Ces actes expriment de brillante façon la vitalité du CIEQ. La qualité des textes et la diversité des horizons de recherche ouvrent à travers le temps et l'espace des fenêtres uniques sur le parcours historique de la société québécoise. Les deux constituantes, l'Université Laval et l'Université du Québec à Trois-Rivières, s'y retrouvent représentées en parts égales. Nous tenons également à souligner que la plupart de ces auteurs ont poursuivi leur cheminement universitaire ou entamé leur carrière de chercheur en demeurant membres du CIEQ, témoignage du dynamisme de son équipe de professeurs et de professionnels et des divers projets scientifiques qui y sont en cours.

Le premier bloc de ces actes porte sur la question de la place des femmes dans la société québécoise au début du XX<sup>e</sup> siècle. Catherine Charron explore comment les thèmes de l'enseignement ménager et du service domestique s'articulent à deux luttes importantes du mouvement des femmes de 1893 à 1927 : le droit au travail et l'accès à l'éducation. Pour les militantes gravitant autour de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB), ces «questions domestiques» sont indissociables de leurs autres luttes, préoccupées qu'elles sont par la valorisation et la professionnalisation du travail domestique et, plus largement, par la reconnaissance des rôles domestiques des femmes. Dans la perspective de ces militantes, «sphère privée» et «sphère publique» ne sont pas des univers étanches : un projet féministe d'émancipation doit tenir compte de la réalité des femmes dans l'espace intime de la famille.

En étudiant les thèmes de la publicité de l'assurance vie de 1920 à 1938, Chantale Dureau montre, quant à elle, comment la division du travail qui existe en principe à cette époque, c'est-à-dire «homme-pourvoyeur» «femme-ménagère», est au cœur du discours publicitaire des compagnies d'assurances. Si nombre de réclames s'adressent en premier lieu aux femmes, les publicités d'assurance vie ciblent plutôt leurs vis-à-vis masculins. En effet, les messages publicitaires des sociétés d'assurance présentent généralement la femme comme un être qui a le droit d'être protégé et qui est dirigé par un mari bienveillant au sommet de la hiérarchie familiale.

Les examens d'un aspect du développement technologique et économique bas-laurentien au tournant du XX<sup>e</sup> siècle et du rôle politique joué par certains acteurs évoluant lors de la guerre de la Conquête forment le second bloc de cet ouvrage. Karine Maurais traite dans un premier temps d'histoire maritime. Elle retrace, entre 1874 et 1920, l'évolution de la flotte bas-laurentienne en relevant une persistance des investissements dans des bâtiments à voile, qu'elle explique par les besoins particuliers de transport dans la région. L'introduction de la vapeur dans la flotte se fera à moins grande échelle que dans le centre de la province. Puis, elle démontre qu'au fil de la période étudiée le nombre de navires est en baisse malgré un effort de renouvellement, conséquence d'un contexte économique défavorable. La flotte demeure néanmoins essentiellement entre les mains d'hommes d'affaires locaux.

L'article suivant, signé Maxime Morin, nous amène au cœur d'un des enjeux de la guerre de la Conquête, soit la position des populations autochtones face au conflit. Les missionnaires, en contact régulier avec ces dernières, constituent des intermédiaires dont l'importance stratégique est reconnue par les forces en présence. L'auteur se penche sur les activités de trois d'entre eux, deux prêtres séculiers et un prêtre sulpicien, afin d'examiner le rôle politique qu'ils ont pu jouer en Acadie et dans le Haut-Saint-Laurent. Il fait état d'un engagement actif sous différentes formes en faveur des autorités françaises.

Dans le troisième et dernier bloc, des missionnaires récollets investissent et se représentent le territoire québécois et des voyageurs jettent un regard extérieur sur l'expression d'un vouloir-vivre collectif. Dorothee Kaupp aborde tout d'abord le phénomène missionnaire récollet sous l'angle de la géographie culturelle historique. Elle analyse les représentations du territoire exprimées à travers des récits de mission de quatre récollets des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. L'auteure traite de l'investissement de l'espace autochtone, de l'intégration de la conceptualisation de leur projet missionnaire à la réalité de l'expérience sur le terrain et du regard porté sur le paysage de la Nouvelle-France.

L'étude des récits de sept voyageurs et observateurs français réalisée par Aurelio Ayala nous éclaire sur leur perception du Bas-Canada et de la crise des années 1830. Ces aventuriers notent à la fois l'américanité du Bas-Canada et sa particularité culturelle et linguistique, dont son attachement à l'identité française.

Ils s'intéressent peu aux aspects politiques et libéraux du mouvement patriote, ce qui fait en sorte que ce dernier et les rébellions sont interprétés comme un nationalisme identitaire. Cet article nous permet de comprendre l'influence des rapports franco-étatsuniens et franco-anglais sur la relation franco-canadienne au moment des troubles des années 1830.

Nous tenons à féliciter chacun des auteurs pour l'excellence de leurs textes et leur contribution aux études québécoises. On ne peut également pas passer sous silence le travail des comités organisateurs des colloques étudiants, qui, chaque année, font de ces événements une réussite. Nous désirons finalement remercier les étudiants et les professeurs qui se sont engagés au sein des comités de lecture, l'équipe de professionnels du CIEQ dont l'aide nous est toujours précieuse et la direction du Centre pour son soutien constant.

À vous tous, bonne lecture!

**Dale Gilbert et Gaston Côté**



PREMIÈRE PARTIE

# Des questions de société





# Les « questions domestiques »

Au cœur des discours et de l'action des premières féministes canadiennes-françaises, 1893-1927

Après des études de premier cycle en histoire et en sociologie, l'auteure était, au moment du 13<sup>e</sup> Colloque étudiant du CIEQ, inscrite à la maîtrise en histoire à l'Université Laval, sous la direction de Johanne Daigle. Ses intérêts de recherche concernent principalement l'histoire des femmes et des rapports sociaux de sexe, ainsi que l'histoire du féminisme, sujets qu'elle a explorés dans son mémoire intitulé « La question du travail domestique au début du xx<sup>e</sup> siècle au Québec: un enjeu à la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste, 1900-1927 ». Elle a entrepris des études doctorales à l'automne 2007, toujours en histoire des femmes et du travail domestique, cette fois-ci à travers un projet d'histoire orale.

Texte de Catherine Charron  
Candidate au doctorat en histoire  
CIEQ, Université Laval

---

Au Québec, le tournant du xx<sup>e</sup> siècle est l'époque où émerge un mouvement organisé de femmes, qui se développe principalement autour de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste (FNSJB). Avec en tête Marie Gérin-Lajoie et Caroline Béique<sup>1</sup>, la FNSJB est fondée en 1907 par des femmes engagées dans le Montreal Local Council of Women (MLCW), lequel

---

1. Caroline Béique est l'épouse du président de la Société Saint-Jean-Baptiste de l'époque, organisation dont la FNSJB se veut le pendant féminin. Marie Gérin-Lajoie, vice-présidente jusqu'en 1913 et présidente durant les vingt années suivantes, est assurément la figure la plus marquante de la FNSJB dans ses premières décennies d'existence.

constitue une section du National Council of Women of Canada (NCWC), lui-même affilié à l'International Council of Women (ICW). Le féminisme au début du XX<sup>e</sup> siècle est donc un mouvement international; il comporte différentes branches et tendances, mais certaines luttes mobilisent les féministes ici comme ailleurs en Amérique ou en Europe. Parmi ces luttes, celle pour le suffrage est peut-être la plus emblématique. Mais cette cause est loin d'être la seule à intéresser les féministes, qui se penchent aussi sur les questions de tempérance, d'hygiène et de santé publique, de protection maternelle et infantile, d'enseignement primaire, ménager, professionnel, supérieur, postscolaire, du salaire des femmes mariées, d'une réforme des lois matrimoniales, de législation ouvrière, etc.

Dans notre mémoire, nous avons approfondi les thèmes de l'enseignement ménager et du service domestique, omniprésents chez les militantes de la FNSJB (particulièrement le second). Leurs réflexions sur la « sphère privée », souvent étiquetées comme conservatrices et jugées incompatibles avec une certaine définition du féminisme historique, ont été peu analysées par les historiennes. Pourtant, les membres de la FNSJB perçoivent et présentent les « questions domestiques » comme indissociables de leurs autres luttes, préoccupées qu'elles sont par la valorisation et la professionnalisation du travail domestique et plus largement par la reconnaissance des rôles domestiques des femmes. Dans cet article, nous explorerons la façon dont ces « questions domestiques » s'articulent à deux luttes importantes du mouvement des femmes du début du XX<sup>e</sup> siècle: le droit au travail et l'accès à l'éducation, surtout à partir des textes tirés des deux premiers congrès de la FNSJB (1907 et 1909) et des articles parus dans *La Bonne Parole*<sup>2</sup> ou d'autres journaux féminins dans les premières décennies du siècle. Auparavant, nous décrirons brièvement quelques éléments de contexte indispensables à la compréhension du développement historique de cette pensée féministe.

2. *La Bonne Parole* est l'organe officiel de la FNSJB, qui a paru mensuellement de 1913 à 1958.

## La nouveauté de la parole des femmes

En militant au sein de leurs organisations, les femmes enfreignent plusieurs normes sociales, en particulier celle qui les assigne au domaine privé et leur refuse le droit à la parole publique. En effet, au cours du XIX<sup>e</sup> siècle se développe et s'impose cette idée de « sphères séparées », idéologie dont l'enjeu est de délégitimer la présence des femmes ailleurs que dans le cercle restreint de la famille. Les sphères du pouvoir – politique, économique, religieux – leur sont fermées alors que leurs « fonctions » domestiques sont symboliquement valorisées. La « nature féminine », présentée comme biologiquement déterminée, sert d'alibi aux idéologues de toutes tendances pour tracer les bornes de cette « sphère féminine ». Comme l'explique Diane Lamoureux :

C'est dans cette foulée [la pensée rousseauiste] que les penseurs des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles [...] développent la notion de « sphères séparées », une séparation qui a pour fonctions essentielles d'interdire l'accès des femmes à l'univers politique et d'introduire un « double standard » sexué dans l'autre domaine public, le marché du travail. [...] Le discours des sphères séparées se nourrit et alimente un discours de la différence « naturelle » entre les sexes, qui distribue les rôles sociaux selon les appartenances sexuées<sup>3</sup>.

Cette appartenance forcée à la « sphère domestique » devient au XIX<sup>e</sup> siècle un élément central de la définition de la féminité, inséparable du « destin féminin<sup>4</sup> ».

Au Québec au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, des femmes commencent collectivement à prendre conscience des injustices liées à « l'arrangement des rapports de sexe<sup>5</sup> ».

3. Diane Lamoureux, « Public/Privé », dans Helena Hirata et collab., *Dictionnaire critique du féminisme*, « Division sexuelle du travail et rapports sociaux de sexe », Paris, PUF, 2000, p. 187-188.

4. Lucie Mercier, « Quotidienneté et activités domestiques : un univers en mutation », *Questions de culture 9: identités féminines: mémoire et création*, Québec, IQRC, 1986, p. 112.

5. Expression tirée de la définition du féminisme par Louise Toupin, dans « Les courants de pensée féministe », *Version revue du texte Qu'est-ce que le féminisme? Trousse d'information sur le féminisme québécois des 25 dernières années*, dans <http://bv.cdeacf.ca/documents/HTML/84258.htm#haut>, Bibliothèque virtuelle du patrimoine documentaire communautaire canadien francophone, page consultée le 09/03/2007.

La naissance du mouvement féministe prend la forme d'une prise de parole féminine, dont l'écriture journalistique devient en outre un instrument privilégié. Militantes féministes et journalistes de métier exposent leurs idées dans les pages féminines des grands quotidiens ou bien dans les tout premiers journaux dirigés par des femmes<sup>6</sup>. En s'exprimant devant des assemblées sur des sujets d'ordre public, donc en se positionnant comme actrices politiques, ces femmes sont jugées d'abord et avant tout sur le fait qu'elles contredisent la définition sociale de la féminité, bien qu'elles appartiennent aux classes dominantes et qu'elles bénéficient d'un réseau de contacts parmi les élites. L'enjeu pour elles, avant même de « passer leur message », est de se faire accepter comme interlocutrices légitimes, et elles doivent à cette fin déployer de nombreuses stratégies :

On the one hand, a woman had to meet all the usual requirements of speakers, demonstrating expertise, authority, and rationality in order to show her competence and make herself credible to audiences. However, if that was all she did, she was likely to be judged masculine, unwomanly, aggressive and cold. As a result, women speaking sometimes searched for ways to legitimate such “unwomanly” behaviour and for ways to incorporate evidence of femininity into ordinary rhetorical action<sup>7</sup>.

Ce handicap dont doivent s'accommoder les femmes lorsqu'elles prennent la parole en public est décuplé lorsque, par surcroît, au nom de leur sexe, elles revendiquent davantage de liberté et de justice pour les femmes, et qu'elles remettent en question leur place dans la société. Dans le climat résolument antiféministe de l'époque, malgré l'extrême prudence avec laquelle les féministes ont avancé leurs pions sur l'échiquier politique, les ripostes ont été constantes et bien ciblées<sup>8</sup>. Il est important de rappeler que le féminisme a rencontré une résistance formidable partout où il a émergé, sous la forme d'un antiféminisme alimenté de misogynie et de sexisme, et dont les « avancées des femmes [...] constituent le principal moteur<sup>9</sup> ». Dans le Québec du début du XX<sup>e</sup> siècle, les deux craintes principales qu'entretiennent les élites masculines face au

féminisme sont la concurrence des femmes, sur le marché du travail notamment, et le déclin de l'autorité masculine dans la famille, ce qui équivaut dans leur esprit à la ruine de la famille et, partant, de la société. Les antiféministes les plus virulents, parmi lesquels Henri Bourassa, Jules Tardivel et M<sup>gr</sup> Louis-Adolphe Pâquet, bombardent les féministes d'épithètes dégradantes pour les discréditer en les caricaturant. Pour ce dernier, « la femme nouveau genre aspire à remplacer l'homme [...]. Elle jalouse les succès de l'homme, les triomphes de la virilité. [Elle] ambitionne la supériorité masculine<sup>10</sup> ».

Cette mise en contexte vise à montrer que les féministes, dans un tel climat, ont dû adapter leurs discours, autant la forme que le contenu. Les féministes ont eu à rassurer leurs contemporains sur l'attachement « naturel » des femmes à la famille et sur leur propre attachement, comme féministes, à l'organisation traditionnelle patriarcale de la famille. Elles ont aussi dû assaisonner leur discours d'une bonne dose de modestie et de douceur toutes « féminines ». Leur insistance sur la compatibilité de leur engagement avec les valeurs traditionnellement associées à la féminité et à la maternité peut donc, en partie, être comprise comme une stratégie rhétorique leur permettant de se faire entendre. Par ailleurs, leur foi catholique et leur soumission à l'Église et à ses représentants les ont poussées à chercher dans la religion plusieurs des arguments qu'elles avanceront pour défendre leurs causes. Voyons donc comment, dans les domaines du travail et de l'éducation, les féministes de la FNSJB ont articulé leur vision des rôles domestiques des femmes à leurs revendications pour un élargissement de leurs horizons.

### *Le droit au travail pour les femmes*

Dès 1893, Marie Gérin-Lajoie défend vigoureusement le travail féminin. À l'instar de plusieurs féministes, elle combat l'idée selon laquelle le travail féminin est une incongruité, un défaut de l'organisme social moderne. Elle soutient, au contraire, que le travail des femmes dans le contexte de l'industrialisation est positif, autant pour les femmes que pour l'ensemble de la société :

6. L. Gosselin, 1995. Voir aussi N. Fahmy-Eid, 1981.

7. K. Kohrs Campbell, 1989, p. 12.

8. Voir par exemple S. Mann Trofimenkoff, 1983, et F. Labbé, 1998.

9. Michelle Perrot, « Préface », dans C. Bard, 1999, p. 8.

10. Cité dans J. Daigle, 2000, p. 71-72.

Prise dans ce dilemme, ou de rester désœuvrée au sein de la famille (car je ne traiterai pas d'occupations sérieuses, un travail infructueux), ou de franchir le seuil de la maison pour chercher de l'ouvrage en dehors, [la femme] a opté pour le dernier parti. D'ailleurs, c'est tant mieux pour nous : l'oisiveté est la mère de tous les vices ; la décadence chez tous les peuples a commencé avec des habitudes molles et paresseuses<sup>11</sup>.

Marie Gérin-Lajoie et ses consœurs font valoir l'importance économique du travail des femmes, ainsi que le principe du salaire égal pour un travail égal. Elles prônent aussi l'ouverture des professions qui leur sont interdites. Elles démentent le préjugé qui veut qu'un salaire tourne la tête des filles. Et, de toute façon, répliquent-elles, la question n'est pas là, le travail des femmes est une nécessité : « C'est bien beau de dire tout haut : "La femme doit rester à son foyer". Encore faut-il que ce foyer ne soit pas sans feu et qu'elle puisse y trouver, du moins, le nécessaire<sup>12</sup>. » Il est clair, bien sûr, que les féministes du début du XX<sup>e</sup> siècle n'imaginent pas l'amélioration du sort collectif des femmes en matière de pénétration massive du marché du travail. De leur point de vue, les femmes mariées, à l'instar des jeunes filles, doivent avoir le droit de travailler pour subvenir à leurs besoins et à ceux de leurs enfants, lorsque le salaire du mari est insuffisant ou inexistant, mais elles n'ignorent pas que ces situations sont particulièrement difficiles pour des femmes qui ont charge de famille. En effet, même les plus progressistes parmi les féministes canadiennes-françaises ne remettent pas en question l'assignation des femmes au travail ménager et maternel. Elles véhiculent toutefois sans ambiguïté une image positive de la travailleuse : professionnelle, ouvrière ou employée qui réussit à concilier son emploi et son rôle domestique. Dans le cas des ouvrières et des employées, cette conciliation est facilitée par le fait que le modèle le plus courant est celui de la jeune fille célibataire. Celle-ci s'épanouit dans son métier, sans pour autant négliger de se préparer à ses futures fonctions domestiques, puisqu'on tient pour acquis que toutes les jeunes filles aspirent au mariage. Pour rendre plus aisée la transition du célibat vers le mariage et la vie de famille, les associations professionnelles de la FNSJB offrent des cours ménagers pratiques aux travailleuses, qui « mettent la femme qui travaille [...] en face de la vocation sublime de la

maternité, et [en] même temps la préparent par un peu de pratique à remplir ce devoir<sup>13</sup> ». Ce programme des associations est de plus conforme à une certaine forme de syndicalisme féminin qui souhaite procurer aux femmes « un ensemble d'avantages, non seulement économiques mais intellectuels et moraux ; non seulement un moyen de réclamation mais de formation et de progrès [...] »<sup>14</sup>. Ainsi, les membres de la FNSJB défendent l'idée que les femmes ont une conception large, intégrée des différentes facettes de leur existence, et elles visent un développement complet des capacités de celles-ci, dans la famille, au travail et dans la société. Par-dessus tout, les féministes de la FNSJB doivent convaincre leurs détracteurs que la pénétration féminine du marché du travail ne constitue pas une menace pour la famille. Elles s'y ingénient en insistant encore une fois sur cet attachement « naturel » des femmes à leur foyer :

Ai-je du même coup fait suffisamment ressortir la force de l'instinct qui attache la femme au foyer, la profondeur du sentiment qui l'attire vers la vie de famille ; et après cela pourra-t-on, avec un esprit inquiet, trembler pour l'avenir de la race et croire que l'épouse faillira jamais à sa tâche. Non, vous le savez bien, la femme, plus jalousement que l'homme encore, monte la garde près des berceaux<sup>15</sup> !

Les rapports de classe marquent profondément les réflexions de ces féministes bourgeoises sur la question du travail féminin. Pour les femmes des classes moyennes et supérieures, l'ouverture des professions apparaît comme le seul moyen d'éviter « l'humiliation qu'il y aurait à descendre dans la hiérarchie sociale pour s'asseoir et prendre rang dans la classe ouvrière<sup>16</sup> ». Par ailleurs, il est intéressant de souligner que la question du service

11. M. Gérin-Lajoie, 1896, p. 164.

12. Françoise, 1905, p. 258.

13. G. Lemoyne, 1919, p. 8.

14. M.-J. Gérin-Lajoie, 1922, p. 303.

15. M. Gérin-Lajoie, 1920, p. 6.

16. M. Gérin-Lajoie, 1896, p. 164. Sur le problème de « l'honorabilité » du travail des femmes qui subissent un revers de fortune, elle ajoute que « les plus intransigeants voudraient que, sous le nom déguisé de gouvernantes et de maîtresses de pension, on fasse de toutes ces malheureuses, des mercenaires (ce qui réglerait la question des domestiques, soit dit en passant) » (p. 164-165). Notons que le service domestique n'appartient ni à la catégorie du travail ouvrier ni à celle, « honorable », des professions. Le mépris pour les domestiques, ces « mercenaires », en fait un groupe social invisible dont les intérêts ne sont jamais pris en compte.



domestique telle qu'elle est discutée à la FNSJB révèle l'impasse d'une réflexion sur le travail des femmes qui ne remet pas en cause la division sexuelle du travail. L'image de la bourgeoise-juriste, écrivaine ou notaire rend impossible de penser la situation de la servante, puisque celle-ci devient, comme aujourd'hui, « celle qui est nécessaire, de façon urgente, à la libération des autres<sup>17</sup> ». Bref, dans les débats autour du travail féminin, la FNSJB défend l'idée de l'autonomie, sans jamais entrevoir la possibilité d'abandonner le rôle familial socialement assigné aux femmes.

### *L'accès à l'éducation*

Comme le soulignent Micheline Dumont et Louise Toupin dans leur anthologie de la pensée féministe au Québec, « le droit à l'éducation et à l'instruction constitue la base des revendications des féministes : dans la majorité des pays occidentaux, elle est aussi la plus ancienne<sup>18</sup> ». Les enseignements technique, ménager et supérieur constituent les trois volets de leur vision d'avenir de l'éducation des femmes. Plusieurs militantes féministes ont personnellement ressenti l'injustice faite aux femmes en cette matière au Québec, elles dont les goûts, les aptitudes et la fortune disposaient particulièrement aux études. À l'époque de la fondation de la FNSJB, les portes des collèges classiques et des universités sont fermées aux femmes, dont la scolarité s'arrête obligatoirement à la fin du cours primaire, soit l'équivalent d'un maximum de huit ou neuf années d'études. Une bonne part des efforts des féministes de la FNSJB pour convaincre le public du bien-fondé de l'éducation supérieure pour les filles reposent sur la déconstruction des arguments qui en font découler l'interdiction de la « nature spécifique » des femmes. Comme le fait remarquer mademoiselle Bibaud de l'Association des institutrices catholiques, lors du congrès de fondation de la FNSJB :

[t]ant de frivolité ferait croire un instant à l'infériorité de l'intelligence féminine. Ne serait-il pas plus juste d'attribuer ce dédain des occupations de l'esprit, au préjugé qui existe un peu partout contre les femmes instruites, ou plutôt contre les femmes savantes, comme on les appelle avec dérision depuis Molière<sup>19</sup>?

Après avoir démontré que les femmes ne sont pas moins aptes que les hommes à poursuivre des études, il reste encore à convaincre de l'utilité de celles-ci. Quel est l'intérêt de poursuivre des études avancées pour celles qui consacreront leur vie à leur famille, disent les pourfendeurs de la cause? La réponse est toute prête : à être de meilleures épouses et de meilleures mères. La maternité permet donc d'illustrer une application concrète de l'éducation supérieure, qui devient un « [guide] dans la formation physique et morale de nos enfants<sup>20</sup> ». Mais le plaidoyer en faveur de la prolongation des études pour les femmes ne s'arrête pas là, et les féministes ont généralement recours à plusieurs types d'arguments dans leur discours sur l'éducation. Elles allèguent que l'élévation intellectuelle et morale des femmes contribue au « progrès de la nation canadienne<sup>21</sup> », et soulignent aussi à l'occasion la satisfaction personnelle qui accompagne le travail de l'esprit. Certaines vont jusqu'à évoquer les « joies inconnues<sup>22</sup> », ou même les « jouissances intellectuelles » que procure l'étude et qui peuvent devenir « les moments les plus heureux de [l']existence<sup>23</sup> ». Pour d'autres, l'argument religieux est celui qui prime, puisque « l'enseignement supérieur [...] arrache la femme représentante de la ferveur religieuse, au mépris intellectuel [...] qui annihile bien souvent la bonne influence qu'elle pourrait avoir<sup>24</sup> ».

Marie Gérin-Lajoie est celle qui a exprimé le plus clairement les liens entre l'enseignement supérieur et l'enseignement ménager<sup>25</sup>. L'accès aux sciences représente pour Marie Gérin-Lajoie un vecteur de l'avancement des femmes. Elle croit fermement que la seule raison qui explique que les femmes ont historiquement moins

17. G. Fraisse, 1979, p. 50.

18. M. Dumont et L. Toupin, 2003, p. 60.

19. Mademoiselle Bibaud, 1907, p. 86.

20. Madame R. Dandurand, 1907, p. 106.

21. Mademoiselle Labelle, 1907, p. 117.

22. Madame R. Dandurand, 1907, p. 100.

23. Mademoiselle Bibaud, 1909, p. 85.

24. Marie Gérin-Lajoie fille, citée dans M. Proulx, 1975, p. 63.

25. M. Gérin-Lajoie, 1905a et 1905b.

performé que les hommes dans les sphères intellectuelles est la discrimination dont elles ont fait l'objet sur le plan de l'éducation. Pour elle, l'amélioration de la condition de toutes les femmes passe par le leadership d'une élite féminine instruite, qui sera à même d'œuvrer pour ce progrès, notamment en choisissant le foyer comme domaine de son expertise. C'est précisément là, dans les sciences domestiques, que se croisent enseignement supérieur et enseignement ménager. Si elle conçoit l'accès à l'enseignement supérieur comme un droit pour les femmes en tant qu'êtres humains, elle le présente aussi comme un instrument de progrès social, particulièrement dans le champ des activités traditionnellement féminines.

Sur une note souvent moins analytique, une stratégie courante déployée par les féministes pour défendre l'éducation «classique» – c'est-à-dire les matières générales ou particulières non sexuées – est de faire du même coup la promotion de l'enseignement ménager, en faisant ressortir la complémentarité entre les deux. Plutôt que de revendiquer sans détour l'ouverture des institutions d'enseignement qui leur sont fermées, elles invoquent plus modestement le droit au développement intellectuel pour les femmes, particulièrement dans le cadre de l'éducation postsecondaire. Les féministes, diplomates, s'attardent d'abord et surtout à défendre le principe de la prolongation des études pour les femmes. Dans ce contexte, elles insistent particulièrement sur le fait que le goût des occupations de l'esprit ne nuit pas aux obligations domestiques des femmes. Cet argument, parfaitement semblable à celui que nous avons ciblé dans le cas du travail, est central chez les féministes qui y voient la seule façon de légitimer leurs revendications politiques : pour elles, il faut briser la contradiction sémantique entre famille traditionnelle (patriarcale) et émancipation des femmes. Les féministes de la FNSJB, et cela ressort clairement de l'ensemble de leurs discours, avaient fort bien saisi l'importance stratégique de convaincre ces «messieurs» que «les vraies femmes, si instruites qu'elles soient ou qu'elles désirent l'être, [s'occupent] avec bonheur de leur cuisine, de leurs enfants, voire même de leurs maris<sup>26</sup>».

## Conclusion

Contrairement aux militantes féministes des dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, l'égalité des femmes n'est pas le principe moteur de l'action des militantes de la FNSJB, ni l'horizon de leurs luttes. Elles sont plutôt motivées par une quête de justice pour les femmes, dans une perspective catholique, et, de façon plus pragmatique, animées d'une volonté d'améliorer leur situation économique, politique, domestique et symbolique. Il est inconcevable, soutiennent-elles, qu'un projet féministe d'émancipation ne tienne pas compte de la réalité des femmes dans l'espace intime de la famille. Dans leur perspective, la «sphère privée» et la «sphère publique» ne sont pas, contrairement à ce que les chantres de la «séparation des sphères» se plaisent à claironner, des univers étanches :

Aussi quand je vois les économistes penchés au-dehors [*sic*] pour trouver la cause des crises qui troublent notre époque: questions de salaire, de concurrence, d'avalissement des prix; je suis toujours tentée d'ouvrir la porte du foyer, d'y regarder la mère, et de voir si les grandes convulsions du dehors n'origineraient pas par hasard dans son sein. Le foyer, voyez-vous, il est le centre de tout: c'est le cœur d'où s'épanche la vie<sup>27</sup>.

Par ailleurs, les réactions antiféministes et leur propre attachement au modèle de la famille patriarcale ont poussé les féministes à constamment rajuster l'axe de leurs discours sur l'articulation des rôles sociaux, plutôt que de se concentrer uniquement sur la revendication de nouveaux rôles, ce qui ne les a pas empêchées de dénoncer parfois avec passion les contradictions d'un système qui entrave l'autonomie des femmes.

26. Mademoiselle Labelle, 1907, p. 116.

27. M. Gérin-Lajoie, 1907, p. 202.



## Bibliographie

### Sources

BİBAUD, mademoiselle (1907), « Rapport de l'Association des institutrices catholiques de la province de Québec », dans *Premier Congrès de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste*, Montréal, Paradis, Vincent & Cie, p. 85-87.

BİBAUD, mademoiselle (1909), « Comment développer le goût de l'étude chez la jeune fille », dans *Deuxième Congrès de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste*, Montréal, Paradis, Vincent & Cie, p. 83-86.

DANDURAND, madame R. (1907), « Rapport de l'œuvre des livres gratuits et discours sur les œuvres post-scolaires », dans *Premier Congrès de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste*, Montréal, Paradis, Vincent & Cie, p. 104-109.

FRANÇOISE [Robertine Barry] (1905), « La jeune fille dans les bureaux », *Journal de Françoise*, vol. 4, n° 17 (2 décembre), p. 258-259.

GÉRIN-LAJOIE, Marie-J. (1922), « Le syndicalisme féminin », dans *Semaine sociale du Canada: deuxième session Québec, 1921*, Montréal, L'Action paroissiale, p. 283-307.

GÉRIN-LAJOIE, Marie (1896), « Le mouvement féministe », *Le Coin du feu* (juin), p. 164-165.

GÉRIN-LAJOIE, Marie (1905a), « De l'enseignement supérieur pour les femmes », *Journal de Françoise*, vol. 4, n° 15 (4 novembre), p. 227-230.

GÉRIN-LAJOIE, Marie (1905b), « De l'enseignement supérieur pour les femmes (suite) », *Journal de Françoise*, vol. 4, n° 16 (12 novembre), p. 244-246.

GÉRIN-LAJOIE, madame [Marie] (1907), « Conférence sur la condition économique de la femme mariée. Sa condition légale. Paroles de clôture du Congrès », dans *Premier Congrès de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste*, Montréal, Paradis, Vincent & Cie, p. 199-203.

GÉRIN-LAJOIE, Marie (1920), « Travail des femmes et des enfants dans la province de Québec », *La Bonne Parole*, vol. VIII, n° 9 (septembre), p. 4-9.

LABELLE, mademoiselle (1907), « Conférence sur les œuvres post-scolaires », dans *Premier Congrès de la Fédération nationale Saint-Jean-Baptiste*, Montréal, Paradis, Vincent & Cie, p. 115-117.

LEMOYNE, Georgette (1919), « Le coin du travail », *La Bonne Parole*, vol. VII, n° 2 (avril), p. 8-9.

### Références

BARD, Christine (dir.) (1999), *Un siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 481 p.

CAMBELL, Karlyn Kohrs (1989), *Man Cannot Speak for Her*. Volume I: « A Critical Study of Early Feminist Rhetoric », New York, Praeger, 212 p.

DAIGLE, Johanne (2000), « Le siècle dans la tourmente du féminisme », *Globe*, vol. 3, n° 2, p. 65-86.

DUMONT, Micheline et Louise TOUPIN (2003), *La pensée féministe au Québec. Anthologie 1900-1985*, Montréal, Remue-ménage, 750 p.

FAHMY-EID, Nadia (1981), « La presse féminine au Québec (1890-1920) : une pratique culturelle et politique ambivalente », dans Yolande Cohen (dir.), *Femmes et Politique*, Montréal, Le Jour, p. 101-115.

FRAISSE, Geneviève (1979), *Femmes toutes mains: essai sur le travail domestique*, Paris, Seuil, 246 p.

GOSSELIN, Line (1995), *Les journalistes québécoises (1880-1930)*, Montréal, Regroupement des chercheurs-chercheuses en histoire des travailleurs et travailleuses du Québec, 160 p.

HIRATA, Helena et collab. (2000), *Dictionnaire critique du féminisme*, Paris, PUF (2<sup>e</sup> édition augmentée), 315 p.

LABBÉ, François (1998), *La définition des genres comme enjeu des débats entre les féministes et les porte-parole antiféministes au Québec au début du XX<sup>e</sup> siècle: le cas de la commission Dorion (1929-1931)*, Québec, Cahiers de recherche du GREMF (cahier 79), 84 p.

MERCIER, Lucie (1986), « Quotidienneté et activités domestiques: un univers en mutation », *Questions de culture 9: identités féminines: mémoire et création*, Québec, IQRC, p. 105-116.

PROULX, Marcienne (1975), *L'action sociale de Marie Gérin-Lajoie, 1910-1925*, Mémoire de maîtrise (théologie), Université de Sherbrooke, 127 p.

TOUPIN, Louise (1997), « Les courants de pensée féministe », *Version revue du texte Qu'est-ce que le féminisme? Trousse d'information sur le féminisme québécois des 25 dernières années*, [en ligne], <http://bv.cdeacf.ca/documents/HTML/84258.htm#haut>, Bibliothèque virtuelle du patrimoine documentaire communautaire canadien francophone (page consultée le 09/03/2007).

TROFIMENKOFF, Susan Mann (1983), « Henri Bourassa et la question des femmes », dans Marie Lavigne et Yolande Pinard (dir.), *Travailleuses et féministes. Les femmes dans la société québécoise*, Montréal, Boréal, p. 293-306.

Exemples de publicités d'assurance vie parues dans les journaux québécois entre 1920 et 1936: campagne collective dans *Le Devoir*, 15 mai 1922; l'Impérial Life dans *Le Nouvelliste*, 12 avril 1926; la Great-West Life dans *Le Nouvelliste*, 2 novembre 1936; la Dominion Life dans *Le Nouvelliste*, 29 novembre 1930.

1922



**Que deviendraient les femmes et les enfants?**

"L'Ange Gardien" de l'Assurance sur la Vie veille aujourd'hui sur des milliers de foyers canadiens. C'est le grand protecteur, le fidèle ami des femmes et des enfants. Si se tient prêt, avec ses trois milliards de dollars à prendre soin des familles de l'immense amée des assurés, - à leur fournir l'argent nécessaire pour payer leurs loyers, leur nourriture, leur habillement, les frais d'éducation et une foule d'autres choses qui deviennent encore plus nécessaires lorsque le gagne-pain de la famille est enlevé.

Faites l'inventaire des ressources que vous avez assurées, à ceux que vous aimez et qui se reposent sur vous du soin de les protéger, non pas tant pour la période de votre vie, mais pour aussi longtemps qu'ils vivront. Qu'il ne soit pas dit "Cet homme était si occupé, de pourvoir à ses besoins, à ceux de son épouse et de ses enfants, qu'il oublia complètement la veuve et les enfants qu'il pouvait laisser après lui".

*Calculer le réajustement de l'importance sociale. Calculer l'assurance sur la Vie, et vous serez au point de votre famille, et vous aurez assuré des ressources adéquates à votre famille en cas de l'événement sur la Vie.*

SI L'ASSURANCE SUR LA VIE N'EXISTAIT PAS, QUE DEVIENDRAIENT LES FEMMES ET LES ENFANTS? AVEZ-VOUS SUFFISAMMENT D'ASSÉ?

1926



**Joe est mort--on passe le chapeau!**

AINSI, ce pauvre Joe est mort! J'en suis sincèrement peiné. C'était un si bon camarade -- un peu dépensier, peut-être, mais un cœur d'or. Bien sûr, je vais donner quelque chose.

"Comblés avez-vous de ramona?" dit-il. Certes -- cela n'a pas été facile pour une femme avec des enfants. Mais pour faire face à la vie -- "Pauvre Joe!"

Votre nom n'est peut-être pas Joe -- mais si vous mourrez demain, votre famille aurait-elle des ressources? Ou serait-elle à "passer le chapeau"?

Vous ne vous souciez pas de ce qui arrivera après que vous serez parti? Ne dites pas cela -- vous n'êtes pas sûr. Vous ne voulez certainement pas laisser votre famille à la charité de vos parents.

Si vous vivez -- ces dépôts constitueront un excellent placement qui vous rapportera de bons dividendes. Pourquoi ne demanderiez-vous pas de plus amples renseignements concernant cette avantageuse proposition? Envoyez le coupon ci-contre -- cela ne vous oblige à rien.

**THE IMPERIAL LIFE**  
ASSURANCE COMPANY OF CANADA  
Siège social -- Toronto, Ontario  
Succursale -- 147 rue Notre-Dame  
TROIS-RIVIÈRES.

**A un cout minimum POUR VOUS**

1936



Une Police pour Chaque Personne et pour Chaque Bourse

**SECURITE**

Cet homme s'affaire -- la même vie le plaisir de son bien-être. Il a choisi des valeurs de la Great-West. Alors que son argent travaille pour lui, il se repose tranquillement. Il a choisi la Great-West. Alors que son argent travaille pour lui, il se repose tranquillement. Il a choisi la Great-West. Alors que son argent travaille pour lui, il se repose tranquillement. Il a choisi la Great-West.

**GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY**

**THE IMPERIAL LIFE**  
ASSURANCE COMPANY OF CANADA  
Siège social -- Toronto, Ontario  
Succursale -- 147 rue Notre-Dame  
TROIS-RIVIÈRES.

**Maximum de Protection POUR EUX**

**A un cout minimum POUR VOUS**

Une police pour les jeunes et les vieilles

**THE DOMINION LIFE**  
ASSURANCE COMPANY  
Siège social -- Toronto, Ontario  
Succursale -- 147 rue Notre-Dame  
TROIS-RIVIÈRES.

# « Que deviendraient les femmes et les enfants? »

Les rôles sociaux au cœur du discours publicitaire de l'assurance vie, 1920-1938

Après avoir obtenu un baccalauréat en histoire à l'UQTR en 2004, l'auteure a entrepris une maîtrise en études québécoises, sous la direction de Sylvie Taschereau, qu'elle s'appropriait à terminer au moment du 13<sup>e</sup> Colloque étudiant du CIEQ. Depuis, elle a travaillé sur différents projets au CIEQ-UQTR ainsi qu'à la Société d'histoire de Cap-de-la-Madeleine. En histoire, son champ d'intérêt se développe autour de la période qui suit la révolution industrielle jusqu'aux années 1960, en particulier sur l'influence du contexte socioculturel (c'est-à-dire les valeurs, les modes de vie, le milieu et l'époque) sur les comportements.

Texte de Chantal Dureau  
Diplômée de la maîtrise en études québécoises  
CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

L'assurance sur la vie est une industrie qui dispose d'un important système de promotion. Dès qu'elle put être utilisée, la publicité diffusée dans la presse à grand tirage fut pour les entreprises de ce secteur un outil privilégié, servant à convaincre le public des bienfaits de leurs produits et services. Ces messages publicitaires, nombreux dans les pages des quotidiens et des revues, deviennent certainement familiers aux lecteurs québécois.

Pourtant, jusqu'à présent, l'historiographie consacrée à l'assurance n'a pas tiré profit de l'abondance de cette publicité. Or l'analyse de cette source nous paraît extrêmement pertinente pour comprendre l'évolution de l'assurance vie en lien avec les transformations du mode de vie et des valeurs d'une société. Notre article est une contribution en ce sens puisqu'il porte sur les normes relatives aux rôles sociaux des sexes véhiculées dans le discours publicitaire des compagnies d'assurance vie, en activité au Québec dans l'entre-deux-guerres.

Initialement, notre intérêt pour le sujet a été suscité par l'iconographie représentant la mère de famille illustrée dans maints messages publicitaires assurantiels. La représentation de la femme est d'ailleurs l'un des thèmes les plus fréquemment explorés par les historiens et les sociologues de la publicité. Ces ouvrages nous apprennent que, tout au long de la période couverte par notre analyse, la femme a été « le principal interlocuteur » des messages publicitaires en raison des responsabilités qu'elle assume dans la famille<sup>1</sup>. Selon ces auteurs, l'urbanisation, le développement des technologies et la généralisation du travail salarié confèrent à la ménagère un nouveau rôle économique et social. Les manufacturiers sont en mesure d'offrir à l'épouse beaucoup plus de produits que ceux qu'elle fabriquait auparavant de façon artisanale. À l'ère industrielle, la femme devient une acheteuse professionnelle, c'est-à-dire qu'elle veille à bien dépenser le salaire de l'époux. Pour cela, elle magasine et s'informe sur la valeur des articles afin d'obtenir le meilleur rapport qualité/prix. En somme, la gestion du budget familial devient un prolongement de sa tâche domestique. Les publicitaires ont rapidement compris l'importance de son rôle et de son pouvoir décisionnel, au point de concevoir la consommation comme une activité essentiellement féminine<sup>2</sup>. Cela dit, la plupart de leurs

messages promotionnels mettent en scène des femmes accomplissant un travail ménager. Mais dans le cas de l'assurance vie, qui est un produit financier, nous nous sommes demandé si la part de l'épouse dans la gestion du budget familial constituait un élément clé dans les campagnes publicitaires de ces entreprises. Toutefois, quelques lectures nous ont amenés à revoir ce questionnement.

Marylee Ritter O'Neill, dont l'étude trace l'évolution de la représentation populaire de la veuve de la classe moyenne aux États-Unis entre 1920 et 1960<sup>3</sup>, a examiné, pour ce faire, plus de deux mille annonces publiées par quatre grandes compagnies d'assurance vie américaines<sup>4</sup>. Généralement, nous dit O'Neill, la veuve y est décrite comme une personne stoïque devant le deuil, peu douée en affaires et réticente à prendre en charge le soutien économique de la famille. Comme à cette époque les publicitaires québécois, canadiens et américains usent de stratégies similaires, à la lumière des affirmations d'O'Neill, il semble peu probable que la gestion du budget familial ait été le principal aspect sur lequel les compagnies ont construit leur stratégie pour convaincre les Québécoises d'investir dans une assurance vie.

En outre, l'historiographie nous apprend que, si la femme doit se consacrer aux affaires ménagères, l'homme a le devoir moral et légal de subvenir aux besoins de sa famille<sup>5</sup>. Les compagnies d'assurance vie pourraient donc s'appuyer plutôt sur cette logique et s'adresser en premier lieu à l'homme. C'est un aspect que nous n'avions pas envisagé au départ, mais qui s'avère des plus intéressants, car, comme nous l'avons déjà signalé, la femme est généralement l'interlocutrice cible. Cette perspective nous amène vers une nouvelle réflexion. Quels sont les arguments publicitaires utilisés pour rejoindre le sexe masculin et comment le représente-t-on ?

1. Simone Weil Davis, *Living up to the Ads: Gender Fictions of the 1920s*, Durham et London, Duke University Press, 2000; Ellen Gruber Garvey, *The Adman in the Parlor: Magazines and the Gendering of Consumer Culture, 1880s to 1910s*, New York, Oxford University Press, 1996; Daniel Delis Hill, *Advertising to the American Woman, 1900-1999*, Columbus, State University Press, 2002; Diane Bélisle, « Une histoire de ménagère », dans Louise Vandelac (dir.), *Du travail et de l'amour*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1985, p. 69-98.
2. Kathy I. Peiss, *Hope in a Jar: The Making of America's Beauty Culture*, New York, Metropolitan Books et Henry Holt, 1998, p. 45-50.

3. Marylee Ritter O'Neill, *The Widow's Peak, popular images of Widowhood in America, 1920-1960*. Thèse de doctorat (philosophie), Boston University, 1984.
4. Soit Aetna, Metropolitan, Prudential et Travelers Insurance Company.
5. Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour, 1992, p. 287, et Vincent Duhaime, « Les pères ont ici leur devoir », *RHAF*, vol. 57, n° 4, printemps 2004, p. 535-538.



Il est fort possible que les compagnies d'assurances sur la vie aient fait valoir que l'homme, en raison de son rôle de pourvoyeur, avait le devoir d'assurer un revenu à sa famille au-delà même de sa mort. De fait, François Ewald note que, dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les sociétés françaises d'assurance vie entreprennent des campagnes publicitaires sur le thème de la responsabilité du père envers les siens<sup>6</sup>. Du côté américain, Stuart Ewen observe que, dans les années 1920, la compagnie d'assurances sur la vie Prudential lance une série de publicités affirmant qu'un père digne de ce nom doit assurer sa vie. Ce faisant, dit Ewen, elle présente en quelque sorte les indemnités versées après la mort de l'assuré comme un substitut à ce dernier<sup>7</sup>. Pour Ewen, en effet, ces arguments montrent qu'à cette époque les messages publicitaires, notamment ceux du secteur assurantiel, réduisent la fonction sociale du mari à son rôle de gagne-pain.

Toutefois, l'analyse de Daniel Delis Hill sur la publicité nuance fortement ces affirmations. Selon cet historien, l'image de la paternité, rarement exploitée dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, est cependant très présente dans les messages publicitaires des compagnies d'assurance, comme dans ceux des banques et des entreprises funèbres. Mieux encore: les arguments et les représentations graphiques qu'utilisent les compagnies d'assurance vie dans leurs publicités mettent de l'avant l'amour paternel<sup>8</sup>. Voilà qui nous éloigne considérablement du portrait qu'Ewen nous dépeint du père-pourvoyeur impersonnel auquel l'assurance vie peut se substituer. Les assureurs semblent donc miser non seulement sur l'image du pourvoyeur, mais aussi sur celle du père attentif aux besoins de sa famille et au futur de sa progéniture. Tout cela dans un contexte où, selon Viviana A. Zelizer<sup>9</sup> et Anne-Françoise Praz<sup>10</sup>, l'importance des enfants est en pleine redéfinition.

Ces historiennes expliquent en effet qu'au cours du XX<sup>e</sup> siècle, dans les classes populaires, le rôle de l'enfant au sein de la famille subit une réévaluation complexe. Au siècle précédent, celui-ci représentait une contribution au salaire familial. Mais, entre 1900 et 1930, son implication économique devient de moins en moins importante. Inutile sur le plan économique, l'enfant prend par contre, sur le plan émotionnel, une valeur inestimable. Désormais, les parents souhaiteront éviter à leurs enfants mineurs l'obligation de travailler et ils investiront plutôt dans leur éducation.

Toutefois, le fait que les assureurs s'adresseraient particulièrement aux hommes n'exclut pas la possibilité que les femmes soient ciblées elles aussi. Ne l'oublions pas, ce sont elles qui subissent les difficultés économiques liées à la disparition du mari. La mort du chef de famille place la veuve dans une situation précaire. De plus, au Québec, jusqu'en 1960, peu de programmes publics lui viennent en aide, si bien qu'elle doit trouver une source de revenus, un emploi, ou s'en remettre à la charité<sup>11</sup>. Il est difficile, au début du siècle dernier, d'assumer du même souffle le rôle de gagne-pain et celui de mère. D'ailleurs, le peu de moyens dont elle dispose l'oblige parfois à placer ses enfants en institution<sup>12</sup>. Cette réalité, les assureurs l'ont probablement évoquée dans leurs arguments publicitaires.

Tout ce qui précède nous amène à formuler l'hypothèse que dans le Québec de l'entre-deux-guerres, comme Ewen et Hill<sup>13</sup> l'ont observé aux États-Unis et contrairement à ce qu'on observe dans les publicités d'autres produits, ce sont les hommes qui, en tant que pourvoyeurs, sont les principaux interlocuteurs cibles des publicités des assureurs vie. Suivant les observations de Hill, nous serons par ailleurs sensibles aux images de la paternité: celle du père-pourvoyeur, mais aussi celle

6. François Ewald, *Histoire de l'État-providence*, Paris, Grasset, 1996, 608 p.

7. Stuart Ewen, *Consciences sous influence*, Paris, Aubier Montaigne, 1983, p. 97-109.

8. Daniel Delis Hill, *Advertising to the American Woman, 1900-1999*, Columbus, State University Press, 2002, p. 243-245.

9. Viviana A. Zelizer, *Princing the Priceless Child: The Changing Social Values of Children*, Basic Books, New York, 1985, p. 56-60.

10. Anne-Françoise Praz, *De l'enfant utile à l'enfant précieux*, Lausanne, Édition Antipode, 2005, p. 491-504.

11. Dominique Marshall, *Aux origines sociales de l'État-providence*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1998, p. 257-258.

12. Anne Gauthier, « État-mari, État-papa. Les politiques sociales et le travail domestique », Louise Vandelac (dir.), *Du travail et de l'amour*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1985, p. 257-312.

13. Stuart Ewen, *Consciences sous influence*, op. cit., et Daniel Delis Hill, *Advertising to the American Woman*, op. cit.

du père aimant. Puis, compte tenu de ce que nous disent Zelizer et Praz<sup>14</sup> et puisque la mort du chef de famille peut conduire à la pauvreté et contraindre les enfants au travail, nous chercherons à vérifier aussi dans quelle mesure la transformation des attitudes par rapport aux enfants se reflète dans ces publicités.

L'homme est celui qui contracte l'assurance et à qui, il semble, les publicités de l'assurance vie s'adressent particulièrement. Cependant, à la lumière de ce que nous apprend O'Neill<sup>15</sup>, il est évident que la femme n'est pas exclue de ce tableau. En effet, les messages publicitaires s'adressent aux femmes en tant que veuves potentielles. Nous vérifierons dans quelle mesure les représentations de la femme endeuillée que l'on trouve dans les publicités québécoises correspondent à celles qu'étudie O'Neill à partir de la presse américaine de la même époque. Toutefois, notre angle d'analyse sera plus large puisque ce n'est pas simplement l'image de la veuve qui nous intéresse, mais la place accordée à la femme en tant qu'épouse, en tant que mère et aussi en tant que cliente potentielle. En effet, ces publicités ont pu s'adresser tout de même aux Québécoises à titre d'administratrices du budget familial, comme principales bénéficiaires de la police d'assurance, ou encore faire appel à leurs devoirs de mères. Nous souhaitons donc discerner les normes sociales et le rôle de la femme tels que les font ressortir les publicités d'assurance vie. À quel titre ces publicités s'adressent-elles aux femmes et quels arguments utilisent-elles pour le faire?

En somme, l'ensemble des observations relevées dans l'historiographie française et nord-américaine à propos des publicités d'assurance vie suggère – nous le formulons à nouveau à titre d'hypothèse – que ce discours publicitaire peut s'adresser à l'un et l'autre sexe, en s'adaptant au rôle distinct de chacun au sein de la famille. C'est ce que nous nous efforcerons de vérifier. De plus, notre analyse devrait nous renseigner indirectement sur la part que prennent les hommes et les femmes dans l'achat de ce produit associé à la sécurité familiale. Nous serons également attentives à ce que les arguments publicitaires laissent entrevoir des rôles sexuels, des rapports sociaux de sexe et de leur évolution au Québec entre 1920 et

1938. Cela nous mène à une question fondamentale lorsqu'on aborde l'étude de la publicité: dans quelle mesure rend-elle compte de la réalité et que peut-elle nous apprendre au juste sur la société qui la produit et à laquelle elle s'adresse?

### *Problématique, sources et méthodes*

Nous avons choisi d'examiner la période 1920-1938, au moment où la société québécoise a atteint un stade avancé de développement industriel, où l'on peut certainement parler d'un début de consommation de masse. Une période où l'assurance sur la vie est en pleine croissance et où la publicité est devenue le principal moyen de promotion du monde marchand. En effet, bien que l'assurance sur la vie ait commencé à utiliser la réclame avant 1920, nous avons choisi ces années car elles marquent le début de la publicité moderne avec l'institutionnalisation de l'industrie publicitaire. Deux décennies où, si l'on en croit Russell Johnston<sup>16</sup>, le secteur de la publicité a complété son processus de « professionnalisation ». Ainsi, les publicités que nous étudierons à partir de cette date révéleront une certaine richesse argumentaire et ne se borneront pas simplement à présenter les produits offerts<sup>17</sup>.

Nous avons appuyé notre analyse sur les annonces publiées dans la presse québécoise parce que l'imprimé était, jusqu'en 1950, le média qui recevait le plus d'in-

14. Viviana A. Zelizer, *Princing the Priceless Child*, op. cit., et Anne-Françoise Praz, *De l'enfant utile à l'enfant précieux*, op. cit.

15. Marylee Ritter O'Neill, *The Widow's Peak*, op. cit.

16. Russell Johnston, *Selling themselves: The Emergence of Canadian Advertising*, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto, 2001.

17. Daniel Pope souligne qu'à partir de 1920 la publicité change radicalement: « Institutionally and ideologically, modern advertising had taken shape by 1920. » Voir Daniel Pope, *The Making of Modern Advertising*, New York, Basic Books, 1983, p. 7. Nous avons d'ailleurs noté nous-même ce changement, car nous avons effectué quelques sondages dans les journaux. Cela nous a permis de constater qu'avant 1920, dans l'ensemble, les publicités des compagnies d'assurance vie étaient moins abondantes et plus schématiques. Pour nous, elles présentaient moins d'intérêt. Pope n'est pas le seul à désigner les années 1920 comme la décennie qui marque le début de la publicité moderne. C'est aussi ce que signale R. Johnston à propos de la publicité canadienne (*Selling themselves*, op. cit.), ainsi que Luc Côté et Jean-Guy Daigle à propos du Québec (*Publicité de masse et masse publicitaire: le marché québécois des années 1920 aux années 1960*, Ottawa, Les Presses de l'Université Ottawa, 1999, chapitre 1).

vestissements en matière de publicité au Québec<sup>18</sup>. Pour reconstituer le discours publicitaire des compagnies d'assurance vie sur les normes sociales, nous avons examiné un peu plus de trois cents publicités parues dans *Le Devoir*<sup>19</sup>, *Le Nouvelliste*<sup>20</sup>, le *Montréal Star*, le *Toronto Star*<sup>21</sup> et la *Revue moderne*<sup>22</sup>.

Ce corpus, nous l'avons établi à partir de celui que nous avons construit pour notre mémoire de maîtrise dont le sujet était le discours publicitaire des compagnies d'assurance sur la vie de 1920 à 1960<sup>23</sup>. Cette banque comprenait près de 2 000 publicités assurantielles<sup>24</sup>. Pour

les besoins de cet article, nous avons relevé seulement les annonces pour la période 1920-1938. Nous avons exclu les publicités sous forme de carte professionnelle, celles portant sur les bilans financiers ainsi que celles s'adressant à l'homme d'affaires pour retenir seulement celles sollicitant la famille<sup>25</sup> et la personne seule. C'est ainsi que nous avons reconstitué un corpus de 332 publicités différentes.

Ce nombre nous permet de quantifier plusieurs de nos observations et d'éviter de nous baser pour cela sur des impressions qui pourraient fausser notre jugement<sup>26</sup>. Cela dit, notre analyse est beaucoup plus qualitative que quantitative: comme nous l'avons expliqué plus tôt, nous nous intéressons avant tout au contenu des messages, à ce qui y est dit soit de façon explicite, soit plus implicitement, notamment à travers l'iconographie et les symboles utilisés.

#### *La classe moyenne et la famille nucléaire*

Nous avons ainsi constaté que la grande majorité des messages publicitaires parus dans la presse s'adresse en premier lieu aux travailleurs salariés, mariés et pères de famille<sup>27</sup>. Les illustrations présentent généralement des membres de la classe moyenne professionnelle. L'homme y figure le plus souvent vêtu d'un « veston-cravate ».

18. L. Côté et J.-G. Daigle, *Publicité de masse et masse publicitaire*, op. cit., p. 22.

19. Ce quotidien est publié depuis 1910 et était, dans les années 1920-1930, distribué principalement dans la région de Montréal. André Beaulieu et Jean Hamelin, *La presse québécoise: des origines à nos jours*, vol. IV, Québec, Presses de l'Université Laval, 1973, p. 328.

20. Ce journal est publié depuis 1920 et couvre le territoire de Trois-Rivières et de ses environs. Précisons toutefois que la première édition du *Nouveliste* est parue en octobre 1920: il nous manque donc pour cette année-là les mois de janvier à septembre. A. Beaulieu et J. Hamelin, *La presse québécoise: vol. VI*, op. cit., p. 17.

21. Le *Montréal Star* a été édité de 1892 à 1979. Le *Toronto Star* est publié, lui, depuis 1892. Ces choix se sont imposés par l'abondance des publicités de toutes sortes que l'on trouve dans l'un et l'autre et parce que ce sont des journaux bien implantés dans la communauté anglophone du Québec, de l'Ontario et même du Canada. D'ailleurs, le *Toronto Star* est le journal canadien qui a le plus fort tirage au pays. Rosemary T. Van Arsdell et Jerry Don Vann, *Periodicals of Queen Victoria's Empire*, Toronto, University of Toronto Press, 1996, p. 94-95.

22. La *Revue moderne* a été publiée entre 1919 et 1960. Elle devient *Châtelaine* en octobre 1960. Voir Jocelyne Valois, « La presse féminine et le rôle social de la femme », *Recherches sociographiques*, vol. 8, n° 3, septembre-décembre, 1967, p. 351-375.

23. Chantale Dureau, *La publicité de l'assurance vie au Québec: stratégies et discours (1920-1960)*, Mémoire de maîtrise (études québécoises), UQTR, 2007.

24. Dans un premier temps, l'éventail des journaux que nous avons choisis pour notre corpus comprenait également *La Presse*, le quotidien à plus fort tirage au Québec, dont le lectorat s'étend de la masse populaire à l'élite. (L. Côté et J.-G. Daigle, *Publicité de masse et masse publicitaire*, op. cit., p. 88, 62-67 et 350.) Cependant, les autres publications choisies avaient l'avantage de se dépouiller rapidement alors que celui-ci est particulièrement volumineux. Le dépouillement partiel que nous avons fait dans ce journal montrait que les campagnes publicitaires étaient généralement lancées à l'échelle du Québec, plus souvent

encore à l'échelle de l'ensemble du Canada. Donc, les publicités qui s'y trouvaient étaient susceptibles de se retrouver dans l'un ou l'autre des journaux retenus. Pour ce qui est de notre dépouillement, nous l'avons fait à intervalles serrés, soit une année sur deux à partir de 1920 dans le cas du *Nouveliste*, du *Devoir* et de la *Revue moderne*, tandis que les journaux anglophones, retenus surtout dans un but comparatif, ont été dépouillés une année sur quatre à partir de la même année. Chaque fois cependant, notre échantillonnage s'est appliqué à des années complètes plutôt qu'à quelques semaines ou à certains mois. Nous avons numérisé chacune de ces publicités et les avons toutes indexées dans un fichier informatique (File Maker 7.0). Pour chaque journal, nous avons créé une fiche par publicité et noté sur celle-ci toutes ses récurrences. Nous avons constitué ainsi un corpus de 1877 fiches, issues de 48 compagnies ou regroupements de compagnies distincts.

25. Nous entendons par famille un ménage composé d'au moins deux personnes et constitué soit d'un couple avec ou sans enfants, soit d'un adulte avec un ou des enfants.

26. Renée L'Écuyer, « L'analyse de contenu: notion et étapes », dans Jean-Pierre Deslaurier (dir.), *Les méthodes de la recherche qualitative*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 1987, p. 49-65.

27. Environ 5 % des publicités de notre échantillon ciblent la personne célibataire.

Nous avons aussi noté une dizaine de publicités qui évoquent plus spécifiquement le travail de l'ouvrier. Elles sont utilisées généralement lorsque les compagnies font la promotion d'une de leurs clauses qui protègent contre l'invalidité ou le chômage. Mais il semblerait que les concepteurs des publicités d'assurance vie aient plutôt choisi l'employé de bureau pour représenter le travailleur salarié. En fait, ce modèle de consommateur est celui que l'industrie publicitaire dans son ensemble met en scène dans la plupart des publicités. Luc Côté et Jean-Guy Daigle y voient une influence du milieu dans lequel évoluent les publicitaires. Ils auraient transposé de façon inconsciente leur réalité dans les publicités<sup>28</sup>. Ce travailleur habite dans une maison avec son épouse qui voit à l'entretien de celle-ci et s'occupe des enfants. C'est la famille nucléaire typique qui est présentée, une organisation familiale composée des parents et des enfants non mariés<sup>29</sup>. Les relations intergénérationnelles ne font pas partie de ce tableau et ce n'est pas non plus la famille nombreuse qui est dépeinte<sup>30</sup>. D'ailleurs, aucune des images dans les publicités que nous avons recueillies ne montre plus de trois enfants<sup>31</sup>. Dans 92 % des cas, il y en a juste un ou deux.

En examinant de plus près les publicités, on se rend compte que la responsabilité familiale est au cœur de l'argumentation des compagnies d'assurance vie. Chaque membre du couple a un rôle bien défini. L'homme est le soutien de famille grâce à un travail salarié. La femme, elle, n'a pas d'emploi rémunéré. Son rôle est celui de mère au foyer. Elle s'occupe de la maison, du mari et de l'éducation des enfants, permettant ainsi au mari de se consacrer à sa carrière. C'est sur cette division des rôles que les publicités d'assurance vont s'appuyer pour

convaincre les familles de leur besoin d'assurance vie<sup>32</sup>. En effet, comme la femme et les enfants sont sous la dépendance économique d'un homme et que le travail domestique de la mère est au cœur du fonctionnement de l'unité familiale<sup>33</sup>, le discours publicitaire affirme que l'homme a le devoir de s'assurer afin de laisser à sa femme un revenu si la mort le surprenait, pour que celle-ci puisse continuer à vivre, à élever et instruire les enfants. C'est pourquoi la façon dont les publicités d'assurance vie mettent en scène l'homme et la femme est liée directement aux rôles sociaux de sexe, une affirmation soutenue également par O'Neill<sup>34</sup>. Selon elle, et c'est aussi notre avis pour le Québec, l'industrie assurantienne présente la mort d'une des parties comme un déséquilibre que l'assurance vie serait en mesure de rétablir. Une brochure de la compagnie montréalaise La Sauvegarde, produite au début du XX<sup>e</sup> siècle, y fait clairement référence. Elle avance que l'assurance, en cas de mort du père, procurera à la veuve le revenu perdu. Si c'est la mère qui meurt, l'époux pourra avec l'argent de la police engager une domestique pour élever les enfants. Le tout est accompagné d'une image représentant une maison maintenue en équilibre par le père et un ange symbolisant l'assurance vie<sup>35</sup>.

### *Le pourvoyeur, le mari et le père*

Les acteurs de l'assurance vie ont ciblé l'homme en premier lieu en tant que figure d'autorité. Un extrait d'une publicité, commanditée par une association de compagnies d'assurance sur la vie<sup>36</sup> et publiée en 1928, résume les principaux arguments utilisés par ce secteur

28. L. Côté et J.-G. Daigle, *Publicité de masse et masse publicitaire*, op. cit., p. 198-199.

29. Emmanuel Todd, *L'invention de l'Europe*, Paris, Seuil, 1990, et Denyse Baillargeon, *Ménagère au temps de la crise*, Montréal, Les Éditions du Remue-ménage, 1991, p. 29.

30. Contrairement à ce qu'on a longtemps cru, les couples formés au Québec durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle n'avaient pas une ribambelle d'enfants. À cette époque, comme partout en Amérique, les familles nombreuses se font de plus en plus rares. Déjà vers 1940, en effet, les Québécoises n'ont en moyenne que trois enfants. C'est cette réalité que nous trouvons illustrée dans les messages publicitaires des compagnies d'assurance sur la vie.

31. Toutefois, une annonce de l'Excelsior Life mentionne la difficulté pour une femme seule de prendre en charge trois, voire sept enfants.

32. Geneviève Auger et Raymonde Lamothe, *De la poêle à frire à la ligne de feu*, Boréal express, Saint-Laurent, 1981, p. 97 et Denyse Baillargeon, *Ménagère au temps de la crise*, op. cit., p. 23-31.

33. *Ibid.*, ainsi que Michel Oris et Emiko Ochiai, « Family crisis in the context of different family system », Peter Lang (dir.), *When dad died*, Bern, Renzo Dorosa et Michel Oris (dir.), 2002, p. 30-36.

34. Marylee Ritter O'Neill, *The Widow's Peak*, op. cit.

35. Philius Bonhomme, *La Sauvegarde, compagnie d'assurance*, Montréal, La Sauvegarde, 1905[?], p. 25-26.

36. Tout au long de notre période d'étude, la Canadian Life Insurance Officers Association, qui regroupe plus d'une trentaine de compagnies d'assurance vie faisant affaire au Canada, finance des messages publicitaires dans les principaux journaux canadiens. Cette campagne publicitaire collective vante les mérites de l'assurance sur la vie.



durant l'entre-deux-guerres pour convaincre le mari d'assurer sa vie:

CE SOIR vos enfants s'endormiront en paix dans votre sollicitude et l'affection de leur mère. **À la mère appartiennent le dévouement, l'abnégation; à vous les responsabilités**<sup>37</sup>. C'est grâce à votre protection si vos mioches peuvent babiller joyeusement, sourire ingénument et reposer sans souci leur petit corps. Qu'arriverait-il si vous veniez à leur manquer? Seule [...] l'assurance-vie pourra garantir la protection de votre femme et de vos enfants, la perpétuation de votre sollicitude, quand vous ne serez plus. **Elle gardera votre foyer, protégera votre femme, assurera l'éducation de vos enfants et la paix de vos vieux jours**<sup>38</sup>.

Les messages mettent de l'avant le fait que, par la figure d'autorité qu'il représente – l'influence de la femme étant définie comme de nature essentiellement affective – et parce que l'homme est le principal pourvoyeur économique de la famille, la protection de cette dernière lui revient entièrement. D'ailleurs, légalement, le père a une obligation pécuniaire envers sa famille. Depuis 1869, le Code pénal prévoit en effet que, s'il refuse délibérément à sa femme ce dont elle a besoin pour se nourrir, se vêtir et se loger, il peut être condamné à une peine d'emprisonnement<sup>39</sup>. La définition de l'homme comme soutien de famille n'est donc pas seulement une norme sociale, mais aussi une obligation légale. Ce fait démontre l'importance que la société d'alors accorde à ce rôle. C'est à travers cette responsabilité que l'homme est ciblé comme principal interlocuteur et client dans les messages publicitaires des compagnies d'assurance sur la vie. Ce rôle est d'ailleurs évoqué dans les illustrations. En effet, dans près de 60 % des images représentant la cellule familiale, nous remarquons que la mère et les enfants forment un groupe distinct du père. Celui-ci, en retrait, semble veiller sur ces derniers ou réfléchir à leur avenir.

Dans les annonces des années 1920 et 1930, les messages publicitaires exploitent avant tout les conséquences dramatiques sur la famille de la mort du père qui n'a pas contracté d'assurance vie. Plusieurs retombées négatives sont évoquées telles que le travail de la femme

et des enfants, les comptes impayés, la perte de la maison et bien d'autres encore. Une annonce de la compagnie Imperial Life va jusqu'à évoquer que, sans assurance, une veuve pourrait être contrainte d'épouser un autre homme non par inclination, mais simplement par nécessité<sup>40</sup>. Selon le discours publicitaire, le devoir de l'homme est donc de subvenir au besoin de sa famille en toutes circonstances, la mort n'étant pas une excuse pour laisser celle-ci dans une situation économique incertaine, voire désespérée. Selon les assureurs vie, le meilleur moyen de garantir aux ménages une sécurité financière est de prendre une assurance; ne pas suivre ce conseil est un manquement de la part de l'homme. Les publicités évoquent également le déshonneur qui retomberait sur la famille si celle-ci devait recourir à la charité:

Vous ne vous souciez pas de ce qui arrivera après que vous serez parti? Ne dites pas cela – vous n'êtes pas sincère. Vous ne voulez certainement pas **laisser votre famille à la charité de vos parents et amis qui d'ailleurs ont leurs propres embarras**<sup>41</sup>.

Être obligé de se tourner vers la bienfaisance pour subvenir à ses besoins est une humiliation, d'autant plus qu'à cette époque la pauvreté est perçue comme un problème individuel relié à quelques tares morales<sup>42</sup>. Admettre que l'on a besoin d'aide, c'est avouer que l'on n'a pas su gérer sa vie et ses finances. Or, sans assistance publique, la perte du père de famille est susceptible d'entraîner l'épouse et les enfants survivants dans la pauvreté. Jusqu'en 1937, l'État québécois se contente de financer des organismes de charité, mais, cette année-là, il adopte pour la première fois une loi venant en aide aux mères nécessiteuses. Cependant, les conditions d'admissibilité sont limitées: la femme doit avoir deux enfants de moins de seize ans, résider dans la province depuis sept ans et fournir des garanties sur ses habiletés de mère, sa bonne conduite morale et sa condition de pauvreté<sup>43</sup>. Toutes ces contraintes ne peuvent qu'augmenter le sentiment de gêne que ressentent les femmes à faire de telles démarches. C'est pourquoi, malgré cette mesure, les com-

37. Le souligné, dans les extraits, est de nous.

38. *Le Nouvelliste*, 15 octobre 1928.

39. Bettina Bradburry, *Familles ouvrières à Montréal*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1995, p. 254-255.

40. *Le Nouvelliste*, 26 mai 1924.

41. Publicité de l'Imperial Life parue dans *Le Nouvelliste* le 12 avril 1926.

42. Denise Baillargeon, *Ménagère au temps de la crise*, op. cit., p. 198-205.

43. Collectif Clio. *L'histoire des femmes au Québec*, op. cit., p. 282.

pagnies d'assurance continuent à marteler qu'une assurance vie évitera à la famille de l'assuré l'humiliation de recourir à une aide extérieure :

Grâce à l'assurance sur la vie, les hommes peuvent acquérir la certitude que leurs dépendants auront de l'argent pour acheter la nourriture, les vêtements et les autres choses nécessaires à la vie – de l'argent pour maintenir leurs foyers – de l'argent pour payer l'instruction des enfants – de l'argent pour les soustraire à l'**humiliation** de la **charité privée** ou l'**assistance publique**<sup>44</sup>.

À partir du milieu des années 1930, les publicités, au lieu de mettre en scène les répercussions désastreuses que pourrait avoir pour la veuve l'absence d'assurance, optent à l'inverse pour une représentation de la veuve protégée avec succès par l'assurance du mari :

Se sentant parfaitement en sécurité parce qu'il sait que ceux qui lui sont chers sont à l'abri des coups de fortune grâce à l'assurance-vie, le mari et le père fait face à sa tâche quotidienne l'esprit exempt de soucis<sup>45</sup>.

Donc, au lieu de mettre l'accent sur le sentiment de culpabilité, les annonces montrent désormais la satisfaction de l'homme qui a eu le bon sens d'assurer sa vie.

Tout au long de la période étudiée, les publicités présentent la souscription à une assurance sur la vie comme une expression de respect du mari envers sa femme et également comme une preuve de sa qualité d'époux et d'homme. Les sociétés d'assurance vie font valoir qu'on juge le bon père de famille et la réputation de ce dernier aux mesures qu'il a prises pour mettre sa famille à l'abri des besoins en leur garantissant un revenu même après sa mort :

Le talent d'un homme à faire valoir ses facultés de rapport est vite connu après son décès. C'est alors que ses amis jugent de son habileté et de son esprit de prévoyance en voyant comment il a su pourvoir l'avenir des siens. Et c'est alors, peut-être, que l'on racontera l'histoire de cette pauvre veuve obligée de suer sang et

eau pour assurer la subsistance de ses enfants et leur procurer une éducation convenable. Ou alors que l'épouse éplorée apprendra avec émotion que la sollicitude de son cher défunt aura su pourvoir aux besoins des siens, non seulement de son vivant, mais encore plus après qu'il leur fut enlevé<sup>46</sup>.

Ce type d'argument rejoint le discours libéral de la prévoyance de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle qui est encore dominant jusqu'en 1930 et qui promeut l'idée selon laquelle il relevait de la responsabilité individuelle de se prémunir, ainsi que sa famille, contre les insécurités par l'épargne et l'assurance<sup>47</sup> :

Cette prédominance du rôle de l'homme et l'idée que la vie domestique et les compétences dans les soins et l'éducation des enfants sont du ressort de la femme sont nuancées alors que des publicités montrent des images où le père tisse des liens affectifs avec son enfant et voit à son éducation. En effet, sur 3 % des publicités analysées, le mari est illustré prenant soin des enfants, par exemple il apprend à marcher à son poupon, il fait la lecture à ses enfants, etc. C'est un pourcentage peu élevé, mais, compte tenu de la place de l'homme dans la société québécoise d'alors, il nous indique que le mari est plus qu'un simple pourvoyeur. Donc, la responsabilité parentale et l'amour que le père porte à sa progéniture sont aussi des thèmes exploités dans les messages publicitaires des compagnies d'assurance sur la vie. Le slogan de la campagne commune de 1922 à 1932 qualifiait d'ailleurs le geste que faisait le père en s'assurant : « L'amour qui ne meurt jamais. » En plus, pour convaincre le père de famille d'assurer sa vie, les assureurs vie mettent particulièrement de l'avant la question de l'accès des enfants à l'éducation. Selon ces messages, s'il venait à mourir et à laisser sa famille dans l'indigence, il est fort probable que les enfants seraient obligés d'abandonner l'école pour travailler :

Véritable personnification de l'innocence, de la confiance absolue, votre bambin est si loin de deviner les luttes qu'il devra affronter un jour ! Dans quelques années, il sera un grand gaillard bien décompté. Aura-

44. Publicité d'une campagne collective des assureurs vie publiée dans *Le Devoir* le 23 mars 1938.

45. Publicité de la Great West parue dans *Le Nouvelliste* le 15 septembre 1936.

46. Publicité de l'Imperial Life publiée dans *Le Nouvelliste* le 1<sup>er</sup> mars 1926.

47. M. Petitclerc. *Une forme d'entraide populaire*, Thèse de doctorat en histoire, Université du Québec à Montréal, février 2004, p. 351.

t-il alors l'avantage de pouvoir suivre un cours classique, ou sera-t-il obligé de se lancer dans la longue et pénible lutte pour essayer de se créer un avenir en concurrence avec d'autres qui seront plus avancés que lui<sup>48</sup>?

Le travail de l'enfant était répandu au XIX<sup>e</sup> siècle, mais au XX<sup>e</sup> siècle il est de moins en moins considéré comme acceptable<sup>49</sup>. Les parents du XX<sup>e</sup> siècle souhaitent que leurs enfants aient une meilleure vie que la leur. Dominique Marshall mentionne qu'au moment où sont instaurées les allocations familiales et l'obligation de fréquentation scolaire pour les enfants de moins de 14 ans, au début des années 1940, la plupart des parents de la classe ouvrière considèrent déjà l'éducation comme un outil important d'accès au marché du travail<sup>50</sup>. Sans dire que les messages publicitaires des compagnies d'assurance vie ont été un acteur de ce changement, nous pouvons penser tout au moins qu'ils ont contribué à souligner l'importance de l'éducation à la population. C'est ainsi que les publicités d'assurances sur la vie indiquent que les enfants sont un bien précieux à qui nous tenons à donner tous les moyens pour assurer leurs protections et leurs réussites. Elles insistent sur le fait que l'assurance sur la vie est une sécurité qui garantit que les enfants recevront une éducation, peu importe l'avenir du père. Par ailleurs, plusieurs compagnies d'assurance offrent d'assurer la vie des enfants pour leur créer un fonds d'études.

### *La mère, l'épouse et la veuve*

Quant à la femme, peu de publicités s'adressent à elle comme cliente potentielle. Elles représentent à peine 2 % des publicités de notre corpus. Si l'on en croit celles-ci, la femme qui a besoin d'assurance vie est célibataire et employée de bureau<sup>51</sup>. Elle doit s'assurer afin que sa famille puisse assumer les frais funéraires entraînés par son décès ainsi que pour se créer une caisse de retraite parce qu'elle ne peut compter que sur elle-même pour pourvoir à son avenir. La femme mariée quant à elle ne fait pas partie de la clientèle ciblée dans les publicités. Pourtant, déjà une brochure de La Sauvegarde parue

en 1905<sup>52</sup> de même qu'un livre publié en 1945 par la Canadian Life Officers Association<sup>53</sup> mentionnent que les femmes mariées devraient assurer leur vie car un certain nombre d'entre elles génèrent un revenu d'appoint essentiel à la famille. Il est paradoxal de constater que si, dans ces publications, les assureurs vie reconnaissent la contribution financière de l'épouse à l'économie familiale, leurs publicités insistent sur le fait que la femme ne devrait pas être dans l'obligation de travailler. En effet, l'un des principaux arguments évoqués pour inciter le mari à prendre de l'assurance est qu'il peut ainsi éviter à son épouse la difficile tâche de se trouver un emploi s'il venait à mourir avant que leurs enfants aient atteint l'âge de la majorité. Les sociétés d'assurance avancent que la femme n'a pas les compétences nécessaires pour se trouver un travail, qu'elle devra concurrencer avec de jeunes filles qui sont habituellement préférées à la dame d'un certain âge, que les emplois offerts sont mal rémunérés et qu'enfin elle ira à l'encontre de ses désirs et de ses obligations qui sont de rester à la maison pour s'occuper des enfants. Ces arguments sont mentionnés dans les deux extraits suivants :

« Votre épouse a-t-elle appris un métier? « Question impertinente! » dites-vous [...]. Si votre épouse est exposée à devenir un jour son propre gagne-pain, vous devriez lui faire apprendre un métier ou un travail quelconque dès maintenant [...] [ou assurer son avenir] au moyen d'une bonne police d'assurance sur la vie<sup>54</sup>.

Il y a dix ans que Marie a quitté l'ouvrage de bureau. Elle n'avait jamais cru qu'elle devrait y retourner. Mais voilà que la mort de George la force à se faire le gagne-pain de la famille. Il n'y a pas d'assurance et les enfants ont besoin d'elle à la maison<sup>55</sup>.

Les arguments publicitaires invoquent par ailleurs que, si la veuve se déniche un emploi, celui-ci ne serait pas suffisamment rémunérateur pour subvenir aux besoins

48. Publicité de la Great West dans *Le Nouvelliste*, 2 avril 1934.

49. V. R. Zelizer, *Princing the Priceless Child*, op. cit., p. 56-60.

50. Dominique Marshall, *Aux origines sociales de l'État-providence*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1998, p. 168-169.

51. Elle est illustrée surtout comme sténographe.

52. Philius Bonhomme, *La Sauvegarde, compagnie d'assurance*, Montréal, La Sauvegarde, 1905.

53. Canadian Life Insurance Officers Association, *Life insurance: a Canadian Handbook*, Toronto: Macmillan, 1945, également paru en français: *L'assurance sur la vie: petit manuel canadien*, Toronto, Canadian Life Insurance Officers Association, 1956.

54. Extrait d'une annonce de l'Imperial Life publiée dans *Le Nouvelliste* le 15 février 1926.

55. Extrait d'une publicité de l'Imperial Life publiée dans *Le Nouvelliste* le 21 septembre 1928.

d'une famille. Il est vrai que les femmes sont à l'époque sous-payées. À Montréal en 1921, elles reçoivent en moyenne 53,6 % du salaire des hommes, en 1931, c'est 56,1 % et en 1941, 51 %<sup>56</sup>. Les messages des compagnies d'assurance vie s'appuient sur des faits : l'épouse est désavantagée lorsqu'elle doit assumer seule le rôle de gagne-pain.

Cela ne signifie pas qu'elles sont absentes du monde du travail. En fait, depuis la révolution industrielle, bien que l'on définisse le rôle de la femme essentiellement à travers ses tâches ménagères et maternelles, plusieurs ont exercé des occupations rémunérées. Certaines font de la couture, du ménage, de la cuisine pour un tiers, d'autres tiennent une maison de chambres<sup>57</sup>. C'est d'ailleurs une pratique courante parmi les veuves pour se procurer un revenu<sup>58</sup>; ce fait est mentionné de manière défavorable dans quelques publicités :

Et aujourd'hui elle tient une maison de pension. Les enfants ont été placés dans une institution, voyez-vous cela – vous chef de famille – voyez-vous cette épouse dont vous être si fière **travailler soir et matin à servir une bande** [sic] de pensionnaires, pour rejoindre les deux bouts et donner aux enfants une éducation convenable<sup>59</sup>?

Le revenu qu'apporte l'épouse au ménage ne semble pas être suffisant pour convaincre les compagnies de concevoir des publicités qui la visent comme cliente. Cependant, rien ne nous empêche de croire que, lorsque l'agent d'assurance sollicite le mari, il ne profite pas de l'occasion pour le convaincre d'assurer également sa femme. D'ailleurs, certaines compagnies, comme la Canada Life et la Northern Life, offrent un plan familial qui assure chacun des membres de la famille. Les messages publicitaires vantant ce type de couverture s'adressent encore une fois au mari et c'est sa police qui englobe la protection des autres membres de la famille.

Nos observations confirment pour le Québec ce qu'O'Neill constate pour les États-Unis: entre 1920 et 1938, les messages publicitaires des compagnies d'assurance vie perpétuent l'idée suivant laquelle la femme ne souhaite pas et ne doit pas intégrer le marché du travail<sup>60</sup>. Il faut dire que cette représentation de la « femme ménagère » correspond aux valeurs d'un segment conservateur de la population. En effet, une grande partie de l'élite québécoise se montre défavorable à l'embauche féminine. Elle fait savoir que physiquement la femme n'est pas apte à assumer un travail extérieur, et que, ce faisant, elle perdrait de sa féminité et négligerait ses responsabilités maritales et parentales<sup>61</sup>. Ce sont des éléments que reprend à son profit le discours publicitaire des assureurs vie.

D'ailleurs, de façon générale, la femme est décrite dans les publicités de l'assurance vie comme un être fragile, incapable de se prendre en charge et menée par ses émotions, une image peu flatteuse qui tend à conforter l'homme dans sa position de chef de famille. Cette conception de la féminité amène les compagnies à offrir la possibilité de verser les indemnités sous forme de versements mensuels. Selon eux, cette méthode facilite la vie et la sécurité de l'épouse en deuil parce qu'il est difficile pour une femme de gérer de l'argent :

Le loup qui parle comme un ami. Votre famille est-elle protégée contre le loup qui sans scrupule vit aux dépens des veuves et des orphelins? Il arrive si souvent qu'il vola à la veuve l'argent retiré de ses assurances<sup>62</sup>.

Est-il juste de confier à une femme sans expérience dans l'administration de grosses sommes d'argent, le soin de gérer un fort montant payé par une compagnie d'assurance? Une femme est habituée à diriger seulement son intérieur, à toucher un certain revenu et à le dépenser. Elle peut avoir fait preuve d'habileté et de jugement dans l'administration de vos revenus de ménage sans pour cela être capable de faire des placements et veiller sur un capital<sup>63</sup>.

56. *Ibid.* p. 289.

57. D. Baillargeon, *Ménagère au temps de la crise*, *op. cit.*, p. 138-144; Bettina Bradbury, *Famille ouvrière à Montréal*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 1995, p. 230-233.

58. B. Bradbury, *Famille ouvrière à Montréal*, *op. cit.*, p. 263.

59. Publicité de l'Impérial Life parue dans *Le Nouvelliste* le 27 octobre 1924.

60. M. R. O'Neill, *The Widow's Peak*, *op. cit.*, p. 154-170.

61. *Ibid.*, p. 388.

62. Publicité de la Mutual Life publiée dans *Le Nouvelliste*, 11 septembre 1926.

63. Publicité de l'Imperial Life parue dans *Le Nouvelliste*, 7 décembre 1936.

Ainsi, malgré sa mort, le mari continue d'assumer son rôle de chef de famille et la femme, celui de ménagère. Le chèque mensuel vient remplacer les revenus que le conjoint procurait à la famille tout en assurant la protection de l'épouse contre les fraudeurs. Le dernier extrait rappelle que la femme administre le budget familial, mais pour les placements financiers cette tâche appartient à l'homme.

Comme nous l'avons évoqué au début de cet article, une de nos hypothèses de départ était que la femme pourrait, à titre de détentrice de la gestion du portefeuille familial, être invitée par les compagnies d'assurance à réserver dans son budget une somme d'argent pour payer les primes d'une assurance vie. À notre étonnement, les messages publicitaires n'exploitent pas cet argument. L'orientation des publicités indique plutôt que, pour les compagnies, c'est l'homme qui s'assure et c'est donc lui qui prend la décision d'acheter une police d'assurance sur la vie. La femme est même parfois perçue comme un obstacle à cette décision :

Si j'avais su! C'est arrivé si soudainement, de façon si imprévue et au moment où l'avenir apparaissait si beau! Quand je pense que maintes fois mon mari a voulu augmenter son assurance-vie. Mais je l'en dissuadais. Je travaillais contre mes intérêts [...]. Et naturellement, je l'emportais. Nous ne primes pas d'assurance. [...] Et trop souvent ce sont les enfants qui paient pour l'imprévoyance de la femme<sup>64</sup>.

Par contre, certains messages tentent de convaincre l'épouse d'influencer son mari pour qu'il prenne conscience de l'importance d'assurer sa vie. La femme est consciente du fait que, si son conjoint perd la vie, c'est elle qui en subira les conséquences financières. Pour sa part, La Sauvegarde publie dans la *Revue moderne* une annonce qui s'adresse directement à l'épouse, pour lui demander non pas d'assurer sa vie, mais de faire pression sur son mari pour que celui-ci prenne une assurance sur la sienne :

MADAME,

Absorbé par ses occupations consacrant sa vie au soutien de sa famille ambitieux d'en améliorer son sort, VOTRE MARI pense-t-il à vous protéger suffisamment en cas de malheur? Vous avez le droit et le devoir de vous intéresser à cette question vitale<sup>65</sup>.

Bref, l'industrie de l'assurance sur la vie cherche à convaincre l'homme en utilisant la femme. Cela suggère que dans les familles québécoises, lors de la signature de contrat, c'est le mari qui prend la part la plus importante dans la prise de la décision<sup>66</sup>.

En fait, même dans la *Revue moderne* dont le lectorat est essentiellement féminin, l'image que l'on projette de la femme et les arguments que l'on retrouve dans les messages publicitaires sont similaires à ceux qui sont mis de l'avant dans la presse en général. Le mari doit assurer sa vie pour éviter à sa famille les difficultés financières engendrées par sa mort. L'image de la femme est centrée sur ses devoirs d'épouse et de mère. L'émancipation des femmes<sup>67</sup> qui fait quelques progrès au cours de la période 1920-1938 ne se répercute pas immédiatement dans les propos tenus dans les revues féminines québécoises<sup>68</sup>. En effet, dans son étude sur la presse féminine, Jocelyne Valois indique que, de 1919 à 1960, les articles qui paraissent dans la *Revue moderne* maintiennent et encouragent les lectrices dans leur fonction de ménagères. C'est à partir des années 1960 que le féminisme amène un discours plus libérateur<sup>69</sup>. Cela dit, on conviendra qu'il serait plutôt mal venu pour une compagnie d'assurance sur la vie d'affirmer que, si la femme d'un assuré a la chance de voir son mari trépasser, elle pourra profiter du capital qui lui sera versé pour mieux s'accomplir en tant que personne.

65. Publicité de La Sauvegarde, *Revue moderne*, janvier 1930.

66. Il faut souligner que la situation juridique de la femme mariée, avant 1965, faisait de celle-ci la subordonnée de l'homme. Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, op. cit., p. 333.

67. Elles obtiennent, rappelons-le, le droit de gérer leur salaire en propre en 1931, le droit de vote en 1940 et elles sont de plus en plus présentes sur le marché du travail. Collectif Clio, *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, op. cit., p. 348-366.

68. Jocelyne Valois, « La presse féminine et le rôle social de la femme », *Recherches sociographiques*, vol. 8, n° 3, septembre-décembre 1967, p. 351-375.

69. *Ibid.*, p. 356-359.

64. Publicité de la campagne collective dans *Le Devoir*, 20 octobre 1930.



En fait, le thème de la femme maîtresse de maison à temps plein domine largement le monde publicitaire du XX<sup>e</sup> siècle, tous produits confondus<sup>70</sup>. Il n'est donc pas une caractéristique de la publicité des compagnies d'assurance sur la vie. Cependant, tandis que pour d'autres produits les publicitaires exploitent le sentiment d'accomplissement de la femme, ses capacités et ses talents à gérer sa maisonnée, les messages publicitaires des sociétés d'assurance la présentent généralement comme un être qui a le droit d'être protégé et dirigé. De même, alors que l'industrie publicitaire présente la femme comme un élément complémentaire et essentiel de la structure familiale, les annonces des sociétés d'assurance tendent plutôt à faire du statut de l'homme le sommet de la hiérarchie familiale. Cette image réductrice et peu valorisante pour la femme s'explique par le choix de l'interlocuteur. En effet, si l'industrie publicitaire s'adresse en premier lieu à la femme, c'est l'inverse dans les publicités d'assurance vie, qui valorisent plutôt la masculinité.

En somme, notre étude démontre que la division du travail qui existe en principe à cette époque, c'est-à-dire « homme-pourvoyeur » « femme-ménagère », est au cœur du discours publicitaire. Celui-ci met de l'avant l'idée que le mari a le devoir d'assurer sa vie afin de laisser un revenu à sa famille si sa mort survient avant que les enfants ne soient élevés et instruits. La prédominance du travail salarié de l'homme place la femme dans une position de dépendance telle que les enfants et elle se trouvent dans une situation critique si le mari vient à mourir. C'est à partir de cette perspective que les publicités de l'assurance vie font de l'homme le principal interlocuteur visé. Cet aspect que nous avons abordé rapidement dans cet article sera l'objet de nos prochaines recherches, car, si la représentation de la femme a été abordée dans de nombreuses études, celle de l'homme est un sujet nouveau dans l'historiographie.

70. L. Côté et J.-G. Daigle, *Publicité de masse et masse publicitaire*, op. cit., p. 198-200.

## Bibliographie

### *Presse et publicité*

BEAULIEU, André et Jean HAMELIN (1973), *La presse québécoise : des origines à nos jours*, Québec, Presses de l'Université Laval, vol. II à VI.

BONVILLE, Jean de (1988), *La presse québécoise de 1884 à 1914*, Sillery, Presses de l'Université Laval, 416 p.

### *Méthodologie*

LANDRY, Réjean (2003), « L'analyse de contenu », dans Benoît Gauthier (dir.), *Recherche sociale : de la problématique à la collecte des données*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 337-359.

L'ÉCUYER, René (1987), « L'analyse de contenu : notion et étapes », dans Jean-Pierre Deslauriers (dir.), *Les méthodes de la recherche qualitative*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, p. 49-65.

### *L'industrie de la publicité*

CÔTÉ, Luc, et Jean-Guy DAIGLE (1999), *Publicité de masse et masse publicitaire : le marché québécois des années 1920 aux années 1960*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 362 p.

HARRY, Stephenson et Carlton MCNAUGHT (1940), *The Story of Advertising in Canada. A Chronicle of Fifty years*, Toronto, Ryerson Press, 364 p.

JOHNSTON, Russell (2001), *Selling themselves: The Emergence of Canadian Advertising*, Toronto, Buffalo, London, University of Toronto, 355 p.

### *La publicité et la société*

DELIS HILL, Daniel (2002), *Advertising to the American Woman, 1900-1999*, Columbus, State University Press, 329 p.

EWEN, Stuart (1983), *Consciences sous influence*, Paris, Aubier Montaigne (traduction de *Captains of Consciousness*, New York, 1976), 240 p.

GRUBER GARVEY, Ellen (1996), *The Adman in the Parlor: Magazines and the Gendering of Consumer Culture, 1880s to 1910s*, New York, Oxford University Press, 240 p.

LEARS, Jackson (1994), *Fables of Abundance: A Cultural History of Advertising in America*, New York, Basic Books, 512 p.

MARCHAND, Roland (1985), *Advertising the American Dream*, Berkeley, University of California, 448 p.

NORRIS, James D. (1990), *Advertising and the Transformation of the American Society, 1865-1920*, New York, Greenwood Press, 206 p.

PEISS, Kathy I. (1998), *Hope in a Jar: The Making of America's Beauty Culture*, New York, Metropolitan Books et Henry Holt, 334 p.

POPE, Daniel (1983), *The Making of Modern Advertising*, New York, Basic Books, 340 p.

SIVULKA, Juliann (1998), *Soap, Sex and Cigarettes: A Cultural History of American Advertising*, New York, Wadsworth Publishing Company, 448 p.

SIVULKA, Juliann (2001), *Stronger than Dirt: A Cultural History of Advertising Personal Hygiene in America, 1875 to 1940*, Amherst, Humanity Books, 369 p.

WEIL DAVIS, Simone (2000), *Living up to the Ads: Gender Fictions of the 1920s*, Durham et London, Duke University Press, 248 p.

### ***Culture de risque et État-providence***

BECK, Ulrich (2001[c. 1986]), *La société du risque: sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Flammarion, 521 p.

EWALD, François (1996), *Histoire de l'État-providence*, Paris, Grasset, 317 p.

GIDDENS, Anthony (1994), *Les conséquences de la modernité*, Paris, L'Harmattan, 364 p.

MARSHALL, Dominique (1998), *Aux origines sociales de l'État-providence*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 317 p.

MARSHALL, Dominique (1994), «Nationalisme et politiques sociales au Québec depuis 1867 : un siècle de rendez-vous manqués entre l'État, l'Église et les familles», *British Journal of Canadian Studies*, vol. 9, n° 2, p. 301-309.

### ***Histoire de l'assurance***

NEUFELD, E. P. (1972), *The Financial System of Canada*. New York, St. Martin's Press, p. 244 à 288.

ROTMAN ZELIZER, Viviana A. (1983), *Morals and Markets: The Development of Life Insurance in the United States*, Nouveau-Brunswick, Transaction Books, 210 p.

SAINT-PIERRE, Jacques et Diane SAINT-PIERRE (2002), «L'assurance de la personne au Québec depuis 1930», *Assurance*, vol. 70, n° 1, avril, p. 51-71.

PETITCLERC, Martin (2004), *Une forme d'entraide populaire: histoire des sociétés québécoises de secours mutuels au 19<sup>e</sup> siècle*, Thèse de doctorat en histoire, Université du Québec à Montréal, 381 p.

### ***Histoire de la famille et de ses membres***

AUGER, Geneviève et Raymonde LAMONTHE (1981), *De la poêle à frire à la ligne de feu*, Boréal express, Saint-Laurent, 232 p.

BAILLARGEON, Denyse (1991), *Ménagère au temps de la crise*, Montréal, Les Éditions du Remue-ménage, 311 p.

BÉLISLE, Diane (1985), «Une histoire de ménagère», dans Louise Vandelac (dir.), *Du travail et de l'amour*, Montréal, Éditions Saint-Martin, p. 69 à 98.

BRADBURY, Bettina (1995), *Familles ouvrières à Montréal*, Montréal, Les Éditions du Boréal, 184 p.

BORSAY, Peter (2006), *A History of Leisure*, New York, Palgrave Macmillan, 306 p.

COLLECTIF CLIO (1992), *L'histoire des femmes au Québec depuis quatre siècles*, Montréal, Le Jour, 646 p.

DUHAIME, Vincent (2004), «Les pères ont ici leur devoir», *RHAF*, vol. 57, n° 4 (printemps), p. 535-538.

GAUTHIER, Anne (1985), « État-mari, État-papa.

Les politiques sociales et le travail domestique », Louis Vandelac (dir.), *Du travail et de l'amour*, Montréal, Éditions Saint-Martin, p. 257-312.

ORIS, Michel et Emiko OCHIAI (2002), « Family crisis in the context of different family system », Peter Lang (dir.), *When dad died*, Bern, Renzo Dorosa et Michel Oris (dir.), p. 17-79.

PRAZ, Anne-Françoise (2005), *De l'enfant utile à l'enfant précieux: filles et garçons dans les cantons de Vaud et Fribourg, 1860-1930*, Lausanne, Édition Antipode, 652 p.

VALOIS, Jocelyne (1967), « La presse féminine et le rôle social de la femme », *Recherches sociographiques*, vol. 8, n° 3, septembre-décembre, p. 351-375.

ZELIZER, Viviana A. (1985), *Princing the Priceless Child: The Changing Social Values of Children*, Basic Books, New York, 296 p.



DEUXIÈME PARTIE

# Des processus économiques et politiques





# Les transformations de la batellerie bas-laurentienne, 1874-1920

Quelques aspects de la modernisation de l'industrie  
du transport fluvial dans la région

L'auteure était, au moment du 12<sup>e</sup> Colloque étudiant du CIEQ, inscrite à la maîtrise en études québécoises à l'UQTR<sup>1</sup>. Elle a déposé son mémoire en 2008. Son projet de recherche, effectué sous la direction de France Normand, s'inscrivait dans le domaine de l'histoire maritime. Elle nous présente ici un aperçu de ses travaux portant sur la propriété et les activités maritimes dans le Bas-Saint-Laurent de 1874 à 1920. Parallèlement à ses études, elle a occupé un poste de principale assistante de recherche pour le projet *L'histoire sociale des populations maritimes de l'est du Québec (1851-1921)* de M<sup>me</sup> Normand. Enfin, l'auteure a collaboré pendant trois ans à l'Association des étudiants en études québécoises de l'UQTR, où elle a notamment assumé la fonction de trésorière.

Texte de Karine Maurais

Diplômée de la maîtrise en études québécoises  
CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

---

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le rôle du transport par eau dans la socioéconomie québécoise sera progressivement appelé à se modifier sous l'influence de l'intensification des échanges et des améliorations d'ensemble du réseau de transport. Cette activité joue encore, au milieu du siècle, un rôle essentiel dans les déplacements, une grande partie des échanges locaux et interrégionaux se faisant prioritairement par navigation intérieure. Avec la construction des routes, puis l'extension du réseau ferroviaire, la position relative de la voie d'eau dans le système de transport connaîtra un déclin manifeste à compter des dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle.

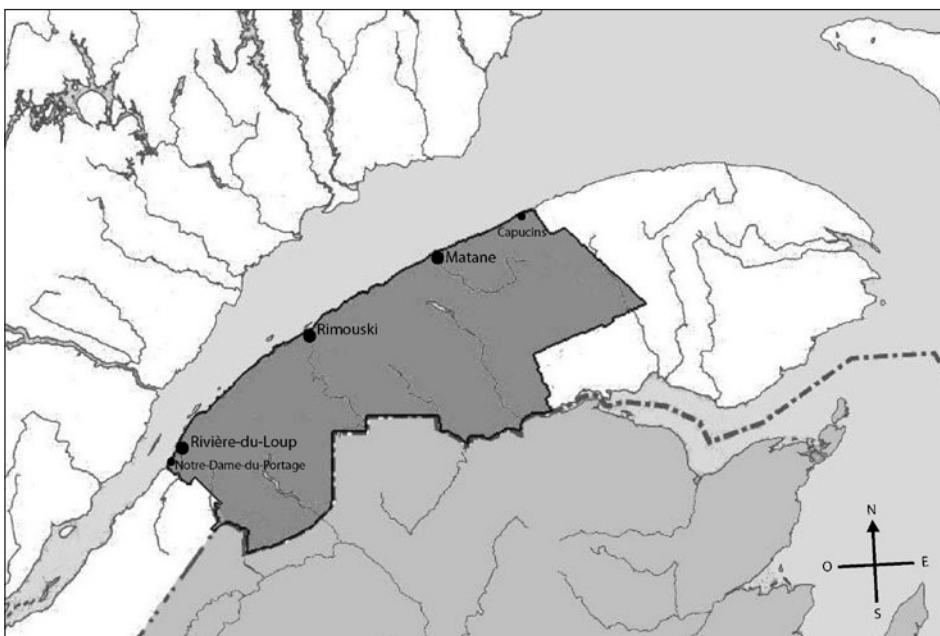
---

1. Cette recherche a obtenu le soutien financier du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et de la Fondation Desjardins.

Dans les régions maritimes de l'est du Québec, la navigation à voile conserve plus longtemps sa prépondérance sur les autres modes de transport que dans le centre de la province. Par sa proximité, le fleuve répond adéquatement aux besoins de déplacement des populations littorales et côtières. L'exploitation des ressources marines, notamment les ressources halieutiques, fournit également un revenu d'appoint aux riverains.

Sise à l'entrée du fleuve, en zone estuarienne, la région du Bas-Saint-Laurent est représentative de cette lente transition qu'on observe, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans les régions maritimes de l'est de la province. Ainsi, le cas bas-laurentien se prête particulièrement bien à l'étude de la transformation des équipements de navigation dans le contexte des profonds changements que provoquent alors l'essor industriel et l'expansion de l'économie de marché.

La présente étude est issue d'une recherche en cours sur la transformation de la propriété maritime dans le Bas-Saint-Laurent<sup>2</sup>. Nous nous intéressons notamment au financement et aux stratégies d'investissement dans les navires commerciaux. Dans cet article, nous nous attacherons plus particulièrement à retracer l'évolution de la flotte détenue dans la région entre 1874 et 1920. La première partie du texte est consacrée à la présentation générale du terrain et de la période d'enquête. Nous montrerons ensuite comment notre étude s'inscrit dans la production scientifique relative à la transformation de l'industrie navale de l'est du Canada. Enfin, après avoir brièvement présenté notre corpus, nous tenterons de reconstituer l'offre de transport en mettant l'accent sur la taille, la composition et les principales caractéristiques physiques de la flotte bas-laurentienne.



### Le Bas-Saint-Laurent contemporain

Source: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Gouvernement du Québec

2. Karine Maurais, *Activité et propriété maritimes dans la région du Bas-Saint-Laurent, 1874-1920*, Mémoire de maîtrise (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 2008, 115 p.

## L'intérêt de connaître la flotte régionale

La batellerie qui parcourt le fleuve au XIX<sup>e</sup> siècle est très variée, témoignant des avancées technologiques et des besoins des navigants et transporteurs. À la fin du siècle, divers types de bâtiments se côtoient dans l'estuaire laurentien : barques de pêcheurs, goélettes à voiles ou à moteur, grands voiliers, barges chargées de bois, sans compter les divers petits caboteurs côtiers à vapeur (à aubes ou à hélice). La région du Bas-Saint-Laurent est aussi dotée d'une batellerie spécialisée, qui met avantageusement à profit les particularités physiques du milieu. En effet, comme l'ont montré les travaux d'Alain Franck<sup>3</sup>, les goélettes à voile qui fréquentent la région estuarienne, soit les goélettes à fond plat, se distinguent des autres voiliers (les goélettes à quille) actifs dans d'autres secteurs du fleuve. D'une structure semblable à celle de leurs vis-à-vis, les goélettes à fond plat sont dotées d'une forme singulière, tel que l'indique leur nom. Ce sont des bateaux de petite taille, à deux mâts, fabriqués en bois, dont le plan de dérive est peu prononcé, de manière à faciliter les chargements et les déchargements et à réduire au minimum le tirant d'eau<sup>4</sup>. Grâce à leur fond plat, ces bateaux peuvent accoster sur les rives sans avoir à utiliser les quais. Le relief du littoral estuarien, caractérisé par la présence de battures, commande ainsi l'utilisation de ce type particulier de bâtiment, capable de s'échouer en toute sécurité à marée basse. Malgré l'étude spécialisée d'Alain Franck sur le cabotage dans l'estuaire, aucune recherche n'a porté jusqu'à présent sur l'évolution de la propriété maritime dans le Bas-Saint-Laurent, de sorte que les modalités d'acquisition des navires et les mécanismes de leur financement demeurent méconnus. C'est précisément cette direction de recherche que nous avons décidé de privilégier.

## La région et la période à l'étude

Le Bas-Saint-Laurent est une région à vocation maritime, où les échanges par voie d'eau jouent un rôle prépondérant à l'époque de la navigation à voile. L'activité maritime, comme nous l'avons déjà suggéré, y trouve d'ailleurs les conditions propices à son développement. Son paysage est fortement marqué par la présence de l'eau : outre une large



*Chargement d'une goélette à marée basse, La Malbaie, Québec, vers 1895*

© Archives photographiques Notman, Musée McCord, Montréal, VIEW-3896

façade fluviale, un grand nombre de lacs et de rivières, d'une envergure certaine, marquent le relief régional<sup>5</sup>. La navigation intérieure<sup>6</sup> brise donc très tôt l'éloignement de la région, d'autant plus que, jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, les échanges s'y font principalement par voie d'eau.

3. A. Franck, 1984.

4. *Ibid.*, p. 25.

5. Le réseau hydrographique régional se divise en deux bassins versants. La face nord du réseau comprend sept bassins hydrographiques, soit ceux des rivières du Loup, des Trois Pistoles, du Bic, de Rimouski, de Mitis, de Martigou, de la Blanche et de Matane. Le versant sud comprend quant à lui deux bassins : celui de la baie de Fundy et celui de la baie des Chaleurs. (J.-C. Fortin et A. Lechasseur, 1993, p. 44.)

6. Les limites de la navigation intérieure s'étendent jusqu'aux rivières et plans d'eau navigables de la région.



Pourquoi une telle importance du transport maritime dans le Bas-Saint-Laurent? D'abord, la frange littorale bas-laurentienne constitue un espace transitionnel stratégique entre l'océan et l'intérieur du continent. Dès les débuts de la colonie, cette zone représente un lieu de passage essentiel, à la fois pour le commerce avec l'extérieur et le transport de passagers. Par ailleurs, le territoire en bordure du fleuve constitue un point de contact pour l'arrière-pays: les quais, les routes et les chemins de fer s'y rencontrent, participant à l'exportation des ressources régionales, tels le bois et les produits agricoles, et permettant l'entrée des produits manufacturés provenant des environs de Québec. Corridor terrestre entre les Maritimes et la Côte-du-Sud, le territoire bas-laurentien tire également profit, tout au long du XIX<sup>e</sup> siècle, d'investissements considérables pour concrétiser l'axe sud-est-nord-ouest<sup>7</sup>. En 1860, le chemin de fer atteint Rivière-du-Loup, par la ligne du Grand Tronc; de là, à partir de 1876, un embranchement de l'Intercolonial rejoint les Maritimes en passant par la vallée de la Matapédia. Plus tard, en 1910, le Canada and Gulf Terminal Railway gagne Matane, faisant alors du Bas-Saint-Laurent l'une des régions périphériques les mieux articulées.

Sur le plan du transport et des communications, la situation du Bas-Saint-Laurent se différencie des autres régions du Québec. Sa position à l'entrée du fleuve lui permet de profiter rapidement des innovations technologiques (phares, navires à vapeur en fer, télégraphe, chemins de fer sur rails d'acier<sup>8</sup>). Avec sa station officielle de pilotage, établie dès 1762, la région constitue également un lieu de transition de la navigation intérieure<sup>9</sup>.

Le choix de cette région d'étude s'explique principalement par sa forte vocation maritime. Quoique la disponibilité des ressources nous permette de percevoir deux secteurs géographiques distincts – un à l'est, davantage voué à la pêche, et un autre à l'ouest,

plus agricole –, les activités maritimes prédominent néanmoins largement.

Quant à la période retenue, les années 1874 à 1920, elle correspond à l'un des objectifs mêmes de notre recherche, qui est d'évaluer les effets des avancées technologiques de la vapeur et du diesel sur la propriété maritime. À partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les innovations dans le secteur technique non seulement bonifient la production industrielle, mais améliorent considérablement l'efficacité du transport maritime, d'où les changements visibles dans la composition de la flotte québécoise.

### **La transformation des flottes de l'est du Canada à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle**

Au Canada, le premier bateau à vapeur à descendre le fleuve est l'*Accommodation*, lancé par le brasseur John Molson en 1809. Cette précoce introduction de l'énergie à vapeur sur un bâtiment de navigation fluviale ne doit cependant pas masquer sa lente diffusion. En effet, l'utilisation de la vapeur se répand lentement dans les flottes, au Québec, comme ailleurs au Canada, et se généralise surtout à partir de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, atteignant son sommet dans le dernier quart du siècle. L'exploitation de cette nouvelle énergie modifie profondément les conditions du transport maritime, celui-ci n'étant alors plus soumis à l'inconstance du vent.

La goélette prédomine sur le Saint-Laurent et ses affluents jusqu'aux années 1870, mais sa popularité décroît rapidement à partir des années 1880. Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, les vapeurs ne menacent pas réellement les voiliers, car ces derniers sont affectés surtout au transport des passagers et du courrier, de même qu'au remorquage. La voile demeure également le moyen de transport le plus économique sur le fleuve. La cohabitation des voiliers et des vapeurs dans le transport fluvial est d'ailleurs un fait attesté par plusieurs historiens. France Normand indique, pour le port de Québec<sup>10</sup>, que la voile conserve une nette prépondérance au cours de la période 1875-1895, alors que s'opère la transition vers la vapeur (quoique le recul de la voile soit

7. Pensons à l'aménagement de canaux entre les Grands Lacs et l'Atlantique, au creusement d'un chenal dans le lac Saint-Pierre, à la réalisation d'un réseau de ports et de quais, à l'expansion du réseau ferroviaire, à la réfection du système routier, etc.

8. J.-C. Fortin et A. Lechasseur, 1993, p. 176.

9. Les transatlantiques procèdent au transbordement des pilotes à la station de pilotage située d'abord au Bic (1762), puis à Pointe-au-Père (1906).

10. F. Normand, 1997, p. 163.

évident)<sup>11</sup>. Il est certain que la généralisation de la technologie de la vapeur dans les liaisons jusqu'à Montréal fait chanceler la voile au tournant du XX<sup>e</sup> siècle.

Comme on le sait, les voiliers conservent longtemps une position prépondérante au sein de la flotte bas-laurentienne. Mais quelle sera l'attitude des entrepreneurs face à la vapeur? Malgré la présence plus limitée de capitaux en région, investiront-ils également ce secteur de transport, y voyant un moyen de rentabiliser certaines de leurs activités? Surtout, cette technologie sera-t-elle véritablement adaptée aux conditions du petit commerce dans l'estuaire? Nous tenterons plus loin de répondre à ces interrogations.

Dans leur histoire économique et sociale du Québec, Jean Hamelin et Yves Roby suggèrent également que les vapeurs tardent à remplacer les voiliers<sup>12</sup>. À leurs débuts, les performances des vapeurs impressionnent peu les armateurs: leur efficacité est quelquefois douteuse, leur coût de fonctionnement est élevé et leur sécurité laisse à désirer. Ceux-ci préfèrent continuer à miser sur le voilier, d'autant plus que son rendement tend à s'améliorer. Ce n'est qu'au terme d'une série de perfectionnements, entre les années 1850 et 1890, que les vapeurs s'imposent progressivement sur les eaux fluviales.

La situation s'esquisse de manière similaire dans les provinces atlantiques, comme le démontrent les travaux du Maritime History Group (MHG) de l'Université Memorial, à Terre-Neuve<sup>13</sup>. Bien que nous ayons affaire ici à une flotte bien différente de celle qui est affectée à la petite navigation sur le fleuve – car la région atlantique est sillonnée par de plus gros bâtiments, notamment

par des océaniques –, leurs travaux mettent également en évidence la persistance de la voile au cours des dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle. Les recherches d'Alexander, Sager et Fischer, entre autres, sur l'évolution des flottes de voiliers océaniques de l'est du Canada<sup>14</sup>, indiquent que les facteurs du marché et les innovations technologiques permettent aux voiliers de demeurer compétitifs dans le commerce de gros jusqu'au début des années 1880, retardant ainsi l'introduction de la vapeur<sup>15</sup>. Dans un chapitre portant sur la marine marchande canadienne et le commerce d'exportation<sup>16</sup>, Keith Matthew soutient quant à lui que la croissance phénoménale du nombre de grands voiliers canadiens au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle s'expliquerait par l'avantage économique de ce mode de transport par rapport aux autres technologies alternatives offertes à l'époque, compte tenu de l'efficacité des voiliers dans le commerce de gros. Même si les voiliers canadiens perdent pied plus rapidement que les vapeurs, ils participent plus activement à certains types de commerce (ex.: grain, bois) et ce, jusque dans les années 1870. Pour notre part, bien que nous n'ayons pas tenté de vérifier dans quelle proportion les produits agricoles et forestiers sont véhiculés par bateau à voiles ou à vapeur, les travaux que nous avons pu consulter nous amènent à croire que les commerçants de notre région d'étude trouveront certainement plus avantageux de faire transporter leurs marchandises par voilier, embarcation plus adaptée au transport de pondéreux, les vapeurs étant moins rentables pour transporter ces produits<sup>17</sup>.

Au Québec, la voile – et non la batellerie dans son ensemble, comme nous l'avons souligné précédemment –, souffrira de la concurrence du rail et du camion. Bien qu'il soit à ses débuts un utile complément au réseau de canaux, le chemin de fer devient une menace pour la navigation intérieure à partir des années 1870, notamment en raison du fait que son service est offert même durant la saison hivernale. Néanmoins, le navire demeure avantageux sur bien des points. Plus économique pour le transport des matières pondéreuses, telles que le bois, il constitue également un moyen de transport essentiel dans les régions peu peuplées, où le réseau de transport est très peu dense, d'autant plus qu'il

11. Les vapeurs deviennent de plus en plus présents à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, comme l'attestent les travaux de Normand et Franck. Selon ce dernier, à partir de 1876, il y a 27 % plus de navires à voiles qu'à vapeur enregistrés au port de Québec, quoique le tonnage des vapeurs soit trois fois plus élevé que celui des caboteurs à voile. (A. Franck, 1984, p. 123.)

12. J. Hamelin et Y. Roby, 1971, p. 101-119.

13. Les recherches ont été menées lors du projet du Groupe d'étude sur les transports maritimes des provinces atlantiques (Atlantic Canada Shipping Project). Outre six volumes portant sur différents aspects de l'industrie maritime atlantique, le groupe d'étude a produit une synthèse exposant les principaux traits de l'ascension et du déclin des flottes de voiliers de l'est du Canada entre 1820 et 1914. (E. W. Sager et G. E. Panting, 1990, 289 p.)

14. Ils ont étudié les flottes de Yarmouth, d'Halifax et de Saint John, pour la période 1860 à 1900 environ.

15. D. Alexander et R. Ommer (dir.), 1979, p. 63-155.

16. *Ibid.*, p. 195-243.

17. F. Normand, 1988.

constitue un lien important avec les marchés extérieurs. Enfin, le navire facilite grandement la fréquentation est-ouest des marchés urbains tout en facilitant les relations interrives. Avec l'arrivée du moteur à essence au tournant du siècle, les déplacements sont de nouveau profondément transformés. Grâce à la construction de nouvelles routes, le camion relie désormais des régions qui dépendaient de la navigation. Dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, la route se substituera au rail, en atteignant des régions que le chemin de fer ne dessert pas. Même si le rail et la route sonnent le glas du cabotage dans certaines régions telles que la Côte-du-Sud et le Bas-Saint-Laurent, le cabotage à voiles persiste jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale dans la région de Gaspé. Au lendemain de la guerre, la motorisation des goélettes rendra néanmoins le déclin de la voile inévitable.

### Le corpus et la méthodologie

Notre échantillon de navires a été constitué à partir des listes de l'enregistrement maritime du Canada. Produites généralement sur une base triennale, celles-ci sont dressées par le ministère de la Marine et des Pêcheries du Canada et accompagnent son rapport annuel. Les listes agrégées énumèrent tous les navires enregistrés dans les ports canadiens. Elles contiennent quelques informations de base relatives au bâtiment, notamment son numéro officiel d'immatriculation (qui est un numéro unique), son nom, son lieu de construction, ses caractéristiques physiques et quelques renseignements sur son propriétaire (nom et lieu de résidence). Les navires qui figurent dans ces agrégés sont des bâtiments que l'État considère officiellement actifs au moment de leur recension. Les listes nous ont donc permis de retracer à la fois les navires en service en 1874 et ceux qui ont été lancés après cette date, ouvrant ainsi la voie à l'étude du renouvellement de la batellerie bas-laurentienne.

Une première reconstitution de la flotte bas-laurentienne passait nécessairement par le dépouillement de ces listes. Le relevé systématique des navires rattachés à notre région d'étude, dans huit de ces listes (à intervalles réguliers d'environ six ans), nous a permis de recenser 223 navires construits à l'intérieur des limites bas-laurentiennes ou possédés par des intérêts régionaux. Parmi ces navires exploités de 1874 à 1920, 195 transiteront à un moment ou à un autre entre les mains d'intérêts maritimes bas-laurentiens. Du point de vue administratif, la flotte recensée relève de Québec comme port d'attache.

Évidemment, une fine compréhension des enjeux de la propriété maritime ne saurait se limiter à l'analyse de ces seules listes. La seconde partie de notre étude, qui porte sur la propriété des navires, exige en outre la consultation systématique de tous les registres de l'enregistrement pour les années 1874 à 1920, de même que celle des registres des transactions subséquentes, de manière à avoir prise sur les transactions effectuées sur chacun de ces navires<sup>18</sup>.

### La structure de la flotte du Bas-Saint-Laurent et ses transformations

Suivant la disponibilité des listes agrégées des navires canadiens, l'étude de la structure de la flotte et de ses transformations couvre ici la période de 1874 à 1920<sup>19</sup>. Dans l'objectif de mettre en lumière certains traits de la modernisation de l'industrie du transport fluvial dans la région bas-laurentienne, nous tenterons de répondre aux questions suivantes. Quelles sont les caractéristiques de la flotte en 1874? De quelle manière évolue-t-elle? Enfin, comment la flotte se présente-t-elle au terme de l'étude, en 1920?

Au cours de la période qui nous intéresse, le nombre total de navires en activité ne franchit en aucun moment la barre des 80 unités, atteignant tout au plus 75 unités pendant quelques années (TABLEAU 1). En 1874, la flotte se compose de 54 embarcations. En 1920, la présence de seulement 37 navires semble à première vue suggérer une lente diminution, équivalant à un recul d'environ un tiers d'un bout à l'autre de la période<sup>20</sup>. L'examen attentif de l'évolution de la flotte montre toutefois un certain effort de renouvellement, principalement dans la première moitié des années 1880. En effet, en 1886, la flotte grimpe à 77 unités. Elle se maintiendra ainsi pendant un peu plus d'une décennie, pour péricliter abruptement au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, avec 46 navires.

18. Le certificat d'immatriculation du navire établit les titres du navire, indique le propriétaire et assigne un numéro unique au bateau à des fins d'identification.

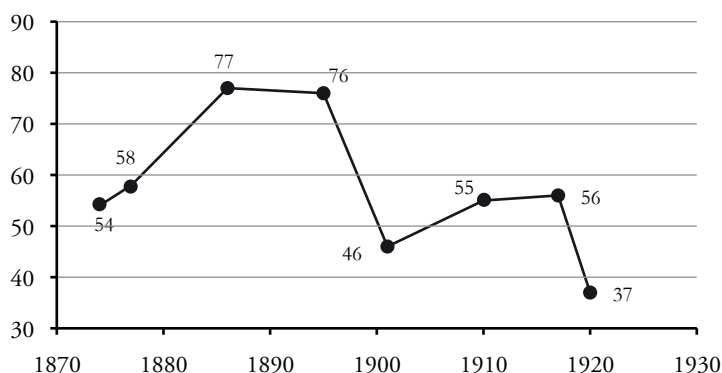
19. Signalons que l'utilisation de l'expression «flotte bas-laurentienne» renverra à des embarcations propriétés d'individus résidant dans le Bas-Saint-Laurent, sans distinction quant au lieu de construction.

20. La part des navires issus des chantiers régionaux tend quant à elle à s'accroître au cours de la période, passant de 31,5 % en 1874 à 45,9 % en 1920.



Tableau 1  
Taille de la flotte bas-laurentienne, 1874-1920  
(en n. unités)

Années	Port de Québec
1874	54
1877	58
1886	77
1895	76
1901	46
1910	55
1917	56
1920	37



Source : Selon les listes de l'enregistrement maritime du Canada, DSC, Rapports annuels du ministère de la Marine et des Pêcheries, 1874-1920.

Les mouvements de la batellerie bas-laurentienne suivent d'assez près ceux de la flotte enregistrée au port de Québec (TABLEAU 2). Les données glanées dans les rapports du ministère de la Marine, en ce qui concerne le nombre de navires inscrits dans les registres maritimes de ce port, suggèrent son influence sur l'évolution de la flotte bas-laurentienne. Étant donné la prééminence du port de Québec dans l'est de la province (nous rappelons que les navires de notre corpus sont tous enregistrés, sans exception, au port de Québec), son action s'étend jusque dans les flottes des régions avoisinantes. Le Bas-Saint-Laurent étant dans la sphère d'influence de Québec, la chute de la flotte québécoise (diminution de 30 %) aura, de toute évidence, une influence notable sur les effectifs régionaux. Quoi qu'il en soit, la comparaison entre la flotte du port de Québec et celle de la région bas-laurentienne demeure critiquable, puisque la première comprend des navires de toutes catégories, dont un important contingent de bâtiments océaniques destinés au commerce outre-mer, alors que la flotte bas-laurentienne est composée exclusivement de caboteurs.

La capacité de transport des navires bas-laurentiens (exprimée en tonneaux<sup>21</sup>) est peu élevée. Le tonnage

moyen des embarcations avoisine 45 tonneaux, toutes périodes confondues. Leur taille passablement réduite s'explique aisément, puisque nous avons affaire dans ce cas à de petites embarcations destinées essentiellement au cabotage le long des côtes et à un transport régional au périmètre passablement circonscrit<sup>22</sup>.

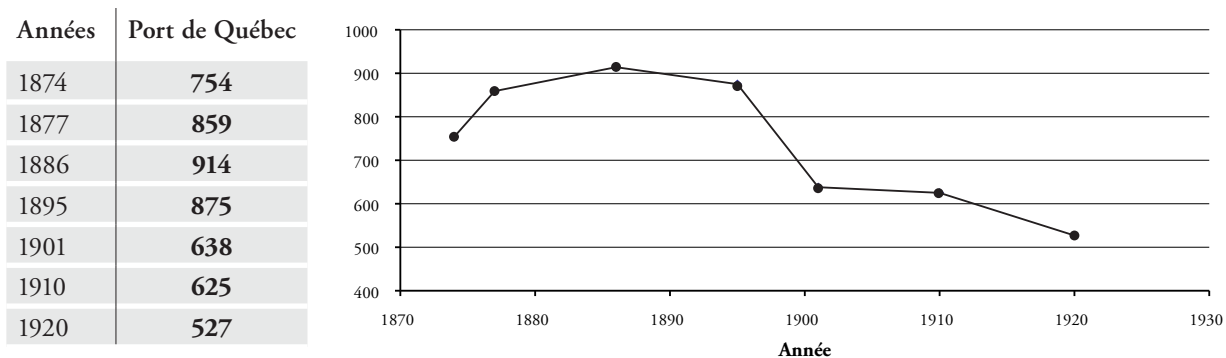
On constate que la composition de la flotte est très homogène. Sur toute la période, nous comptons une majorité de voiliers (94 %), parmi lesquels presque tous sont des goélettes, l'autre part (approximativement 5 %) étant constituée de quelques sloops et barges. D'ailleurs, la distribution des types de gréement se modifie très peu entre les deux années charnières (les variations se chiffrant généralement entre 1 % à 3 %). La présence d'une large part de goélettes, probablement à fond plat, est certainement reliée au fait que la frange littorale bas-laurentienne est constituée essentiellement de battures.

Dans les années 1870 et 1880, l'uniformité de la flotte est frappante : les Bas-Laurentiens ne possèdent en fait que des voiliers ! Les premiers vapeurs (2) apparaissent dans la première moitié de la décennie 1890-1900.

21. Un tonneau équivaut à 2,83 mètres cubes ou 100 pieds cubes anglais.

22. La capacité de charge minimale des bâtiments de navigation hauturière se situe quant à elle à environ 100 tonneaux (F. Normand, 1997, p. 75).

Tableau 2  
Taille de la flotte enregistrée au port de Québec, 1874-1920  
(en n. unités)



Source: Selon les listes de l'enregistrement maritime du Canada, DSC, Rapports annuels du ministère de la Marine et des Pêcheries, 1874-1920.

Enfin, à partir des années 1900, avec les besoins des compagnies de navigation transportant du fret sur la Côte-Nord, on note une hausse plus significative des vapeurs : dans les années 1900, l'effort de renouvellement se chiffre à 3 navires, passant à 7 dans les années 1910.

Cette proportion de vapeurs, bien qu'elle étonne d'abord par son faible nombre, est très significative dans une région telle que le Bas-Saint-Laurent. En effet, à l'époque, Montréal détient le quasi-monopole des compagnies de navigation à vapeur. La subsistance de certaines unités, hors de son emprise, montre alors qu'il y a place à la concurrence. En dehors de la présence de quelques vapeurs, la flotte bas-laurentienne est en grande partie grée à voiles. En 1874, rappelons-le, la flotte compte 54 navires. Tous sont des voiliers, et 98 % d'entre eux sont des goélettes (une seule barge est présente). Dès le départ, nous sommes donc en présence d'une flotte très uniforme, qui se diversifiera légèrement par la suite, principalement à partir du XX<sup>e</sup> siècle.

Le nombre d'unités mobilisées est tout autre en 1920 : seuls 37 bâtiments sont la propriété de Bas-Laurentiens. Au-delà de la diminution frappante du nombre d'unités en service, la nature même de la flotte nous invite à réflexion. En 1920, les modifications évidentes de sa composition supposent l'adaptation aux nouveaux besoins nés du XX<sup>e</sup> siècle, de même que l'ouverture aux

nouvelles technologies. En effet, sur les 37 navires, 6 tirent alors profit de l'énergie de la vapeur. Leur présence est cependant peu imposante puisque la voile occupe encore une large part, signe de sa persistance dans le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle. Parmi les 31 voiliers de la liste de 1920, 87 % sont des goélettes et 13 % des sloops. L'évolution de la capacité de charge des bâtiments (tonnages enregistrés) suit une autre tendance. Signe de la modernisation de la flotte, malgré une baisse significative du tonnage total – on passe de 2 256 à 1 769 tonneaux enregistrés –, les unités mobilisées sont maintenant de plus grande contenance. En effet, le tonnage moyen des unités passe de 41,8 (1874) à 47,8 tonneaux enregistrés (1920), soit un taux de croissance d'environ 14 %. Même s'il y a moins de navires, en fin de période, pour assurer le transport du fret, ceux-ci peuvent assumer de plus grandes charges de marchandises. Cette transformation nous apparaît donc être le signe d'une efficacité accrue de la flotte bas-laurentienne.

Les investissements les plus massifs semblent se faire au début des années 1880, comme le suggère la liste de 1886. En effet, 33 nouvelles embarcations viennent s'ajouter aux unités déjà présentes. Quoiqu'il soit actuellement difficile de nous prononcer sur les véritables origines de cette augmentation, nous suggérons à tout le moins l'arrivée de nouveaux joueurs parmi le groupe des investisseurs, ou encore de nouveaux besoins de transport.

Des éclairages supplémentaires sur l'origine de cette hausse pourront ultérieurement être apportés par l'étude des transactions des enregistrements de navires. Un premier coup de sonde a tout de même permis d'y repérer des investisseurs dotés de capitaux plus importants.

Entre 1895 et 1901, la flotte traverse une véritable crise de ses effectifs. En dépit des 10 nouveaux navires introduits, pas moins de 40 navires sont retirés. Cette chute est non seulement remarquable sur le plan numérique, mais elle se produit en tout juste 6 ans! Il faut dire que le Bas-Saint-Laurent, ayant subi les contrecoups de la conjoncture des années 1873-1895, vit jusqu'à la fin des années 1890 une crise économique notable. Signe de cette stagnation, la flotte cesse de croître dans les années 1880, pour diminuer de façon marquée par la suite, probablement sous l'effet de la conversion des activités régionales à l'exploitation des forêts. Cette expansion industrielle étant davantage le fruit des capitaux étrangers, il semble également que ce soient des investisseurs étrangers qui détiennent le contrôle des moyens de transport, en l'occurrence les barges<sup>23</sup>.

Toutefois, cette forte diminution des effectifs bas-laurentiens (1895-1901) ne s'accompagne pas de profonds changements dans la composition de la flotte. Au contraire, avec une augmentation de seulement 1 % du côté des voiliers, les proportions des unités mues par la voile et la vapeur sont plutôt stables. Les transformations les plus évidentes se situent plutôt dans la distribution des catégories de grément. En effet, on passe de 96 % à 93 % de goélettes et de 4 % à 7 % de sloop.

Cette diminution des investissements doit toutefois être tempérée. En effet, le déclin de la taille de la flotte s'explique aussi en partie par le vieillissement des unités en service. Certes, le nombre d'investisseurs diminue, mais une nuance s'impose. Considérant la durée de vie moyenne des navires pris en compte dans l'analyse, essentiellement des voiliers construits en bois, dont la

durée de vie avoisine vingt ans, il semble qu'un bon nombre des unités actives dans les années 1870 aient cessé leur activité dans les années 1890. Or, celles-ci n'étant plus remplacées par de nouveaux effectifs, la flotte a soudainement connu une crise notable. Aux prises avec l'essoufflement de l'économie régionale, on peut supposer qu'un certain nombre de joueurs soient parvenus à tirer profit de la situation en rachetant des navires sur le marché de l'occasion. Ainsi, plutôt que de se gonfler de nouvelles unités, la flotte aura plutôt subi un changement structurel, certaines unités étant ainsi « recyclées » en changeant de mains. Nous comptons justement explorer cette piste du développement d'un marché de l'usager dans notre mémoire de maîtrise.

Avec une légère hausse des investissements dans les années 1900, la taille de la flotte est relativement stable jusqu'en 1920<sup>24</sup>. Seule sa composition se modifie légèrement, au profit des sloop. En revanche, la dernière liste dépouillée, celle de 1920, nous met sur la piste d'une véritable sclérose de l'industrie maritime régionale (23 retraits viennent alors anéantir les efforts de renouvellement (4)).

## Conclusion

À la lumière de l'analyse réalisée grâce aux listes agrégées de navires, il est évident que les investissements des Bas-Laurentiens demeurent, sur toute la période, nettement supérieurs dans la voile. Cette situation s'explique aisément par les besoins de transport des Bas-Laurentiens. L'évolution de la flotte suit quant à elle le mouvement de l'industrialisation, qui prend tardivement son essor au Bas-Saint-Laurent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Loin de se fermer à l'introduction de la technologie au sein de leur flotte, les Bas-Laurentiens font un choix rationnel, tout en faisant preuve d'une certaine hardiesse, en investissant finalement dans un secteur dominé principalement par des armateurs montréalais. Malgré tout, le déclin qui frappe l'ensemble du secteur maritime canadien se répercute également dans la région.

À savoir si le Bas-Saint-Laurent parvient à conserver la mainmise sur sa flotte, en dépit de son déclin, la réponse est claire et affirmative. La recension du lieu déclaré par

23. Le développement régional, après 1890, s'articule fortement autour de l'exploitation des forêts. Cette forte participation de la région à l'expansion industrielle québécoise est due à l'entrée importante de capitaux étrangers (1897-1936). Le Bas-Saint-Laurent a non seulement moins d'emprise sur les ressorts de son propre développement économique, mais il en a moins aussi sur son propre réseau de transport. Certes, on a besoin de barges pour transporter le bois aux océaniques, mais ce ne sont plus des Bas-Laurentiens qui possèdent ces bateaux.

24. Le nombre de navires qui cessent leurs activités équivaut approximativement au nombre de navires ajoutés. À titre d'exemple, la liste de 1917 montre un certain équilibre avec 23 ajouts et 21 retraits.

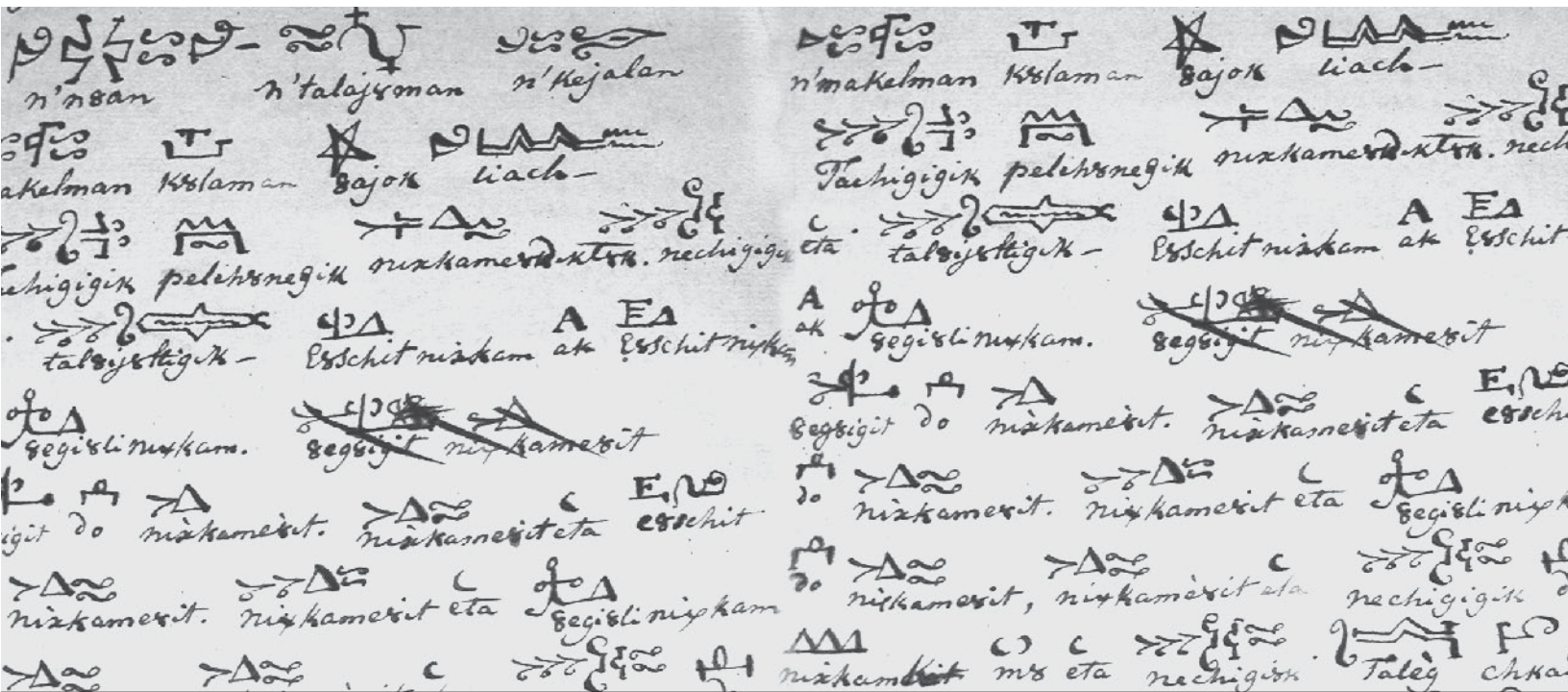
les intervenants au moment de l'enregistrement initial du navire (soit lors de la première transaction) montre que, pour les navires présents sur les listes de 1874 et de 1920, il existe une nette correspondance entre l'offre et la demande de bâtiments. En effet, en début de période, les navires issus des chantiers régionaux sont accaparés à 77 % par la population régionale<sup>25</sup>. Cette proportion croît en fin de période, pour atteindre 91 %. Ces résultats attestent sans aucun doute d'une forte capacité de rétention des navires construits en région.

Au terme de cette première investigation de l'évolution et de la composition de la flotte, il nous apparaît tout à propos de nous interroger sur les investisseurs. Qui soutient l'activité maritime? Quelles sont les ressources mobilisées? Comment ce capital s'organise-t-il? Voilà des questions auxquelles nous tenterons prochainement de répondre dans le prochain volet de notre étude portant sur les propriétaires de navires. Dans le cas du Bas-Saint-Laurent, région à forte vocation maritime, cette analyse devrait permettre d'éclairer sous un nouveau jour le dynamisme de l'économie régionale au tournant du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle.

## Bibliographie

- ALEXANDER, David et Rosemary OMMER (dir.) (1979), *Volumes not Values: Canadian Sailing Ships and World Trades*, St. John's, Memorial University of Newfoundland, Maritime History Group, 373 p.
- FORTIN, Jean-Charles et Antonio LECHASSEUR (1993), *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 853 p.
- FRANCK, Alain (1984), *Les goélettes à voiles du Saint-Laurent: pratiques et coutumes du cabotage*, L'Islet-sur-Mer, Musée maritime Bernier, 166 p.
- HAMELIN, Jean et Yves ROBY (1971), *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides (coll. « Histoire économique et sociale du Canada français »), 436 p.
- NORMAND, France (1997), *Naviguer le Saint-Laurent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle: une étude de la batellerie du port de Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 283 p.
- NORMAND, France (1988), *Navigation intérieure et faits d'échange à Québec au dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de maîtrise (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 134 p.
- SAGER, Eric W. et Gerald E. PANTING (1990), *Maritime Capital. The Shipping Industry in Atlantic Canada, 1820-1914*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 89 p.

25. Les 91 navires construits dans le Bas-Saint-Laurent, toutes périodes confondues, se distribuent ainsi: Bic (18), Cacouna (4), L'Isle-Verte (5), Rimouski (11), Rivière-du-Loup-en-Bas (10), Saint-Fabien (9), Sainte-Luce (11), Trois-Pistoles (4) et autres (19).



# Le rôle politique des missionnaires Maillard, Le Loutre et Picquet durant la guerre de la Conquête

L'auteur était, au moment du 14<sup>e</sup> Colloque étudiant du CIEQ, inscrit à la maîtrise en histoire à l'Université Laval, qu'il a terminée depuis. Il poursuit un doctorat en histoire, toujours à l'Université Laval, sous la direction de Paul-André Dubois. Ses recherches portent principalement sur le rôle politique des missionnaires dans les relations franco-amérindiennes au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle en Nouvelle-France. Membre du CIEQ depuis l'automne 2007, l'auteur a aussi participé en tant qu'assistant de recherche au projet «Chanter pour croire en Nouvelle-France: le rôle du chant religieux dans le processus de réception et d'appropriation du christianisme par les Amérindiens à l'époque coloniale», dirigé par M. Dubois.

Texte de Maxime Morin  
Candidat au doctorat en histoire  
CIEQ, Université Laval

En Amérique du Nord, l'intensification des conflits entre les empires français et anglais, marquée par les guerres de la Succession d'Autriche (1744-1748) et de la Conquête (1754-1760), incite les autorités coloniales françaises à mettre à profit autant qu'il se peut les forces amérindiennes alliées. À l'issue du conflit, les Britanniques tentent ensuite de pacifier les populations autochtones pour éviter leur rébellion. Dans ce climat de tension politique et militaire, la présence



missionnaire revêt une importance sans égale pour les autorités coloniales, d'abord françaises, puis britanniques. C'est donc avec étonnement que l'on constate que les dernières grandes synthèses réalisées au Québec sur la guerre de la Conquête et la période du Régime militaire (1760-1764), soit les études de G. Frégault et de M. Trudel, passent sous silence l'importance des missionnaires dans la mise en œuvre des politiques militaires coloniales chez les Amérindiens<sup>1</sup>.

Pourtant, quelques missionnaires se révèlent d'importants acteurs politiques auprès des Amérindiens dans les dernières décennies du Régime français. Les abbés Maillard et Le Loutre, prêtres séculiers œuvrant auprès des Micmacs de l'Acadie entre 1734 et 1762, et Picquet, prêtre sulpicien œuvrant auprès des Iroquois du Lac-des-Deux-Montagnes (Oka) et de La Présentation (Ogdensburg, N.Y.) entre 1739 et 1760, ont notamment fait l'objet de plusieurs travaux. En fait, de 1880 à 1970, ce sont principalement les historiens catholiques tels que H.-R. Casgrain, É. Richard, P.-F. Bourgeois, A. Gosselin, A. Chagny, J.-B.-A. Allaire, A. David, O. Maurault, H.J. Koren et A.A. Johnston qui s'y sont intéressés<sup>2</sup>. Malgré la participation des trois missionnaires aux conflits militaires de l'époque, ces historiens les dégagent de toute responsabilité politique ou conflit d'intérêts. En fait, ils en font l'apologie pour les intégrer à un discours de mise en valeur de l'Église catholique au Canada<sup>3</sup>. Ces portraits louangeurs servent aussi de répliques aux travaux des historiens protestants du XIX<sup>e</sup> siècle tels que T.C. Haliburton, J. Hannay, F. Parkman et P.H. Smith qui ont dépeint les missionnaires en agitateurs politiques<sup>4</sup>.

Au-delà des divergences historiographiques, ces travaux, pour la plupart réalisés avant la publication des œuvres de G. Frégault et de M. Trudel, mettent en relation l'apostolat des abbés Maillard, Le Loutre et Picquet avec les conflits militaires qui ont mené à la perte de la colonie française. En outre, au cours des années 1970, les travaux de M. Dumont-Johnson, G. Finn, O.P. Dickason et R. Lahaise montrent que les abbés Maillard, Le Loutre et Picquet jouissent d'un certain ascendant sur les Amérindiens qu'ils côtoient<sup>5</sup>. Ces constats nous incitent à pousser plus loin la compréhension du rôle politique de ces trois missionnaires lors de la guerre de la Conquête afin de mieux comprendre comment leur apostolat a pu servir les intérêts des autorités coloniales. Décortiquer l'œuvre réalisée dans les missions qu'ils ont fréquentées permettra d'abord de montrer l'interrelation entre les activités des missionnaires et les intérêts des autorités coloniales. Plus concrètement ensuite, l'étude du parcours des abbés Maillard, Le Loutre et Picquet au cours des conflits qui entourent la guerre de la Conquête illustrera de quelles façons ils ont joué un rôle d'intermédiaire entre les autorités coloniales et les Amérindiens.

## L'œuvre missionnaire au service de la France

### *Des atouts pour entrer en contact avec les Amérindiens*

Au cours de leur vingtaine, Picquet, Maillard et Le Loutre reçoivent leur formation de prêtre missionnaire. Sitôt ordonnés, ils sont affectés à leur mission en Amérique. Dès leur arrivée, ils se mettent à l'apprentissage des langues des nations autochtones environnantes. Bien que Maillard apprenne le micmac au cours de l'hiver 1735, il rappelle cependant avoir pris huit ans pour parvenir à parler aussi bien que les Micmacs. Sans disposer d'aucune grammaire ou de dictionnaire, Le Loutre profite ensuite des connaissances de Maillard lorsqu'il passe l'hiver 1738 à ses côtés pour apprendre les bases de cette langue. Picquet apprend quant à lui l'iroquois et l'algonquin à la mission du Lac-des-Deux-Montagnes à partir de 1739. Exigeant beaucoup plus que le simple usage des

1. G. Frégault, 1955; M. Trudel, 1956, 1957, 1999.

2. É. Richard, 1918 (1895); H.-R. Casgrain, 1887, 1894, 1897; P.-F. Bourgeois, 1910; A. Gosselin, 1894, 1911-1914; A. Chagny, 1913; J.-B.-A. Allaire, 1910-1934; A. David, 1926-1927, 1929, 1935; O. Maurault, 1940; H.J. Koren, 1962; A.A. Johnston, 1960-1971.

3. Les historiens catholiques susmentionnés ont notamment fait de l'abbé Maillard une figure emblématique des missionnaires de l'Acadie du XVIII<sup>e</sup> siècle en le récupérant dans un discours qui fait la promotion de valeurs qui appuient l'établissement et la pérennité de l'Église catholique en Acadie. Pour plus de détails, consulter: Morin, 2009.

4. T.C. Haliburton, 1829; J. Hannay, 1879; F. Parkman, 1884, 1892; P.H. Smith, 1884.

5. M. Dumont-Johnson, 1970; G. Finn, 1974, 1977, 1980; O.P. Dickason, 1976; R. Lahaise, 1980.



rudiments de base du langage, Maillard explique qu'un missionnaire doit être capable de faire référence à des expressions métaphoriques précises s'il espère que ses instructions soient bien saisies par ses ouailles<sup>6</sup>.

Les premières années d'apostolat passées à accomplir cette tâche laborieuse laissent alors le temps au missionnaire d'abord de se familiariser avec les mœurs amérindiennes, puis d'être accepté au sein de la communauté qu'il côtoie. Dans les connaissances qu'il acquiert en vivant auprès d'eux, les autorités coloniales y reconnaissent un moyen privilégié pour entrer en contact avec les Amérindiens. Elles y voient aussi une façon de pallier le fait que tous leurs représentants ne possèdent pas ces atouts. L'officier Jean-Louis de Raymond l'indique d'ailleurs clairement à son supérieur :

C'est un talent que vous ne croiriez pas difficile de savoir bien conduire les Sauvages et de s'en rendre maître. Tous les officiers n'y parviennent pas. Il ne s'acquiert que dans l'étude de leur caractère, de leurs mœurs, de leurs passions, de leur génie, de leurs goûts, de leurs façons de penser, de s'exprimer dans leurs discours<sup>7</sup>.

À cet égard, les missionnaires s'avèrent donc de précieux interprètes auprès des Amérindiens. Plus encore, Maillard aurait même formé des officiers-interprètes à Louisbourg<sup>8</sup>.

Plus que de simples interprètes, les trois missionnaires participent également à des rencontres diplomatiques. Picquet rédige une série de serments de fidélité liant les guerriers amérindiens à la Couronne française. Un de ces discours montre d'ailleurs comment il lie religion et politique en présentant le roi de France comme le descendant terrestre de Dieu et cette guerre comme une croisade<sup>9</sup>. Maillard et Le Loutre participent quant à eux, avec le gouverneur de Louisbourg, le commandant de la garnison de Port Toulouse et des représentants micmacs, à la mise en place de règlements visant à diminuer les tensions au sein des Micmacs en 1739. L'entente donne même le

droit aux missionnaires de délibérer tous les printemps sur ce qui leur déplaît dans la conduite des Amérindiens<sup>10</sup>. Bref, en mettant à profit leur connaissance des langues et des mœurs amérindiennes, non seulement les trois abbés assistent les autorités coloniales sur un terrain diplomatique, mais ils peuvent aussi participer à ces rencontres ou œuvrer à l'application des ententes conclues.

### *Fixer les Amérindiens dans l'orbite géopolitique française*

Une fois aptes à œuvrer auprès des populations amérindiennes, les missionnaires s'affairent à établir des missions dans le dessein d'augmenter la fréquence de leurs contacts avec les néophytes. En fait, l'établissement de missions sporadiques ou permanentes constitue une des bases de la politique de sédentarisation des populations amérindiennes menée par les autorités françaises depuis la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. À l'embouchure de l'Oswegatchie et du Saint-Laurent, Picquet fonde en 1749 la mission permanente de La Présentation afin d'y convertir les Iroquois des Cinq-Nations et de les « [...] accoutumer à élever des vaches, des cochons et des poulets, afin qu'ils s'attachent de plus en plus à l'endroit [...] »<sup>11</sup>. Si le projet de La Présentation répond à des préoccupations religieuses, il s'avère également pour les autorités françaises une judicieuse tentative de détacher les Iroquois de leur alliance avec les Anglais d'Albany.

En Acadie, le climat d'instabilité politique qui règne depuis la proclamation du traité d'Utrecht de 1713 commande aux Français de maintenir leur alliance avec les populations nomades micmaques. On comprend donc mieux pourquoi Le Loutre s'engage dans la construction de quatre églises, trois chapelles et trois presbytères aux missions de Shubénacadie, Kobeguitk et Takamigouche, puis d'une dernière église qu'il fait construire à Beaubassin afin de rallier les Micmacs après la retraite des Anglais de Louisbourg en 1749<sup>12</sup>. Maillard

6. R. Lahaise, 1980, p. 688; P. Maillard, 1863, p. 294-296; G. Finn, 1980, p. 489; J.-J. Lefrançois de Lalande, 1819, p. 292.

7. J.-L. de Raymond, 1754, p. 326.

8. M. Dumont-Johnson, 1974b, p. 448-449.

9. L. Johnston, 1999, p. 19; J.-J. Lefrançois de Lalande, 1819, p. 266-267; J.R. Porter et J. Trudel, 1974, p. 43.

10. D.L. Schmidt et B.A. Balcom, 1993, p. 110-111, 115.

11. F. Picquet, 1749, p. 15-16.

12. A. David, 1931, p. 4-5, 16.

demande quant à lui maintes fois les fonds nécessaires pour bâtir une église et fixer une mission sur l'île Royale, près de la forteresse française de Louisbourg. Il y parvient en 1754 avec la construction d'une chapelle sur l'île de la Sainte-Famille<sup>13</sup>.

L'établissement de nouvelles missions incite enfin les missionnaires à accroître leur personnel pour assurer une présence plus soutenue auprès de leurs ouailles. En fait, les abbés Maillard, Le Loutre et Picquet doivent fréquemment s'absenter pour répondre à des obligations diplomatiques ou pour faire des visites pastorales chez les groupes amérindiens qui demeurent en périphérie de leur principale mission. Pour mieux répondre à leurs obligations, Maillard et Le Loutre reçoivent l'abbé Manach comme auxiliaire alors que Picquet bénéficie des abbés de Lagarde, Magon de Terlaye et Mathevet pour l'assister à La Présentation<sup>14</sup>. L'établissement de missions donne ainsi aux autorités coloniales françaises accès à un carrefour où gravitent leurs alliés amérindiens. L'augmentation du nombre de missionnaires leur fournit également un personnel qui sait se rendre utile sur un terrain diplomatique. Non seulement ces mesures favorisent la conversion des Amérindiens, mais elles contribuent par l'enseignement moral à raffermir l'alliance franco-amérindienne.

### *Évangéliser et éduquer pour mieux souder l'alliance franco-amérindienne*

Certes, si les connaissances que possèdent les missionnaires sur leurs ouailles et leur présence presque continue auprès des populations amérindiennes profitent aux autorités coloniales françaises, leur apostolat n'en demeure pas moins centré sur l'évangélisation des Amérindiens. À preuve, les efforts consacrés à la constitution de grammaires et de dictionnaires micmacs, puis d'un corpus de manuscrits liturgiques en langue micmaque par l'abbé Maillard témoignent d'un réel souci pour l'instruction religieuse des Micmacs<sup>15</sup>.

13. P. Maillard, 1750, p. 2; M. Dumont-Johnson, 1974b, p. 449.

14. P. Maillard, 1752, p. 1-2; J.-B. Harel, 1980, p. 466.

15. Une grammaire constituée à partir des cahiers de l'abbé Maillard et retravaillée par le père J.-M. Bellenger a été publiée en 1864. Quelques-uns des manuscrits liturgiques de Maillard sont également parvenus jusqu'à nous.

À cet égard, ce dernier indique qu'il s'agit de véritables outils de travail :

Les Messieurs Missionnaires qui voudrons bien venir travailler après nous au salut des ames de la nation Mickmaque, ne pourrons jamais mieux faire que de s'appliquer d'abord à bien lire tout ce qui est contenu dans ce livre écrit en leur langue, à en transcrire tous les jours quelques feuilles, pour s'en faciliter au plutôt la lecture [...]. C'est à quoy un Prêtre missionnaire doit s'appliquer avant que de chercher à bien entendre; parce que tous d'un coup il se trouve propre à instruire et catechiser, à prier, à chanter et à faire ses prônes<sup>16</sup>.

Maillard met même au point un système de hiéroglyphes qui permet aux Micmacs de lire et de chanter certaines prières<sup>17</sup>. Ces manuscrits, dans lesquels on retrouve les éléments fondamentaux de l'enseignement catéchistique missionnaire, sont connus et leur contenu est même approuvé par les autorités coloniales de Louisbourg<sup>18</sup>. Par ailleurs, la création d'un corpus liturgique en langue amérindienne ne se limite pas aux missions micmaques de l'Acadie. À la mission du Lac-des-Deux-Montagnes, où œuvre Picquet entre 1739 et 1749, d'autres manuscrits ont été produits en langues iroquoise et algonquaine<sup>19</sup>.

Pour mieux atteindre les objectifs des autorités françaises, l'enseignement basé sur la liturgie catholique se double aussi d'un enseignement moral. En effet, les missionnaires opèrent un façonnage moral des Amérindiens à travers l'enseignement du respect que tout «sujet» français doit aux autorités légitimement constituées, soit le pape et le roi de France. Ainsi, en faisant de la religion et de l'État deux entités indissociables,

J.-M. Bellenger, 1864; P. Maillard, s.d., «Livre des prières en langue mikmaque», 1755, 1757-1759.

16. P. Maillard, 1757-1759, p. i.

17. P. Maillard, 1863, p. 355.

18. Maillard écrit : «J'ay icy un collègue dans ces missions qui est Mr. Manach Prêtre, comme moy des missions étrangères, tout en état de juger, sans parler de plusieurs François tant interprètes qu'autres a qui mon travail est connu, et de qui il est unanimement approuvé». P. Maillard, 1757-1759, p. i.

19. [Lagarde, P.-P.-F. de], s.d., «Prières en langue iroquoise par l'abbé Picquet»; [Guen, Hamon], s.d., «Hymnes, prières, cantique»; [Quérel de Tréguron, Maurice], s.d., «Prières algonquines».

l'enseignement moral devient une manière efficace et opératoire pour les missionnaires de demeurer des acteurs importants dans l'alliance franco-amérindienne.

Par exemple, un témoignage de Maillard sur un sermon qu'il aurait tenu aux Micmacs à la suite d'une séance de torture d'un prisonnier anglais en 1745 montre de façon plus explicite que l'enseignement conféré aux Amérindiens cimente l'alliance française. En fait, Maillard soutient que la conduite des Micmacs fautifs, qu'il compare à celle de bêtes, s'est éloignée de la morale catholique. En effet, les guerriers doivent plutôt respecter les « lois de l'humanité » en interrogeant leurs prisonniers et en les échangeant, comme le font les Français. Maillard exhorte ensuite les Micmacs à racheter leurs fautes en participant à une expédition militaire française<sup>20</sup>.

Pour les convaincre d'accepter son offre, il critique les tentatives de rapprochement menées par les Anglais, une nation qui, selon lui, cherche seulement à assujettir les Micmacs pour mieux les exterminer. À l'opposé, il soutient que le roi de France désire d'abord et avant tout la présence des missionnaires auprès des Amérindiens, ensuite, que le territoire leur soit conservé et, enfin, que les officiers français de la colonie puissent assurer leur protection et veiller à ce qu'ils ne manquent de rien. Maillard souligne finalement que les présents offerts par le roi chaque année sont le fruit de la fidélité que les Micmacs entretiennent pour le roi et la religion catholique<sup>21</sup>.

L'utilisation d'une telle rhétorique sur les populations amérindiennes ne prouve pas qu'un missionnaire comme Maillard détienne une autorité sans égale sur ses ouailles. Comme l'obtention de gratifications est plus que nécessaire au maintien de leurs activités, les missionnaires tentent de convaincre leurs supérieurs religieux et les autorités civiles en place qu'ils possèdent cette influence et qu'ils peuvent l'utiliser. De ce fait, ils se présentent aux autorités coloniales comme un instrument efficace pour mettre à profit la force militaire que constituent les nations amérindiennes alliées.

Bref, sans négliger l'importance des rapports diplomatiques entre les représentants officiels des autorités civiles et les Amérindiens alliés, notamment lors de

la distribution annuelle des présents du roi, le travail des missionnaires revêt une certaine valeur stratégique pour le maintien de l'alliance franco-amérindienne. Ceux-ci concrétisent cette alliance au quotidien grâce à leurs habiletés langagières et oratoires, à leur présence constante auprès des populations amérindiennes et à la morale qu'ils tentent d'inculquer aux néophytes. Dans le contexte de la guerre de la Conquête, il apparaît donc pertinent de mettre en lumière les actions des abbés Maillard, Le Loutre et Picquet pour mieux comprendre comment les autorités coloniales ont pu tirer avantage de la présence de ces missionnaires.

### **La guerre de la Conquête (1754-1760)**

Difficile de détacher les événements des guerres de la Succession d'Autriche et de la Conquête puisqu'en Amérique la paix d'Aix-la-Chapelle (1748) ne refroidit pas les esprits échauffés par quatre années d'hostilités. En fait, lorsque le conflit prend place, les abbés Maillard et Le Loutre sont déjà en état de guerre chez les Micmacs de l'Acadie depuis 1744; le premier est affecté aux Micmacs de l'île Royale, le second à ceux de l'Acadie anglaise. L'abbé Picquet se consacre quant à lui depuis 1749 au projet de fonder un bastion amérindien sur le Saint-Laurent. Ainsi, assigné à un territoire et à des objectifs particuliers, le parcours de chaque abbé illustre d'une façon différente la mise en valeur du travail missionnaire lors du conflit.

#### *Maillard: habile diplomate chez les Micmacs*

Malgré sa participation à certaines manœuvres militaires au cours de la guerre de la Succession d'Autriche et le rôle qu'il a joué dans la déclaration de guerre des Micmacs de 1749, Maillard correspond avec les officiers anglais P.T. Hopson et E. How vers 1750 pour tenter de justifier les gestes des Micmacs et des Acadiens. C'est probablement à ce moment qu'il produit un mémoire sur les raisons qui motivent les Micmacs à continuer la guerre contre les Anglais. Dans ce plaidoyer, il expose une série d'injustices commises à l'égard des Micmacs entre 1744 et 1749. Par ailleurs, il insiste sur l'exemplarité de la conduite des missionnaires dans le contexte de cette guerre :

20. P. Maillard, 1863, p. 324-339.

21. P. Maillard, 1863, p. 343-348.

Quant à ce qui regarde les missionnaires des sauvages, on ne peut les soupçonner d'user de connivence en tout ceci, si l'on veut faire attention à la conduite qu'ils ont toujours tenue avec eux, et surtout dans le tems de la guerre dernière, combien d'actes d'inhumanité se seroient commis par cette nation naturellement vindicative, si les missionnaires ne se fussent pas sérieusement appliqués à les distraire de ces idées<sup>22</sup>.

Pourtant, malgré ce qu'il veut faire croire, Maillard continue d'attiser les Micmacs contre les Anglais, motivé par la crainte de les voir s'allier à l'ennemi.

En conservant cette ligne de conduite, Maillard fait la promotion des intérêts français sans que les autorités coloniales aient à s'engager dans le conflit anglo-micmac, du moins jusqu'à ce que la France déclare officiellement la guerre à l'Angleterre. Contrairement à la guerre de la Succession d'Autriche, le missionnaire ne participe cette fois-ci à aucun fait d'armes. En fait, sa participation se limite à chercher à convaincre, malheureusement en vain, l'officier Charles Deschamps de Boishébert de forcer le blocus du second siège de Louisbourg avec l'aide des Micmacs et des Acadiens au cours de l'été 1758<sup>23</sup>.

Le missionnaire ne tient donc pas un rôle de premier plan dans le conflit. À ce titre, on comprend mieux pourquoi il n'a pas retenu l'attention des historiens G. Frégault et M. Trudel. En réalité, le rôle politique joué par Maillard demeure en marge des conflits sur le terrain. Il faut cependant considérer que le missionnaire est déjà occupé à remplir les fonctions de grand-vicaire de l'Acadie en plus de celle de missionnaire des Micmacs de l'île Royale. De plus, il doit éduquer à la langue micmaque son nouvel auxiliaire arrivé en 1750, l'abbé Manach, sans compter deux autres missionnaires recrutés par Le Loutre à son retour de Paris en 1753. Réduit à vivre dans les conditions extrêmes que lui impose le conflit, Maillard constitue enfin un manuscrit de prière et de chants en 1755, puis un autre dont la confection s'échelonne entre 1757 et 1759. Ainsi, on peut comprendre que la priorité de Maillard est d'assurer la pérennité de l'œuvre missionnaire malgré la guerre qui sévit en Acadie à l'époque<sup>24</sup>.

Comme cette pérennité est tributaire du soutien financier des autorités ecclésiastiques et civiles de la colonie, Maillard n'hésite pas à faire la promotion des bienfaits de l'œuvre missionnaire. Par exemple, la rédaction d'un mémoire sur les activités missionnaires et les mœurs micmaques, qu'il adresse en 1755 au supérieur du séminaire des Missions étrangères ainsi qu'en 1757 au gouverneur de Louisbourg, montre qu'il désire convaincre ses destinataires que les missionnaires représentent de bons candidats pour influencer les populations micmaques<sup>25</sup>. Chose certaine, depuis quelques années déjà, les autorités britanniques soupçonnent les missionnaires d'exercer cette influence. À preuve, le gouverneur d'Halifax, Edward Cornwallis, courtise le missionnaire vers 1750 afin qu'il emménage aux Mines, loin des autorités françaises de Louisbourg. Finalement, n'ayant pas réussi à obtenir les services de Maillard, les autorités britanniques tentent en vain de le faire prisonnier jusqu'à la fin du conflit.

C'est en novembre 1759, plus d'un an après la capitulation de Louisbourg, que Maillard accepte les conditions de paix du commandant anglais Schomberg et enjoint les Acadiens ainsi que les abbés Manach et Germain à faire de même pour mettre fin à l'état déplorable dans lequel vivent les réfugiés acadiens et micmacs de Miramichi<sup>26</sup>. Si le gouverneur Vaudreuil accuse le missionnaire de trahison, l'abbé de l'Isle-Dieu, vicaire général de l'évêque de Québec à Paris, écrit plus tard que ceux qui se sont opposés à cette soumission n'étaient pas conscients de la « [...] dure nécessité et de la facheuse extrémité où se trouvoient depuis plusieurs années, les acadiens, comme leur missionnaire, jusqu'à manquer de toutes especes d'aliment [...] »<sup>27</sup>. Laissé à lui-même, Maillard choisit la soumission honorable et tente de préserver ce qui reste de l'œuvre missionnaire chez les Micmacs.

Il accepte alors l'offre du gouverneur Lawrence et se rend à Halifax en octobre 1760 afin de pacifier les populations micmaques de la Nouvelle-Écosse. Le missionnaire obtient le titre d'agent du gouvernement auprès des Amérindiens et un salaire annuel de 150 £, devenant ainsi le premier fonctionnaire catholique de l'empire britannique. Utilisant cette fois son influence au profit de ses anciens opposants, il parvient à convaincre

22. [P. Maillard], s.d., « Motifs des sauvages micmaques et marichites de continuer la guerre contre les Anglois depuis la dernière paix », p. 252.

23. M. Dumont-Johnson, 1974b, p. 450-451.

24. [P. Maillard], 1755; P. Maillard, 1757-1759.

25. P. Maillard, 1863, p. 316-352.

26. P. Maillard, 1759, fol. 55-56.

27. [P. de La Rue (abbé de l'Isle-Dieu)], 1888, p. 10.

deux chefs micmacs de signer des traités de paix avec les autorités britanniques en 1761<sup>28</sup>. Signe de l'importance qu'accordent les autorités britanniques à la religion pour modérer les Micmacs, Maillard reçoit le droit de célébrer la messe avec les Acadiens et les Micmacs de la région dans un oratoire à l'extérieur des palissades d'Halifax<sup>29</sup>. Lorsque Maillard s'éteint le 12 août 1762, on demande même au pasteur anglican Thomas Wood, avec qui il s'était lié d'amitié, de le remplacer en célébrant la messe aux Micmacs à l'aide de ses manuscrits liturgiques<sup>30</sup>.

En somme, l'engagement militaire de Maillard dans le contexte de la guerre de la Conquête semble limité à ses obligations religieuses. Toutefois, son parcours montre qu'il a su utiliser l'attachement des Micmacs à la religion catholique autant pour maintenir l'alliance franco-micmaque et repousser les forces britanniques que pour rallier les Micmacs aux nouveaux conquérants après la capitulation française. Du même coup, ses actions contribuent à faire la promotion des activités missionnaires en Acadie.

### *Le Loutre : sauver l'Acadie française*

Lorsque survient le déclenchement officiel de la guerre de la Conquête, Le Loutre s'affaire depuis un moment au projet de migration des Acadiens vers le fort Beauséjour, toujours en possession française. Dès 1749, il indique au ministre de la Marine son intention d'utiliser les Micmacs pour convaincre les Acadiens récalcitrants de participer au projet des autorités<sup>31</sup>. À cet égard, le sieur de Courville, secrétaire du commandant de Vergor au fort Beauséjour, mentionne même que Le Loutre menace les Acadiens de faire dévaster leurs biens par les Micmacs s'ils n'obtempèrent pas<sup>32</sup>. Ce témoignage rejoint d'ailleurs celui du gouverneur Cornwallis qui croit impossible la signature d'un serment de fidélité sans condition aux Acadiens puisque ceux-ci craignent les représailles des Micmacs<sup>33</sup>.

Pour accélérer la fixation des limites de l'Acadie française, entre août 1752 et avril 1753, Le Loutre laisse le soin de sa mission à l'abbé Manach et passe en France. Il rédige alors des mémoires destinés au marquis de La Galissonnière, responsable de la commission de négociation des frontières en Amérique du Nord<sup>34</sup>. Avant son départ, Le Loutre réussit à obtenir de la cour des gratifications pour la construction d'aboiteaux qui serviront à réaménager le territoire où seront transférés les Acadiens. Il reçoit également des subsides ainsi que deux nouveaux prêtres pour les missions de l'Acadie.

À son retour, Le Loutre s'empresse de rétablir les hostilités entre Micmacs et Anglais puisque Jean-Baptiste Cope, chef d'un groupe micmac près de Shubénacadie, a signé un traité de paix en son absence<sup>35</sup>. Comme la présence du missionnaire semble requise auprès des Micmacs pour s'assurer de leur indéfectibilité à la cause française, Le Loutre se joint à Manach deux ou trois fois par année pour donner des retraites aux Micmacs. De plus, il profite de la distribution annuelle des présents du roi pour rappeler aux Micmacs que leur attachement à la religion catholique est indissociable de leur alliance militaire au roi de France. En effet, Le Loutre soutient qu'il leur prononce des discours « [...] dont la substance était de leur faire sentir l'obligation infinie qu'ils avaient au Roy, surtout pour le bien inestimable du dépôt de la Foy, qu'il leur avait procuré<sup>36</sup> ».

À l'ouverture officielle du conflit en 1754, le rôle militaire de Le Loutre consiste, tout comme Maillard, à s'assurer que les Micmacs harcèlent les colons anglais et à informer les officiers français des déplacements ennemis. Le missionnaire doit cependant limiter ses déplacements puisque les Anglais ont mis sa tête à prix. La situation ne l'empêche toutefois pas de faire parvenir au gouverneur d'Halifax à l'été 1754 l'offre de cesser les hostilités si celui-ci s'engage à respecter les revendications territoriales des Micmacs. La demande, jugée insolente par le

28. J.E. Burn, 1936-1937, p. 13; M. Dumont-Johnson, 1974b, p. 451-452.

29. J.E. Burn, 1936-1937, p. 14-17.

30. C.F. Pascoe, 1901, p. 112-113.

31. G. Frégault, 1955, p. 241-242; J.-L. Le Loutre, 1749, p. 461.

32. L.-L. Aumasson (sieur de) Courville, 1838, p. 31-33.

33. G. Finn, 1980, p. 492-493.

34. A. David, 1931, p. 22.

35. G. Finn, 1980, p. 492-493; M. Dumont-Johnson, 1974a, p. 146.

36. A. David, 1931, p. 27.



gouverneur, est rejetée. À la chute du fort Beauséjour en juin 1755, Le Loutre s'enfuit et porte la nouvelle à Québec. Il s'embarque ensuite pour Louisbourg et Paris, mais, le 15 septembre 1755, son bateau est intercepté. Fait prisonnier, le missionnaire est transféré à Jersey où il sera détenu jusqu'au 30 août 1763<sup>37</sup>.

En résumé, l'engagement politique de Le Loutre complète celui de Maillard dans la région de l'Acadie. Alors que Maillard œuvre dans l'orbite politique française et s'affranchit de plusieurs obligations religieuses, Le Loutre bénéficie du soutien de l'abbé Manach et s'investit dans le projet de migration des Acadiens. Affecté à un territoire plus près des postes et des forts anglais, Le Loutre met tout autant à profit son ascendant sur les Micmacs pour les opposer aux Anglais. Plus encore, il parvient à exploiter la force militaire micmaque pour s'assurer que les Acadiens souscrivent aux vues politiques françaises. Enfin, la réaction des autorités britanniques à son égard permet de croire qu'il est tout aussi essentiel que Maillard à la cohésion de l'alliance franco-micmaque. La fin prématurée de son apostolat chez les Micmacs explique sans doute pourquoi son parcours n'est pas couvert par les études de G. Frégault et M. Trudel.

### *Picquet : entre La Présentation et les campagnes militaires*

Dans le Haut-Saint-Laurent, les conflits des années 1740 n'ont pas laissé Picquet inactif. D'abord à la mission du Lac-des-Deux-Montagnes, le sulpicien sert d'informateur au gouverneur grâce à ses éclaireurs iroquois<sup>38</sup>. Lorsqu'il obtient l'aval du gouverneur de La Galissonnière en 1749, Picquet se consacre ensuite à la fondation d'une mission qui doit rallier le plus d'Iroquois possible à la cause française. Il se rend même à Versailles en 1753 pour obtenir le soutien financier de la cour. L'année suivante, il repasse dans la colonie avec les abbés Magon de Terlay et Mathevet qui l'accompagnent pour l'assister dans sa nouvelle mission<sup>39</sup>. Véritable bastion amérindien situé au confluent du Saint-Laurent et de la rivière Oswegatchie, à la veille de la guerre de la Conquête, la mission de

La Présentation comporte un fort avec une douzaine de canons, un moulin à scie, une chapelle et rassemble tout près de cinq cents familles<sup>40</sup>.

Dès l'ouverture des hostilités, Picquet joue le rôle d'aumônier militaire et quitte temporairement sa mission pour participer à différentes expéditions. Beaucoup demeurent flous. Comme l'indique R. Lahaise, la plupart des récits concernant son engagement militaire font le portrait d'un héros de guerre, sauveur des Amérindiens et de la colonie, pourfendeur de l'ennemi anglais<sup>41</sup>. Ce qui se dégage de ces récits, c'est qu'il a rempli son rôle d'aumônier militaire auprès des guerriers iroquois de sa mission dans les batailles des forts Bull et Oswego en 1756, William Henry en 1757, Carillon en 1758, puis Oswego et Niagara en 1759<sup>42</sup>. Un témoignage du jésuite Roubeau, qui accompagne les sulpiciens Picquet et Mathevet lors de l'expédition au fort William Henry en juillet et août 1757, permet d'éclairer les activités des aumôniers militaires au cours de cette période. L'aumônier se charge d'abord de donner les prières du soir et du matin ainsi que la messe à ses ouailles chaque fois qu'il en a la possibilité. Il procède ensuite à une exhortation avant les combats et, au besoin, administre l'extrême-onction aux blessés et aux mourants. Il assiste finalement les officiers français en modérant les comportements déviants des guerriers amérindiens, notamment le traitement qu'ils réservent aux prisonniers de guerre<sup>43</sup>.

À sa mission, Picquet forme et coordonne des partis d'Iroquois qui participent à différentes expéditions militaires. De plus, il voit à l'entretien des détachements français qui passent par le fort La Présentation. Jusqu'à ce que le gouverneur confère plus de responsabilités au commandant militaire du fort en 1757, Picquet dirige presque toutes les activités de la mission et du fort. En 1759, le sulpicien déménage sa mission près du fort Lévis, érigé en amont du fort La Présentation dans le dessein de prévenir l'invasion des forces britanniques<sup>44</sup>. Après s'être retranché à Montréal, le missionnaire part vers

37. R. Rumilly, 1983, p. 297-298, 325-326; G. Finn, 1980, p. 493; A. David, 1931, p. 28 et 31.

38. R.-M. Barrin de La Galissonnière et G. Hocquart, 1747, p. 9.

39. R. Lahaise, 1980, p. 689; A. Chagny, 1913, p. 204; A. Gosselin, 1894, p. 22.

40. J.-J. Le François de Lalande, 1819, p. 268-269, 272-274; A. Chagny, 1913, p. 131.

41. R. Lahaise, 1980, p. 689-690.

42. O. Maurault, 1940, p. 23-27.

43. [P.-J.-A. Roubeau], 1959, p. 94, 100-102, 112.

44. A. Chagny, 1913, p. 260; O. Maurault, 1940, p. 27-28; G. Frégault, 1955, p. 353.



la Louisiane avec 25 grenadiers français quelques jours avant la capitulation de la ville. Il s'embarque enfin pour la France en avril 1763. Selon le témoignage de son biographe Lalonde, Picquet quitte précipitamment la colonie puisque les Anglais ont mis sa tête à prix depuis quelques années<sup>45</sup>.

Bref, contrairement aux abbés Maillard et Le Loutre, Picquet occupe les fonctions d'aumônier militaire et se retrouve sur le terrain de nombreux affrontements lors de la guerre de la Conquête. Par contre, comme pour eux, le parcours du sulpicien s'avère presque complètement occulté par les études de G. Frégault et de M. Trudel. Pourtant, l'établissement de sa mission permet aux autorités coloniales françaises de mettre à contribution les populations iroquoises qui y gravitent et d'exercer un contrôle sur cette voie d'accès aux Grands Lacs tout au long du conflit. Picquet devient alors le principal intermédiaire des autorités françaises chez les Amérindiens de La Présentation.

## Conclusion

En somme, les activités et les objectifs des missionnaires qui œuvrent auprès des Amérindiens concordent avec les intérêts des autorités coloniales dans les zones tampons de la colonie comme l'Acadie et le Haut-Saint-Laurent. Lors de la guerre de la Conquête, les abbés Maillard, Le Loutre et Picquet occupent le rôle d'intermédiaire entre les autorités coloniales et les Amérindiens. Les trois missionnaires n'ont cependant pas nécessairement servi les intérêts des autorités coloniales de la même façon. Alors que Maillard désire avant tout retenir les Micmacs dans l'orbite géopolitique française pour qu'ils préservent les liens qui existent entre la religion catholique et le roi de France à l'époque, Le Loutre tente plutôt de mettre en application le projet de migration des Acadiens avec le soutien militaire des Micmacs. Picquet participe quant à lui activement aux manœuvres militaires françaises et coordonne certaines expéditions amérindiennes depuis sa mission de La Présentation.

Bien entendu, l'engagement politique et militaire de ces trois missionnaires demeure marginal dans le déroulement des campagnes dirigées par l'état-major de l'armée française. Qui plus est, Maillard, Le Loutre et Picquet font figure d'exceptions chez les missionnaires de la Nouvelle-France. En effet, des 194 prêtres séculiers ou réguliers répertoriés par M. Trudel sur le territoire de la Nouvelle-France en 1759, seulement 14 lui semblent plus ou moins engagés dans le conflit. M. Trudel soutient aussi que les relations entre le clergé et les autorités britanniques n'ont pas été ébranlées par l'action d'une minorité de ses membres<sup>46</sup>. Ainsi, si l'on considère l'ensemble du corps missionnaire français, il est peu étonnant que les travaux de G. Frégault, et de M. Trudel, et même, plus récemment, ceux de P. MacCleod ou de J. A. Dickinson, n'accordent pas d'importance au rôle politique des missionnaires lors de la guerre de la Conquête<sup>47</sup>.

Pourtant, l'attitude des autorités britanniques à l'égard de Maillard, Le Loutre et Picquet montre que ces derniers possèdent un ascendant certain sur les Amérindiens alliés ou, à tout de moins, qu'ils constituent un maillon important dans la chaîne de l'alliance franco-amérindienne. Chose certaine, ils sont suffisamment nuisibles pour être arrêtés ou pourchassés. Quant à Maillard, son influence sur les Micmacs semble assez efficace pour que les autorités britanniques acquièrent ses services. L'examen approfondi du parcours de chaque missionnaire impliqué dans le conflit permettrait de mieux mettre en relief l'importance de ces figures d'exception dans le maintien de l'alliance franco-amérindienne à la fin du Régime français. Il deviendrait alors plus à propos de commenter leur participation dans les synthèses d'histoire de la guerre de la Conquête.

45. M. Trudel, 1956, p. 51-52; J.-J. Le François de Lalonde, 1819, p. 292.

46. M. Trudel, 1956, p. 65.

47. G. Frégault, 1955; M. Trudel, 1956-1957, 1999; P.D. MacCleod, 2000; J.A. Dickinson, 2007, p. 355.

## Bibliographie

### Sources primaires

#### Sources manuscrites

- [GUEN, Hamon] (s.d.), « Hymnes , prières, cantique », 136 p., Montréal, Archives du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, boîte 57, n°1.
- [LAGARDE, Pierre-Paul-François de] (s.d.), « Prières en langue iroquoise par l'abbé Picquet », 51 p., Chicago, Newberry Library, Vault, Ruggles, 393.
- MAILLARD, Pierre (1750), « Lettre à M. de l'Isle Royale, le 7 octobre 1750 », 3 p., Centre de référence de l'Amérique française, Fonds Séminaire de Québec, L'administration au Séminaire de Québec, La correspondance précieuse, SME 2.1, Lettres P, n° 67.
- MAILLARD, Pierre (1752), « Lettre de M. Maillard à ?, 21 juin 1752 », 2 p., Centre de référence de l'Amérique française, Fonds Séminaire de Québec, L'administration au Séminaire de Québec, La correspondance précieuse, SME 2.1, Lettres P, n° 69.
- [MAILLARD, Pierre] (1755), « Cahier mikmaque contenant toutes les prières qui se disent pendant la semaine », 284 p., Québec, Archives de l'Archevêché de Québec, Manuscrits amérindiens, 10 UZ.
- MAILLARD, Pierre (1757-1759), « Eucologe micmac », iii-356 p., Archives de l'Archevêché de Québec, Manuscrits amérindiens, 11 UZ.
- MAILLARD, Pierre (1759), « Copie d'une lettre de Pierre Maillard à Alexandre Leblanc, Malagomich, 27 novembre 1759 », Bibliothèque et Archives Canada, Fonds des Colonies, Série C11A, Correspondance générale : Canada vol. 105, fol. 55-56.
- [MAILLARD, Pierre] (s.d.), « Livre des prières en langue mikmaque », 266 p., Archives de l'Archevêché de Québec, Manuscrits amérindiens, 9 UZ.
- [QUÉRÉ DE TRÉGURON, Maurice] (s.d.), « Prières algonquines », 55 p., Montréal, Archives du Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal, boîte 56, n°14.

### Sources imprimées

- BELLENGER, Joseph-Marie (1864), *Grammar of the Mikmaque language of Nova Scotia*, Shea's Library of American linguistics, IX, New York, Cramoisy, 101 p.
- COURVILLE, Louis-Léonard Aumasson (sieur de) (1838), *Mémoires sur le Canada depuis 1749 jusqu'à 1760 en trois parties, avec cartes et plans lithographiés*, Québec, Société littéraire et historique de Québec, 211 p.
- DAVID, Albert (1931), « Une autobiographie de l'abbé Le Loutre », *Nova Francia*, vol. 6, p. 1-34.
- LA GALISSONNIÈRE, Roland-Michel Barrin (marquis de), et Gilles HOCQUART (1747), « Lettre inédite de MM. de La Galissonnière et Hocquart au ministre, 18 octobre 1747 », Archives de l'Archevêché de Québec, dans Auguste Gosselin (1894), *Le fondateur de la Présentation (Ogdensburg): l'abbé Picquet (1734-1760)*, s.l., s.é., p. 9.
- [LA RUE, Pierre de (abbé de l'Isle-Dieu)] (1888), « Mémoire (par la forme de simples observations) à présenter à Monseigneur le Duc de Choiseul, Ministre Secrétaire d'État de la Guerre et de la Marine », dans *Le Canada français: collection de documents inédits sur le Canada et l'Amérique*, tome 1, Québec, L.J. Demers, p. 5-12.
- LALANDE, Joseph-Jérôme Lefrançois de (1819), « Sur la vie de M. Picquet, Missionnaire au Canada par M. de la Lande, de l'Académie des Sciences », dans *Lettres édifiantes et curieuses, écrites des missions étrangères. Nouvelle édition, ornée de cinquante belles gravures. Mémoires des Indes et de la Chine*, Lyon, J. Vernarel et Ét. Cabin, vol. 14, p. 262-301.
- LE LOUTRE, Jean-Louis (1749), « Lettre de Monsieur Le Loutre, Beaubassin, Octobre 4, 1749 », dans *Collection de manuscrits contenant lettres, mémoires, et autres documents historiques relatifs à la Nouvelle-France, recueillis aux Archives de la province de Québec, ou copiés à l'étranger, mis en ordre et édités sous les auspices de la législature de Québec, avec tables, etc.*, (1883-1885), Québec, Imprimerie A. Côté et cie, vol. 4, p. 456-461.
- MAILLARD, Pierre (1863), « Lettre de M. l'abbé Maillard sur les missions de l'Acadie et particulièrement sur les missions micmaques », dans *Soirées canadiennes*, vol. 3, p. 289-426.

- [MAILLARD, Pierre] (s.d.), « Motifs des sauvages mickmaques et marichites de continuer la guerre contre les Anglois depuis la dernière paix », dans Gaston Du Bosq De Beaumont (1975 ([1899])), *Les Derniers jours de l'Acadie, 1748-1758: correspondances et mémoires extraits du portefeuille de M. Le Courtois de Surlaville*, Genève, Slatkine Reprints, p. 248-253.
- PICQUET, François (1749), « Lettre inédite de M. Picquet à M. de La Galissonnière, 4 août 1749 », Archives de l'Archevêché de Québec, Documents de Paris, Église du Canada, dans Auguste Gosselin (1894), *Le fondateur de la Présentation (Ogdensburg): l'abbé Picquet (1734-1760)*, s.l., s.é., p. 11-17.
- RAYMOND, Jean-Louis de (1754), « Mémoire sur les postes du Canada adressé à M. de Surlaville, en 1754, par le Chevalier de Raymond », dans *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec, 1927-1928*, 1928, Québec, Impr. du roi, p. 323-354.
- [ROUBEAU, Pierre-Joseph-Antoine] (1959), « Lettre du Père \*\*\*, Missionnaire chez les Abnaks. », dans Reuben Gold Thwaites (dir.), *The Jesuit Relations and Allied Documents*, New York, Pageant Book Co., vol. 70, p. 90-203.
- Sources secondaires**
- ALLAIRE, Jean-Baptiste-Arthur (1910-1934), *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*, Montréal, Imprimerie de l'École catholique de sourds-muets, 6 vol.
- BOURGEOIS, Philéas-Frédéric (1910), *Les anciens missionnaires de l'Acadie devant l'histoire*, Shédiac, Des presses du Moniteur « acadien », 114 p.
- BURN, John E. (1936-37), « The Abbé Maillard and Halifax », *Canadian Catholic Historical Association Report*, vol. 4, p. 13-22.
- CASGRAIN, Henri-Raymond (1887), *Un pèlerinage au pays d'Évangéline*, Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & frère, 500 p.
- CASGRAIN, Henri-Raymond (1894), *Une Seconde Acadie*, Québec, Imprimerie de L.-J. Demers & frère, 419 p.
- CASGRAIN, Henri-Raymond (1897), *Les sulpiciens et les prêtres des Missions étrangères en Acadie 1676-1762*, Québec, Pruneau & Kirouac, 462 p.
- CHAGNY, André (1913), François Picquet, « Le Canadien » (1708-1781) : un défenseur de la « Nouvelle-France », thèse de doctorat, Université de Dijon, Lyon, Librairie Emmanuel-Vitte, 613 p.
- DAVID, Albert (1925), « Les missionnaires du séminaire du Saint-Esprit à Québec et en Acadie au XVIII<sup>e</sup> siècle », *Nova Francia*, Société d'histoire du Canada, vol. 1, n° 1, p. 9-14, 52-56, 99-105, 152-159, 200-207.
- DAVID, Albert (1926-1927), « À propos du testament de l'abbé Maillard », *Nova Francia*, vol. 2, p. 99-109, 149-13.
- DAVID, Albert (1929), « Messire Pierre Maillard, apôtres des Micmacs », *Bulletin de recherches historiques*, vol. 35, p. 365-375.
- DAVID, Albert (1935), « L'Apôtre des Micmacs », *Revue de l'Université d'Ottawa*, vol. 5, p. 49-82.
- DICKASON, Olive P. (1979), *Louisbourg et les Indiens: une étude des relations raciales de la France 1713-1760*, Ottawa, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Parcs Canada (coll. « Histoire et archéologie » n° 6), p. 1-200.
- DICKINSON, John A. (2007), « Évangéliser et former des prêtres: les missions sulpiciennes », dans Dominique Deslandres, John A. Dickinson et Ollivier Hubert (dir.), *Les Sulpiciens de Montréal: une histoire de pouvoir et de discrétion: 1657-2007*, Montréal, Fides, p. 351-394.
- DUMONT-JOHNSON, Micheline (1970), *Apôtres ou agitateurs: la France missionnaire en Acadie*, Trois-Rivières, Boréal, 150 p.
- DUMONT-JOHNSON, Micheline (1974a), « Cope, Jean-Baptiste », dans Frances G. Halpenny (dir.), *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. III: 1741-1770, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 146-147.
- DUMONT-JOHNSON, Micheline (1974b), « Maillard, Pierre », dans Frances G. Halpenny (dir.), *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. III: 1741-1770, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 448-452.
- FINN, Gérard (1974), « La carrière de l'abbé Jean-Louis Le Loutre et les dernières années de l'affrontement anglo-français en Acadie », thèse de doctorat (histoire), Université de Paris I – Sorbonne, Paris, 269 p.

- FINN, Gérard (1977), « Jean-Louis Le Loutre vu par les historiens », Société historique acadienne, *Les Cahiers*, Moncton, vol. 8, p. 108-147.
- FINN, Gérard (1980), « Le Loutre, Jean-Louis », dans Frances G. Halpenny (dir.), *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. IV : 1770-1800, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 489-494.
- FRÉGAULT, Guy (1955), *La guerre de la Conquête, 1754-1760*, Montréal, Fides, 514 p.
- GOSSELIN, Auguste (1894), *Le fondateur de la Présentation (Ogdensburg) : l'abbé Picquet (1734-1760)*, s.l., s.é., p. 3-28.
- GOSSELIN, Auguste (1911-1914), *L'Église du Canada depuis monseigneur de Laval jusqu'à la Conquête*, Québec, Laflamme & Proulx, 3 vol.
- HALIBURTON, Thomas C. (1829), *An Historical and Statistical Account of Nova Scotia*, Halifax, J. Howe, 2 vol.
- HANNAY, James (1879), *The History of Acadia, from its first discovery to its surrender to England by the treaty of Paris*, Saint John, J. & A. McMillan, 440 p.
- HAREL, J.-Bruno (1980), « Lagarde, Pierre-Paul-François de », dans Frances G. Halpenny (dir.), *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. IV : 1770-1800, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 466.
- JOHNSTON, Angus A. (1960-1971), *A History of the Catholic Church in Eastern Nova Scotia*, Antigonish, St. Francis Xavier University Press, 2 vol.
- JOHNSTON, Louise (1999), « Onontio, le grand arbre et la chaîne d'alliance : le discours marquis de Beauharnois aux Kanehsata'kek'ó:non, août 1741 », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 29, n° 2, p. 11-21.
- KOREN, Henry J. (1962), *Knives or Knights?: A history of the Spiritan Missionaries in Acadia and North America, 1732-1839*, Pittsburg, Duquesne University Press, 211 p.
- LAHAISE, Robert (1980), « Picquet, François », dans Frances G. Halpenny (dir.), *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. IV : 1770-1800, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 688-690.
- MACCLEOD, Peter D. (2000), *Les Iroquois et la guerre de Sept Ans*, Montréal, VLB éditeur, 276 p.
- MAURAUULT, Olivier (1940), « Quand Saint-Sulpice allait en guerre », *Les Cahiers des Dix*, n° 5, p. 11-30.
- MORIN, Maxime (2009), « L'abbé Pierre Maillard : une figure missionnaire emblématique du XVIII<sup>e</sup> siècle acadien », *Études d'histoire religieuse*, vol. 75, p. 39-54.
- PARKMAN, Francis (1884), *Montcalm and Wolfe*, Boston, Little Brown, 2 vol.
- PARKMAN, Francis (1892), *A Half-Century of Conflict*, Boston, Little Brown, 2 vol.
- PASCOE, C.F. (1901), *Two Hundred Years of the S.P.G. : An historical account of the Society for the Propagation of the Gospel in Foreign Parts, 1701-1900 (Based on a digest of the society's records)*, Londres, Society's Office, 1429 p.
- PORTER John R. et Jean TRUDEL (1974), *The Calvary at Oka*, Ottawa, National Gallery of Canada, 125 p.
- RICHARD, Édouard (1918 [1895]), *Acadie, reconstitution d'un chapitre perdu de l'histoire d'Amérique (réédité par Henri d'Arles)*, Québec, J.A.K. Laflamme, 3 vol.
- RUMILLY, Robert (1983), *L'Acadie anglaise (1713-1755)*, Montréal, Fides, 354 p.
- SCHMIDT, David L. et B.A. BALCOM (1993), « The Rèlements of 1739 : A Note on Micmac Law and Literacy », *Acadiensis*, vol. 23, n° 1 (automne), p. 110-127.
- SMITH, Philip H. (1884), *Acadia, a lost chapter in American History*, Pawling, P.H. Smith, 381 p.
- TRUDEL, Marcel (1956), *L'Église canadienne sous le Régime militaire 1759-1764*, vol. I : *Les problèmes*, Québec, Presses de l'Université Laval, 362 p.
- TRUDEL, Marcel (1957), *L'Église canadienne sous le Régime militaire 1759-1764*, vol. II : *Les institutions*, Québec, Presses de l'Université Laval, 490 p.
- TRUDEL, Marcel (1999), *Le Régime militaire et la disparition de la Nouvelle-France, 1759-1764*, Montréal, Fides, 612 p.

TROISIÈME PARTIE

# Une nébuleuse de représentations







# Espace et identité missionnaire

Descriptions géographiques et représentations culturelles dans les récits des récollets missionnaires en Nouvelle-France, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles

L'auteure, qui a présenté une communication lors du 14<sup>e</sup> Colloque étudiant du CIEQ, est doctorante en histoire depuis l'automne 2007 sous la direction de Paul-André Dubois. Son projet de recherche s'articule autour de l'histoire des missionnaires récollets en Nouvelle-France. Étant très intéressée par la dimension spatiale des phénomènes culturels, l'approche géographique tient une place importante dans son analyse historique du rôle des récollets dans la vie socioreligieuse de la colonie aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Depuis septembre 2008, elle est membre active du comité étudiant du CIEQ-Laval dont le dynamisme contribue à l'avancée de ses travaux.

Texte de Dorothée Kaupp  
Candidate au doctorat en histoire  
CIEQ, Université Laval

---

Les récollets sont des religieux appartenant à la famille franciscaine. Branche réformée au XVI<sup>e</sup> siècle prônant un retour aux valeurs primitives de l'Ordre de saint François que sont la pauvreté absolue, la fraternité et l'assistance aux populations, elle s'établit en France au début du XVI<sup>e</sup> siècle. C'est ainsi à une toute jeune congrégation que le roi de France confie en 1615 la

mission canadienne qui a pour dessein l'évangélisation des autochtones et l'encadrement spirituel des colons de la Nouvelle-France<sup>1</sup>.

Quatre récollets arrivèrent à Québec en 1615. Ils œuvrèrent aussitôt pour la mise en place de la mission auprès des Montagnais et des Hurons, et la construction d'un couvent fut entreprise en 1620. Dès 1625, ils travaillèrent en collaboration avec les jésuites. En 1629, l'Angleterre envahit la Nouvelle-France et les missionnaires furent contraints de retourner en France, laissant derrière eux les maigres succès de leur labeur<sup>2</sup>. Lors de la restitution de la colonie au royaume en 1632, les jésuites furent autorisés à retourner en Nouvelle-France et à y reprendre les activités missionnaires, tandis que les récollets durent attendre 1670 avant d'obtenir les autorisations du roi et du pape. Ils œuvrèrent notamment dans diverses cures et missions de la vallée du Saint-Laurent, de la péninsule de la Gaspésie et de l'Acadie, et dans les forts de la région des Grands Lacs comme aumôniers militaires.

L'histoire des récollets est encore relativement peu connue à ce jour, du moins elle n'a pas encore bénéficié du fructueux renouvellement historiographique qui a touché l'histoire des missions en Nouvelle-France dès les années 1970. Si des disciplines telles l'anthropologie, l'ethnohistoire et la littérature ont permis une relecture des missions de la Nouvelle-France en se dégageant d'une historiographie édifiante, la dimension spatiale du phénomène missionnaire n'est souvent que timidement abordée dans les travaux. Dès lors, un objet d'étude, les missionnaires récollets – et plus spécifiquement leurs récits de mission – et une approche, celle de l'espace, convergent vers notre intérêt porté sur l'histoire des missions en Nouvelle-France.

## La mission, un phénomène culturel spatialisé

### *Conquérir le monde, conquérir l'autre*

La mission lointaine est une structure religieuse en pays non chrétien où les prêtres ont la charge de convertir les peuples autochtones à la religion catholique. Une congrégation, désignée par les pouvoirs papal et royal, s'emploie à enseigner la foi et les valeurs chrétiennes dans un pays récemment conquis<sup>3</sup>. Les religieux ont au préalable la tâche de prendre connaissance de ces peuples, de leurs croyances, de leur mode de vie, et aussi de l'espace dans lequel vont se dérouler les missions, afin d'élaborer leur action missionnaire.

Les missions du Nouveau Monde s'inscrivent dans le processus historique des grandes découvertes des XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles. Celles-ci ont été impulsées par des intentions économiques et politiques – la recherche de nouvelles routes commerciales et l'extension territoriale des puissances européennes – mais aussi religieuses. Au XVI<sup>e</sup> siècle, la reconquête de la péninsule ibérique – occupée depuis le Moyen Âge par les Musulmans – par des souverains chrétiens a réveillé en Europe les desseins de croisade et de conversion de peuples considérés « infidèles ». L'Amérique, au sud puis au nord, fut le terrain de la colonisation et de la conversion, les deux allant de pair. Les congrégations s'activèrent auprès de populations dont l'existence était jusqu'alors inconnue, guidées par leur conviction profonde en la nécessité de leur montrer le chemin de la connaissance de Dieu.

La mission n'est pas seulement une entreprise culturelle de conquête de l'autre, elle est aussi nécessairement un lieu, un espace étranger que les missionnaires investissent physiquement et dans lequel elle se concrétise par la construction de couvents, d'églises et de petits séminaires. Nous proposons dès lors de concevoir la mission comme un phénomène culturel spatialisé. Par cette approche, nous considérons le fait que la pratique de la religion catholique, dont les missionnaires ont pour fonction d'assurer la pérennité, se matérialise dans un espace qui porte l'empreinte de leurs représentations culturelles, de leur

1. Sur la congrégation et sur son établissement en Nouvelle-France, voir O. Jouve, 1996, p. XVII-XIV.

2. Le bilan s'avère quelque peu décevant. M. Trudel compte 54 baptisés dont 39 décédés après leur baptême entre 1615 et 1627. M. Trudel, 1966, p. 350-351.

3. Les missionnaires ont aussi la charge de l'exercice du ministère auprès des colons en tant que curés, ou encore auprès des militaires, en tant qu'aumôniers.

« épistémè missionnaire » pour reprendre l'expression de D. Deslandres<sup>4</sup>. Les missionnaires entrent matériellement et subjectivement en interaction avec cet espace, créant un territoire de mission qui est le reflet d'une projection et d'une appropriation identitaire chrétienne et apostolique. La géographie culturelle peut alors offrir d'intéressantes clés de compréhension du phénomène missionnaire.

### *La géographie culturelle et le phénomène missionnaire*

Cette discipline a ceci de porteur qu'elle étudie le lien qu'entretiennent culturellement les communautés humaines avec l'espace. Les concepts d'ethnicité, de territoire, de géosymbole et de paysage offrent une lecture intéressante des récits de mission<sup>5</sup>.

La relation de mission implique un discours sur la rencontre entre le missionnaire et, dans le cas qui nous occupe, l'Amérindien : la question de l'altérité est omniprésente et la notion de contact ethnique fait partie intégrante de la mission. F. Barth<sup>6</sup>, par la notion de « frontières culturelles », considère que ce sont la mobilité des individus et le contact culturel qui expliquent l'émergence des groupes ethniques. Il existe un processus d'inclusion et d'exclusion de l'autre et des valeurs qui l'identifient, et les cultures peuvent persister malgré les contacts et les interdépendances entre les communautés.

Par ailleurs, la mission récollette se construit par et dans un système spatial dont la structure est le reflet à la fois des ressources de l'espace et de l'identité culturelle de cette communauté. Cette relation étroite entre la communauté et son territoire, ses lieux de vie et d'expression identitaire – autrement dit, la territorialité

récollette – caractérise dans une certaine mesure l'espace de la Nouvelle-France. Ce système présente une particularité complexe et parfois diffuse : au territoire autochtone se superposent les territoires colonial et missionnaire. Ces derniers se construisent d'itinéraires et d'implantations : l'espace de déplacement des missionnaires, de leur établissement matériel et de la diffusion du message chrétien les définit. Selon J. Bonnemaïson<sup>7</sup>, le territoire est un lieu chargé symboliquement par le groupe humain qui l'occupe, c'est-à-dire qu'il est le reflet de son identité. Le géographe propose le concept de géosymbole, qui définit un lieu du territoire symboliquement porteur de l'identité de la communauté. Il peut être une construction humaine ou une caractéristique morphologique. Le contexte de la colonisation est un terrain de création de géosymboles, comme l'élévation de croix chrétiennes. Nous y reviendrons.

Aussi, dans les relations, les missionnaires relatent leur travail apostolique et décrivent le cadre géographique dans lequel ils évoluent. Le paysage, défini comme la manière « d'éprouver et d'appréhender l'espace<sup>8</sup> », est un élément essentiel des récits révélant la manière dont le missionnaire projette son identité, voire la reconstruit, en décrivant ce qui s'offre à ses yeux. Augustin Berque mentionne une interdépendance entre les pôles objectif et subjectif dans le fait de construire, de voir et de décrire un paysage : il est à la fois un aménagement matériel et une interprétation culturelle de l'environnement<sup>9</sup>. Le discours sur le paysage à travers les relations est à considérer comme une description morphologique autant qu'une recherche d'identification à l'espace. Alain Corbin insiste sur l'idée d'expérience du paysage à analyser dans une conception multisensorielle<sup>10</sup>. Il réfute la suprématie de l'œil en proposant le rôle des cinq sens et met l'accent sur l'expérience émotionnelle dans l'interaction avec le paysage.

Une fois dressé ce bref mais nécessaire inventaire des notions manipulées, nous voilà prêts à explorer les récits récollets. Le travail repose sur l'analyse des formes

4. D. Deslandres, 1999, p. 251-254. L'historienne reprend le concept foucauldien pour définir « un ensemble de connaissances réglées propres à un groupe social à une époque donnée », et proposer l'idée d'une culture missionnaire qui influe sur l'idée de la mission, autant sur la représentation que le missionnaire a de lui-même que sur l'attitude qu'il a envers les autochtones.

5. Une relation de mission est un récit où le religieux raconte ses activités missionnaires et son expérience et fait l'inventaire ethnographique et géographique du territoire, tout en livrant ses impressions. Sur les registres narratif, descriptif et commentatif d'une relation, voir Réal Ouellet, 1999, p. 110-138.

6. F. Barth, 1995, p. 203-249.

7. J. Bonnemaïson, 1981, p. 249-262.

8. A. Corbin, 2001, p. 7-54.

9. A. Berque, 1994, p. 5-29.

10. A. Corbin, 2001, p. 7-54.



d'interactions physiques et culturelles du missionnaire avec ce nouvel espace de vie à travers six récits récollets. Les deux premiers sont *Le Grand Voyage au Pays des Hurons* et *L'Histoire du Canada*, écrits par Gabriel Sagard, missionnaire en Huronie en 1623-1624. *Nouvelle Relation de la Gaspésie* et *Premier Etablissement de la Foy*, publiés en 1691, ont été écrits par Chrestien Leclercq, missionnaire auprès des Micmacs en 1675-1678. Puis, *Voyage au Nouveau-Monde*, du missionnaire Emmanuel Crespel, qui fut l'un des survivants du naufrage du navire *La Renommée* qui s'échoua près de l'île d'Anticosti en novembre 1736. L'ouvrage relate essentiellement le naufrage et la survie des rescapés dans cet espace hostile, insulaire. Enfin, le récollet Louis Hennepin a écrit plusieurs ouvrages, notamment la *Description de la Louisiane* et la *Nouvelle Découverte*. Figure controversée, il accompagna notamment Cavelier de La Salle lors de son expédition en Louisiane en 1678. Plusieurs chercheurs se sont penchés sur les éditions de ses œuvres<sup>11</sup>. Ses ouvrages ont été analysés à la lumière de ces travaux d'édition critique.

La grille de lecture a pour finalité de recenser les expressions et les termes utilisés pour qualifier la géographie de la colonie; les passages comprenant toute donnée spatiale, topographique ou paysagère ont été relevés. Elle nous permet de nous interroger sur la construction matérielle et culturelle d'un territoire de mission. Les missionnaires étant animés d'une vision sacrée du monde, nous analyserons précisément la manière dont se syncretisent, dans leurs représentations, les conceptions chrétiennes et les réalités de la mission.

### Conception divine et réalité géographique

Les explorations aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles ont généré un nouveau rapport au monde. Elles sont à la source d'un grand progrès dans les connaissances géographiques grâce à la modernisation des techniques de navigation et des outillages et à l'élaboration d'une cartographie plus rigoureuse. Or ces connaissances ont quelque peu mis à mal les représentations traditionnelles véhiculées par les dogmes chrétiens, qui n'avaient jamais concédé jusque-là la possibilité de l'existence de terres et de peuples au-delà

de l'océan<sup>12</sup>. Un premier aspect présent dans toutes nos sources est sans conteste la conception «missionnaire» de la géographie de la Nouvelle-France, qui oscille entre une rhétorique de la conquête d'un pays au nom de Dieu et un rapport très rationnel à l'espace.

### Géographie et projet missionnaire

Les données géographiques occupent une place prépondérante dans le discours missionnaire. Un premier dessein de la part des missionnaires est de situer l'endroit où ils se trouvent. Dans la mouvance des schèmes descriptifs du genre viatique qui tendent à l'objectivité et en élaborant une cartographie textuelle, la latitude et la longitude sont précisées si possible dès qu'un lieu est mentionné, et les distances signalées, dès qu'un déplacement est relaté<sup>13</sup>. Cela sous-entend l'utilisation de cartes, de récits de voyage ou l'apport d'informations par d'autres protagonistes qui accompagnent les missionnaires, tels les navigateurs, les explorateurs ou autres guides, amérindiens notamment. Ces précisions sont un outil de référence spatiale, tant pour les missionnaires eux-mêmes que pour les lecteurs avertis, pour lesquels la situation de l'auteur devient plus concrète. Dans sa *Description de la Louisiane*, Hennepin insère une carte de la Nouvelle-France, afin que ses lecteurs puissent s'y référer<sup>14</sup>. Le père Crespel explique que la connaissance du terrain est primordiale, mais, ayant peu détaillé les informations géographiques, il invite ses lecteurs à lire les nombreux autres récits de voyages<sup>15</sup>. Cela nous donne des indications sur le profil protéiforme du missionnaire, qui n'est pas seulement un évangéliste, mais aussi un homme de terrain, avec un regard d'explorateur. Les récits de mission avaient pour buts non seulement de sensibiliser un lectorat – certes restreint aux élites savantes et dévotes – aux missions et d'éveiller des vocations missionnaires, mais aussi de

11. C. Broué, 1999; M. Tremblay, 2006.

12. Voir N. Broc, 1980.

13. M. Guéret-Laferté, 2000. L'auteure met l'accent sur la recherche d'objectivité des auteurs de récits de voyage à la Renaissance, notamment dans les espaces méconnus qui suscitent moins l'expression de soi, révélant un projet de «mettre le monde en livres», en recensant la faune et la flore, en nommant les lieux, en dressant le portrait des peuples rencontrés, p. 31 et 45.

14. Selon C. Broué (2007), les cartes dans les récits de Hennepin sont avant tout un moyen de garantir la véracité des propos de l'auteur.

15. E. Crespel, 1757, p. 58.

créer des outils d'indications pour l'Ordre, afin de mieux préparer les futures missions qui s'organisaient depuis la province récollette de Paris. On constate un rapport très rationnel à l'espace, qui s'ancre dans le contexte de la colonisation, en recensant le terrain. Le projet missionnaire récollet initial s'articulait notamment autour de la volonté d'introduire les Amérindiens dans la population française, afin de les franciser et de les « civiliser », en les sédentarisant<sup>16</sup>. Cela implique la recherche de terrains fertiles pour l'agriculture, où les populations française et autochtone pourraient s'établir.

Le discours de nos missionnaires révèle un regard de projection sur les potentiels du territoire de mission en construction. Ce rapport pratique à l'espace se conjugue toutefois avec une conception chrétienne de ce territoire nouveau.

### *Élever un pays païen au royaume de Dieu*

Les missionnaires, s'ils percevaient le potentiel matériel et géographique de la Nouvelle-France, n'en appréhendaient pas moins sa charge symbolique : à leurs yeux, celle-ci était avant tout un espace chrétien en devenir, où ils avaient été guidés par la volonté divine.

Une tension entre les progrès amorcés par les grandes découvertes et la fragilisation des représentations chrétiennes est perceptible chez Leclercq, qui explique que la connaissance du Nouveau Monde

ne fut ny l'art, ny l'industrie, ou l'heureuse temerité de Jean Verrazanno, & de Jacques Cartier [...] : Mais ce fût Dieu seul, qui se servant de la curiosité de ces fameux pilotes, & de l'inclinaison genereuse d'un grand Prince, qui vouloit étendre les limites de son Empire, la gloire et la majesté de son nom dans ces vastes provinces, qui voulut ouvrir aux Ministres Evangéliques le chemin de la Nouvelle-France<sup>17</sup>.

Il replace les grandes découvertes dans un schéma divin ; elles en sont une étape, point une finalité. Le discours du missionnaire inscrit une cohérence divine entre les explorations du Nouveau Monde et l'activité missionnaire.

Ainsi, un autre rapport à l'espace s'installe avec la figure du missionnaire « géomètre ». Les récollets, de par leur « épistémè », considèrent qu'ils ont été conduits dans ce pays « sauvage » par la volonté divine. Ils sont en territoire païen pour le rendre chrétien, pour « le Bien des peuples<sup>18</sup> ». Une géographie sacrée du monde entre en jeu ; elle véhicule l'image du territoire amérindien comme un espace périphérique au monde chrétien. De nombreuses références bibliques révèlent le fait que les missionnaires considéraient que leur rôle était de « prendre possession de cette terre pour le Royaume de Jésus Christ<sup>19</sup> ». Les pères Sagard et Leclercq dépeignent les missionnaires comme des apôtres et une rhétorique de la conquête de territoires les présente dès lors comme des soldats de Dieu.

Un autre exemple fort intéressant est celui de Sagard lorsqu'il relate la première messe en Nouvelle-France, célébrée par les récollets :

[...] cet aspre desert en ce jour là fust changé en un petit Paradis, où les louanges divines retentissoient jusque au Ciel au lieu qu'auparavant on n'y entendoit que la voix des animaux qui couvrent ces aspres solitudes<sup>20</sup>.

La mission recouvre, dans les représentations des auteurs, une deuxième dimension que ce discours illustre bien. À une dimension horizontale, empirique, caractérisée par la prise de connaissance du terrain, préalable à l'établissement matériel des missions, s'ajoute une dimension verticale, culturelle et spirituelle, qui tend à élever un pays au royaume de Dieu. Les missionnaires sont les artisans de la réunion de ces deux dimensions, l'une terrestre, l'autre céleste.

Les considérations théologiques et rationnelles forment la connaissance et la conception récollette de la géographie de la colonie. Elles sont le terreau de la mise en place d'un territoire de mission, avec ses propres codes

16. R. Ouellet, 1999, p. 96-97

17. C. Leclercq, 1691b, vol. 1, p. 2-3.

18. G. Sagard, 1632, p. 221.

19. G. Sagard, 1936, p. 41, 94 ; C. Leclercq, 1691b, vol. 1, p. 1, 22, 41, 61, 68.

20. G. Sagard, 1636, livre I, p. 48.

et ses valeurs particulières, qui modifient profondément l'espace géoculturel autochtone.

### **Créer un territoire de mission : espace du sacré, espace du païen**

La construction d'un territoire de mission passe non seulement par l'installation matérielle des missionnaires auprès de peuples autochtones, mais aussi par l'appropriation culturelle, symbolique, de l'espace.

#### *Des repères identitaires*

L'ancrage territorial de la mission est rendu visible par la création de géosymboles chrétiens et franciscains, qui sont à la fois une revendication du dessein évangélisteur des missionnaires et un reflet de l'aménagement matériel de la mission.

Celle-ci occupe, dans une certaine mesure, un espace diffus et mouvant ; celle du père Leclercq en Gaspésie, par exemple, n'est pas fixe, mais s'articule autour de tournées missionnaires entre différents postes, ponctuées de fonctions curiales dans la vallée laurentienne et de retraites spirituelles au couvent de Québec. Lors de leurs déplacements, les récollets, munis de leurs ornements portatifs, construisent des chapelles en écorces pour célébrer la messe. La chapelle portative est un élément visible dans l'espace, certes point enraciné : la mission récollette est d'abord un itinéraire.

D'autres éléments plus durables renvoient à une forte interaction entre le missionnaire et l'espace :

[...] je gravais avec la pointe d'un cousteau dans l'écorce des plus grands arbres, des Croix et des noms de JESUS, pour signifier à Sathan et à ses susppots, que nous prenions possessions de cette terre pour le royaume de Jesus-Christ<sup>21</sup>.

21. G. Sagard, 1932, p. 41.

Sagard utilise son environnement comme support à son action missionnaire et il y enracine son rôle. Dans son discours, il n'y a pas l'idée d'une exaction des terres amérindiennes, mais d'une annexion salvatrice à la chrétienté<sup>22</sup>.

L'érection de croix chrétiennes, notamment aux premiers temps de leur établissement, est révélatrice de cette prise de possession. Dans son *Histoire*, Sagard relate que le récollet Irénée Piat, alors qu'il arrivait en Nouvelle-France, fit ériger une croix à Tadoussac « [...] que depuis quelques temps nos Religieux avoient fait faire pour l'y eslever en signe de victoire<sup>23</sup> ». La rhétorique de la conquête mentionnée plus haut est perceptible dans son discours. Symbole de la chrétienté, la croix est un outil d'identité chrétienne visant autant à rappeler aux colons leur identité et à interpeller les Amérindiens qu'à défendre la religion dans le contexte des guerres coloniales<sup>24</sup>. En christianisant l'espace, les schèmes d'organisation spatiale français sont répétés, comme s'ils étaient garants de la préservation de la culture française et de l'enracinement de la chrétienté. La croix est une icône, elle a un « sens qu'elle confère au lieu où elle enracine les peuples, et au monde, qu'elle rend intelligible<sup>25</sup> ». Elle a toutefois une signification différente selon qu'il s'agisse d'un missionnaire (l'évangélisation), d'un colon (représentation de la monarchie et de l'Église), d'un Amérindien (les croyances de l'autre). Par ailleurs, la construction des couvents récollets, caractérisant la logique territoriale de l'établissement d'une congrégation, implique la reconfiguration de l'espace en une « nouvelle » France. Les couvents, cadre de la vie franciscaine, sont un exemple de transfert culturel et matériel nécessaire à l'établissement du groupe du missionnaire. Les récollets étaient ainsi installés dans les principaux postes de la colonie. Le père Gabriel de la Ribourde, arrivé en 1670, fut désigné supérieur du couvent de Québec. Dans ce contexte de retour des pères dans la colonie, il était chargé de récupérer les terrains concédés en 1620 au bord de la rivière Saint-Charles et de mener à bien la reconstruction du monastère, afin de reprendre les activités curiales et

22. Comme le souligne D. Deslandres, 1997, la figure du diable, contre laquelle ils sont en lutte, fait partie de l'imaginaire de conquête des missionnaires, p. 25-26.

23. G. Sagard, 1636, livre 1, p. 99.

24. C. Leclercq, 1691a, p. 211-213.

25. J. Bonnemaïson, 2001, p. 53.



missionnaires<sup>26</sup>. L'érection d'autres bâtiments récollets dans différents postes s'ensuivit<sup>27</sup>, et les récollets furent peu à peu nommés par l'évêque dans différentes cures et missions. Les couvents formaient des nœuds de la territorialité récollette et, alors que la colonie manquait de curés, se présentaient comme des réservoirs de prêtres<sup>28</sup>. Par ailleurs, au-delà de la nécessité institutionnelle que constitue l'établissement conventuel, le couvent se révèle être, dans la mission récollette, un espace-relais, qui illustre bien la particularité de l'ordre franciscain, «ni purement contemplatif ni complètement actif<sup>29</sup>». Les missionnaires récollets partageaient en effet leur temps entre leurs fonctions curiales et missionnaires et la vie conventuelle. Leclercq, au cours de ses missions en Gaspésie entre 1675 et 1686, résida trois fois au couvent de Québec pour ses retraites spirituelles annuelles. Les missionnaires, par la matérialisation symbolique et factuelle de leur présence, s'ancrent dans l'espace de la Nouvelle-France. On pourrait penser à un mouvement passant d'un statut exogène à un statut endogène. Néanmoins, lorsqu'ils sont en contact avec le monde autochtone, leur altérité est parfois exacerbée.

### *Altérité spatialisée et identité missionnaire*

Bien qu'ils demeurent auprès des Amérindiens, les missionnaires entretiennent des rapports spatiaux ambigus, tantôt établissant des frontières avec ses derniers, tantôt recherchant la proximité. Sagard explique qu'il priait à l'écart des Hurons<sup>30</sup>. Privé du cadre théorique du couvent, il allait «[...] en quelque lieu écarté, pour pouvoir dire [son] service en paix, et faire [ses] prières et méditations ordinaires<sup>31</sup>». Il refusa de loger dans la cabane

huronne, à l'invitation du chef<sup>32</sup>. En déclinant cette cohabitation, il affirmait son identité et son refus de vivre dans l'intimité de la culture huronne, tout en cherchant à susciter la curiosité des Hurons. Une habitation fut alors construite selon les souhaits des missionnaires, à l'écart. Cette séparation spatiale vis-à-vis de la vie courante autochtone est une particularité du statut du missionnaire, de son ethnicité et de la distinction de ses pratiques culturelles. Chrestien Leclercq affirme à l'inverse «[...] demeurer avec eux dans leur cabane pour [s']instruire entièrement dans la langue Gaspésienne<sup>33</sup>», démontrant ainsi la nécessité de partager le quotidien des Gaspésiens, surtout pour comprendre la langue, qui est une frontière culturelle que le contact continu permet potentiellement de franchir. La spatialisation chez Leclercq semble plus poreuse. Elle répond à la nécessité d'une meilleure connaissance du peuple, qui passe par l'auto-inclusion du missionnaire au sein de la communauté gaspésienne qui l'accepte, et qui dépeint un certain changement d'attitude envers les Amérindiens. Les mésaventures et le contexte de la survie dévoilent par ailleurs une sensibilité spatiale fort intéressante.

### *Les mésaventures et la Providence*

Les missionnaires relatent tous leurs mésaventures dans le pays, tantôt égarés ou démunis face à la dureté du climat, tantôt en danger de mort dans les rapides parcourus en canots. Nous nous pencherons ici sur l'histoire du père Crespel, qui fut l'un des survivants du drame de *La Renommée* en 1736. Dans son récit, il relate le naufrage en transmettant des images de désolation, d'horreur et d'enchaînement de malheurs. La rhétorique de l'hostilité du milieu, animée par la personnification d'une mer furieuse et d'une baie glacée par un vent véhément<sup>34</sup>, suggère le dénuement et le sentiment d'une mort imminente. Le discours sur la survie, ou plus précisément sur l'utilisation de l'espace dans le contexte de danger, est très révélateur. Les rescapés construisirent trois cabanes: une pour le capitaine, le missionnaire et les autres hauts dignitaires, une pour les matelots, et une pour les vivres<sup>35</sup>. La spatialisation des statuts sociaux

26. O. Jouve, 1996, p. 247-259.

27. Le premier couvent des récollets au Canada fut construit à Québec entre juin 1920 et mai 1921. M. Trudel, 1966, p. 319-320. L'ensemble conventuel de Montréal fut construit entre 1702 et 1713. Ceux de Percé, Terre-Neuve et Trois-Rivières furent respectivement érigés en 1683-1689, 1689-1692 et 1693-1703, J. R. Porter, L. Désy, 1971.

28. O. Jouve, 1996, p. XL-XLIII.

29. Les récollets vivent certes dans un monastère, où ils prient et pratiquent l'oraison; néanmoins, ils étaient aussi chargés de la prédication, de l'administration des sacrements et de l'assistance aux populations. F. Meyer, 1997, p. 269.

30. G. Sagard, 1636, p. 90.

31. *Ibid.*, p. 87.

32. *Ibid.*, p. 94-95.

33. C. Leclercq, 1691a, p. 223.

34. E. Crespel, 1757, p. 103, 107, 110.

35. *Ibid.*, p. 115-116.

permet de recréer *un* univers social balisé et hiérarchisé dans un environnement hostile. La construction de la cabane à nourriture est quant à elle révélatrice d'une spatialisation de la survie. Le père Crespel explique que cette cabane était «[...] un petit endroit où personne ne pouvoit entrer qu'en présence des autres» afin de «prévenir les soupçons qui auraient pu naître contre ceux qui en auroient eû la direction, & pour empêcher que quelqu'un ne consumât en peu de jours ce qui devoit nourrir long-tems plusieurs personnes<sup>36</sup>». Cet espace matérialise la recherche de solidarité en favorisant la cohésion du groupe. La structuration d'un espace hostile en un espace de survie est cependant mise à mal par une temporalité resserrée, conséquence de l'insuffisance des vivres et de la dureté du climat<sup>37</sup>. L'espace-temps de la survie, où les naufragés sont tributaires du milieu et de l'arrivée de secours, prend, dans le discours du missionnaire, une deuxième dimension, celle de la Providence, qui décroïsonne la réalité vécue en offrant l'espérance et en appelant à la patience. À l'occasion du 24 décembre, le père Crespel célèbre la messe et engage un discours sur la volonté divine, où il fait apparaître le drame du naufrage comme une pénitence. La harangue du missionnaire rétablit pour un instant le temps et l'espace chrétien en affirmant sa confiance en la Providence salvatrice qui veille sur les missionnaires et leurs ouailles.

Dans les représentations, les réalités des conditions de vie participent d'une contraction du temps et de l'espace, tandis que les valeurs spirituelles semblent les décroïsonner en affirmant l'espoir du secours providentiel. Ainsi, la spatialisation des êtres et des activités se révèle être une forme d'expression de l'identité récollette, à travers laquelle les missionnaires affirment leurs intentions, leurs valeurs et leurs croyances. Analysons à présent comment se formule, par les mots, la sensibilité récollette à l'espace, ou plutôt au paysage.

## De l'œil à la plume

### *L'utile et l'agréable*

Que signifie, pour un missionnaire, regarder un paysage ? On peut constater qu'il s'agit d'abord de projeter visuellement la concrétisation de l'établissement missionnaire. Sagard consacre un chapitre au «Pays des Hurons<sup>38</sup>». Il décrit ce lieu comme «fort déserté, beau et agréable», notamment parce qu'il n'y a pas de «[...] rochers et montagnes stériles<sup>39</sup>». Un lieu est «agréable» parce qu'il est cultivable, une rivière est «belle» parce qu'elle est poissonneuse. Notons une ambivalence entre les appréciations esthétique et utilitaire du paysage, où le missionnaire peut imaginer et projeter la mission. L'absence de rochers et de montagnes suppose l'existence de terrains fertiles, donc la possibilité d'un établissement colonial. Leclercq indique, pour le couvent de Québec, que «[...] le terrain y est gras, fertile, commode, & aisé: la veuë grande, étenduë, & fort agréable: l'air y est extrêmement pur, et sain, avec tout les agréments que l'on peut souhaiter pour la situation<sup>40</sup>». À l'inverse, il décrit la Gaspésie comme «[...] un Païs plein de montagnes, de bois & de rochers, dont la terre est tout-à-fait stérile & ingrate<sup>41</sup>». Sagard en fait la même description, évoquant la stérilité de la terre dont «on n'en pourroit à peine tirer aucun profit<sup>42</sup>». La montagne et les terrains pierreux ont une connotation négative chez les auteurs, car la fertilité de la terre est garante de l'accomplissement du projet missionnaire.

Les auteurs, par leur discours, révèlent que la commodité d'un lieu est recherchée, notamment pour l'exploitation agricole. Il ne faut néanmoins pas omettre l'idée que les missionnaires ont éprouvé des sensations émotionnelles vis-à-vis du paysage.

36. *Ibid.*, p. 116.

37. *Ibid.*, p. 118.

38. G. Sagard, 1632, p. 113.

39. *Ibid.*

40. C. Leclercq, 1691b, livre I, p. 156.

41. C. Leclercq, 1691a, p. 206-207.

42. G. Sagard, 1636, livre II, p. 144.

### *La fascination du missionnaire*

Le terme «desert», chez Sagard, renvoie certes à la stérilité de la terre, néanmoins, il affirme qu'il «[...] prenoit un singulier plaisir de voir ces solitudes, comme [il] eut peu faire les aspres deserts de la Thebayde où résidoient anciennement ces grands pères Hermites et Anacorettes<sup>43</sup>». Cette référence que fait le missionnaire aux ermites est révélatrice de sa capacité imaginative, qui fait glisser un paysage concret vers la représentation d'un autre lieu, celui de la Thébaïde où l'histoire chrétienne situe l'existence du premier ermite. L'aspect désertique le fait plonger dans une forme d'expérience visuelle et spirituelle de l'érémisme, autant qu'elle le conforte dans son identité missionnaire.

Les chutes Niagara ont par ailleurs particulièrement impressionné les missionnaires. Hennepin exprime bien cette fascination, à propos des chutes :

Les eaux, qui tombent de cette grande hauteur, écumement et bouillonnent de la manière du monde la plus épouvantable. Elles font un bruit terrible, plus fort que le tonnerre. Quand le vent souffle au Sud, on entend cet effroyable mugissement à plus de quinze lieues<sup>44</sup>.

L'attraction pour les chutes est révélée par l'appréciation auditive du missionnaire, qu'il retranscrit dans une rhétorique du tumulte, du fracas. L'évocation sonore, plus qu'elle ne décrit le paysage, suggère les émotions qu'ont suscitées ces chutes chez le missionnaire, un mélange de fascination et d'appréhension. Si Sagard fait un parallèle entre les étendues désertiques de la Nouvelle-France et l'érémisme, le regard d'Hennepin se laisse emporter par l'inconnu et la découverte. Le paysage demeure un miroir, peut-être parfois déformant, dans lequel le missionnaire peut contempler ses aspirations et ses réalités.

De l'utile à l'agréable en passant par le fascinant, les récollets n'ont pas été insensibles au paysage, qui fait véritablement partie de l'expérience missionnaire et qui façonne tout autant leur identité missionnaire.

### **Conclusion**

Ainsi, l'analyse de la mission à la lumière de concepts de la géographie culturelle permet de mieux cerner «l'être-au-monde» des missionnaires. Du point de vue de la rencontre et de la relation entre les Amérindiens et les missionnaires, la discipline permet de percevoir les interfaces spatiales qui en découlent et de s'interroger sur l'investissement de l'espace autochtone physique, puis mental, dans les stratégies missionnaires. Celui-ci est palpable à travers la constitution, imaginaire et effective, d'un espace sacré au sein du monde amérindien. Les missionnaires sont des prêtres animés d'une culture propre, qui voient et vivent le monde à travers leurs valeurs, leurs interprétations et leur vision de leur rôle. L'étude du rapport entretenu avec l'espace permet de saisir la complexité des représentations missionnaires et surtout le «trait d'union» entre les réalités de l'expérience et les conceptions chrétiennes. Ce trait d'union se perçoit dans la tension, ou du moins la cohabitation, dans le discours entre les informations empiriques sur la géographie de la colonie et les représentations récollettes de la Nouvelle-France, terre de conquête spirituelle. Ce trait d'union est aussi visible dans la manière d'utiliser et de gérer l'espace : la territorialité récollette est à la fois matériellement pragmatique et symboliquement élatrice. Enfin, le regard porté par les récollets sur le paysage de la Nouvelle-France est, d'une part, un regard de projection utilitaire et, d'autre part, une expérience spirituelle.

L'histoire des récollets en Nouvelle-France révèle bien une identité en construction dans leurs discours, leurs activités missionnaires et l'espace. C'est justement par cette approche identitaire que l'étude de l'histoire de ces missionnaires peut être porteuse de sens. Essentiellement nourrie par des ouvrages datant du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle, qui tendent à l'édification et à la commémoration d'un passé missionnaire révolu, l'histoire des récollets elle-même est encore en construction.

43. G. Sagard, 1636, livre I, p. 36. La Thébaïde est le désert égyptien dans lequel saint Antoine, présenté comme le premier ermite chrétien, s'est retiré (III<sup>e</sup> siècle). Les ermites (ou anachorètes) sont des moines qui ont fait le choix de se retirer dans des lieux déserts et de vivre dans la solitude, le recueillement et la mortification.

44. L. Hennepin, 1697, p. 45.

## Bibliographie

### Sources imprimées

- CRESPEL, Emmanuel, o.f.m. (1757), *Voyage au Nouveau-Monde & histoire intéressante du naufrage de R. P. Crespel, avec des notes historiques & géographiques*, Amsterdam, [s.n], 240 p.
- HENNEPIN, Louis, o.f.m. (1688), *Description de la Louisiane nouvellement découverte au sud-ouest de la Nouvelle-France, par ordre du roy: avec la carte du pays: les mœurs et la manière de vivre des sauvages*, Paris, Amable Auroy, 107 p.
- HENNEPIN, Louis, o.f.m. (1697), *Nouvelle découverte d'un très grand pays situé dans l'Amérique, entre le Nouveau Mexique et la mer glaciale: avec les cartes & les figures nécessaires & de plus l'histoire naturelle & morale, & les avantages qu'on en peut tirer par l'établissement des colonies: le tout dédié à Sa Majesté Britannique Guillaume III*, Utrecht, Guillaume Broedelet, 506 p.
- LECLERCQ, Chrestien, o.f.m. (1691a), *Nouvelle Relation de la Gaspésie qui contient les mœurs et la religion des sauvages gaspésiens Porte-Croix, adorateurs du soleil, & autres peuples de l'Amérique Septentrionale, dite Canada*, Paris, Amable Auroy, 572 p.
- LECLERCQ, Chrestien, o.f.m. (1691b), *Premier Etablissement de la Foy*, Paris, Amable Auroy, 559 p.
- SAGARD, Gabriel, o.f.m. (1632), *Le grand voyage du pays des Hurons*, Paris, Denys Moreau, 380 p.
- SAGARD, Gabriel, o.f.m. (1636), *Histoire du Canada et voyages que les Frères mineurs Récollets y ont faits pour la conversion des Infidèles depuis l'an 1615*, Paris, Claude Sonnius, rééd. (1866), Paris, Librairie Tross, 1220 p.
- BONNEMAISON, Joël (1981), « Voyage autour du territoire », *L'Espace géographique*, vol. 10, n° 4 (oct.-déc.), Paris, Doïn, p. 249-262.
- BONNEMAISON, Joël, texte établi par Maud Lasseur et Christel (2000), *La géographie culturelle*, Thibault, Paris, C.T.H.S., 152 p.
- BOUCHARD, Gérard (dir.) avec la collaboration de Serge Courville (1993), *La construction d'une culture: le Québec et l'Amérique française*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, coll. « Culture française d'Amérique », 445 p.
- BROC, Numa (1980), *La géographie de la Renaissance, 1420-1620*, Paris, Bibliothèque nationale, 1980, 258 p.
- BROUÉ, Catherine (1999), « Édition critique de la description de la Louisiane et de la Nouvelle Découverte du père Louis Hennepin », Thèse de doctorat (littérature), Université Laval, Québec, 654 p.
- CLAVAL, Paul (2003), *La géographie culturelle. Une nouvelle approche des sociétés et des milieux*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 287 p.
- DESLANDRES, Dominique (2003), *Croire et faire croire. Les missions françaises au XVII<sup>e</sup> siècle (1600-1650)*, Paris, Fayard, 633 p.
- GUÉRET-LAFERTÉ, Michèle (2000), *Écrire le voyage au XVI<sup>e</sup> siècle en France*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Études littéraires », 128 p.
- HUBAUT, Michel (1983), *La Voie franciscaine: la joie de vivre l'Évangile*, Paris, Desclée de Brouwer, 191 p.
- IRIARTE, Lázaro (2004), (trad. sous la dir. de Marcel Durrer, o.f.m., cap.), *Histoire du franciscanisme*, Paris, co-éd., Éditions du Cerf et Éditions franciscaines, 670 p.
- JOUBE, Odoric, o.f.m., en collaboration avec Archange Godbout, Hervé Blais et René Bacon (1996), *Dictionnaire biographique des récollets missionnaires en Nouvelle-France, 1615-1645 et 1670-1848*, Québec, Bellarmin, 903 p.
- LEMAY, Hugolin, o.f.m. (1912), *L'établissement des Récollets de l'Immaculée-Conception en Aquitaine. Missionnaires en Acadie, 1619-1633*, Lévis, Québec [s.n], 94 p.
- MATHIEU, Luc (1998), *Approche franciscaine du mystère chrétien*, Paris, Éditions franciscaines, 256 p.

- MATTHIEU, Jacques (dir.) (1991), *Les dynamismes de la recherche au Québec*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 272 p.
- MEYER, Frédéric (1997), *Pauvreté et assistance spirituelle. Les Franciscains récollets de la province de Lyon aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*, Saint-Étienne, Publication de l'Université de Saint-Étienne, coll. « Travaux et recherches, C.E.R.C.O.R. », 507 p.
- OUELLET, Réal (dir.) (1993), *Rhétorique et conquête missionnaire. Le jésuite Paul Lejeune*, Sillery, Septentrion, 137 p.
- OUELLET, Réal (dir.) (1999), *Nouvelle Relation de la Gaspésie*, éd. critique, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, coll. « Bibliothèque du Nouveau Monde », 786 p.
- PIOFFET, Marie-Christine (1997), *La tentation de l'épopée dans les Relations des Jésuites*, Sillery, Septentrion, coll. « Nouveaux Cahiers du Célat », 299 p.
- PIROTTE, Jean (dir.) (2005), *Les conditions matérielles de la mission. Contraintes, dépassements et imaginaires, XVII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Karthala, coll. « Mémoires d'Églises », 512 p.
- PORTER, J. R., et L. DÉSY, 1971, « L'ancienne chapelle des Récollets de Trois-Rivières », dans *Le Bulletin annuel du Musée des beaux-arts du Canada, 1963-1985*, Musée des beaux-arts du Canada, Bibliothèque et Archives Canada, bulletin 18, 1971, p. 1, [en ligne] <http://www.collections.ic.gc.ca/bulletin/num18/porter1.html> (page consultée le 20 mars 2008).
- TREMBLAY, Mylène (2006), « Édition critique du nouveau voyage de Louis Hennepin », Thèse de doctorat (littérature), Université Laval, Québec, 798 p.
- TRUDEL, Marcel (1966), *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. 2, *Le comptoir*, 1604-1627 Montréal et Paris, Fides, 555 p.
- TRUDEL, Serge (1997), « Étude de genèse. Le cas de Premier Établissement de la Foi dans la Nouvelle-France », Thèse de doctorat (littérature), Université de Montréal, Montréal, [en ligne] <http://www.theses.umontreal.ca/theses/pilote/trudel/these.html> (page consultée le 10 novembre 2007).

### Articles

- BARTH, Frederik (1995), « Les groupes ethniques et leurs frontières », dans Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fénart, *Théories de l'ethnicité*, Paris, Presses universitaires françaises, coll. « Le sociologue », p. 203-249.
- CORBIN, Alain (2001), « Comment l'espace devient paysage », dans Alain Corbin, Entretien avec Jean Lebrun, *L'Homme dans le paysage*, Paris, Textuel, 190 p.
- DESLANDRES, Dominique (1989), « Séculiers, laïcs, jésuites : épistémès et projets d'évangélisation et d'acculturation en Nouvelle France. Les premières tentatives 1604-1613 », *Mélanges de l'École française de Rome*, CI-2, p. 751-788.
- DESLANDRES, Dominique (1997), « "Le Diable a beau faire..." Marie de l'Incarnation, Satan et l'Autre », *Théologiques*, vol. 5-1, p. 23-41, [en ligne] <http://www.id.erudit.org/ierudit/024941ar> (page consultée le 26 mai 2008).
- DESLANDRES, Dominique (1999), « Des ouvriers formidables à l'enfer : épistémè et missions jésuites au XVII<sup>e</sup> siècle », *Mélanges de l'École française de Rome*, tome 111, n° 1, p. 251-276.
- TIZON, Philippe (1996), « Qu'est-ce que le territoire », dans Guy Di Méo, *Les territoires du quotidien*, Paris, L'Harmattan, p. 17-34.

### Communication

- BROUÉ, Catherine (4 décembre 2007), *Au fil du récit. Utilisation rhétorique du paysage dans la « Nouvelle Découverte » (1697) de Louis Hennepin*, conférence lors des Midis du CIEQ, Université Laval, Québec.







# Visiteurs et observateurs français face au Bas-Canada des années 1830

L'auteur était, au moment de sa présentation lors du 14<sup>e</sup> Colloque étudiant du CIEQ, étudiant à la maîtrise en études québécoises à l'UQTR, qu'il a terminée depuis. Son mémoire, dirigé par Jean Roy à Trois-Rivières et Serge Bianchi à Rennes, a traité de la perception française des Rébellions patriotes de 1837-1838 et des relations entre la France et le Bas-Canada au cours de la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle. En 2009, ses investigations ont porté sur les révoltes et la violence dans l'Inde britannique au XIX<sup>e</sup> siècle.

Texte d'Aurelio Ayala

Diplômé de la maîtrise en études québécoises  
CIEQ, Université du Québec à Trois-Rivières

Dans les années 1830, sept visiteurs et observateurs français se sont intéressés au Bas-Canada. Parmi leurs écrits se trouvent les notes et les récits de voyage d'Alexis de Tocqueville<sup>1</sup>, de Gustave de Beaumont<sup>2</sup>,

1. Alexis de Tocqueville (2003), *Regards sur le Bas-Canada, choix de textes et présentation de Claude Corbo*, Montréal, Typo, 322 p.
2. *Ibid.* Ce recueil contient également les écrits de Beaumont sur le Canada.

de Michel Chevalier<sup>3</sup> et du comte Francis de Castelnau<sup>4</sup>. La correspondance entre Édouard de Pontois, ambassadeur de France aux États-Unis, et le ministre des Affaires étrangères français évoque la crise canadienne entre 1837 et 1839<sup>5</sup>. Deux Français ont laissé des essais en réaction à cette crise : Eugène Guillemot avec une lettre ouverte aux patriotes<sup>6</sup> et Alfred de Vigny, dans un essai en réponse au rapport Durham<sup>7</sup>.

Bien qu'il n'y ait que Guillemot, Vigny et Pontois qui évoquent exclusivement le Bas-Canada, cette série de documents est la seule à offrir des réactions vivantes et directes de Français à la décennie patriote. Les intermédiaires y sont très limités, contrairement aux synthèses historiques, compilations de récits de voyage<sup>8</sup> et analyses de presse<sup>9</sup>.

Lors de leur départ, ces visiteurs sont à la recherche d'aventure, de connaissances et de reconnaissance. Ils appartiennent à l'élite française du XIX<sup>e</sup> siècle. Tocqueville (1805-1859) et Beaumont (1802-1866) étaient de

jeunes magistrats issus de la vieille noblesse française<sup>10</sup>. Chevalier<sup>11</sup> (1806-1879), ingénieur polytechnicien, et le comte de Castelnau<sup>12</sup> (1810-1880), naturaliste, étaient hommes de science. Guillemot était proche des milieux républicains français, notamment du journal *Le National*, et du cercle intellectuel de Lamennais<sup>13</sup>. De Vigny (1797-1863), militaire issu de la noblesse d'ancienne extraction, était un poète et un romancier célèbre, proche de Victor Hugo et de Lamartine. De Pontois<sup>14</sup>, ambassadeur de France à Washington, se distingue par sa position officielle et politique. Ce sont des libéraux modérés, à l'exception de Guillemot.

Les Rébellions de 1837-1838 et le mouvement patriote ont donné lieu à de nombreuses interprétations historiographiques insistant tour à tour sur l'opposition nationale, le conflit politique ou les rivalités socio-économiques. Selon Jean-Paul Bernard, ces causes sont complémentaires<sup>15</sup>. Mais l'opposition des Canadiens aux Britanniques a longtemps dominé l'historiographie. Du rapport de lord Durham à l'analyse de Robert Séguin à la fin des années 1960<sup>16</sup>, en passant par les histoires de Garneau<sup>17</sup> ou de Groulx<sup>18</sup>, la question nationale prévaut dans l'interprétation du conflit. Les analyses ont ensuite opposé le libéralisme au nationalisme. Certains mettent en exergue le progressisme politique et démocratique des patriotes tandis que d'autres insistent sur leur conservatisme social et identitaire. Selon

3. Michel Chevalier (1844), *Lettres sur l'Amérique du Nord*, Bruxelles, Wouters et C<sup>ie</sup>, 2 vol.

4. Francis, comte de Castelnau (1842), *Vues et souvenirs de l'Amérique du Nord*, Paris, A. Bertrand, 165 p.

5. Robert de Roquebrune (1927, 1928, 1929), « M. de Pontois et la Rébellion des Canadiens français », *Nova Francia*, vol. 3, n° 4, p. 238-249 ; n° 5, p. 273-278 ; n° 6, p. 362-371 ; vol. 4, n° 1, p. 3-32 ; n° 2, p. 79-100 ; n° 5, p. 293-310.

6. Eugène Guillemot, *Réponse d'un Français au rapport de lord Durham, ex-gouverneur de l'Amérique britannique*, dans Ruth L. White (1983), *Louis-Joseph Papineau et Lamennais : le chef des patriotes canadiens à Paris, 1839-1845, avec correspondance et documents inédits*, Montréal, HMH, 179 p.

7. Alfred de Vigny, *Les Français du Canada*, dans Jean Ménard (1967), *Xavier Marmier et le Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 183 p.

8. Isidore Lebrun (1833), *Tableau statistique et politique des deux Canadas*, Paris, Treuttel et Würtz, 1833, 538 p. Alcide D'Orbigny (1836), *Voyage pittoresque dans les deux Amériques : résumé général de tous les voyages*, Paris, L. Tendré, 568 p.

9. Steven Fontaine-Bernard, 2003, *Connaissances et perceptions du Bas-Canada en France de 1830 à 1842*, M.A. (histoire), Université de Montréal, 157 p. Françoise Le Jeune (2003), « La presse française et les rébellions canadiennes de 1837 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 56, n° 3 (printemps), p. 481-512.

10. Numa Broc (1999), *Dictionnaire illustré des explorateurs et grands voyageurs français au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du CTHS, vol. 3, p. 320-323.

11. *Ibid.*, p. 77-78.

12. *Ibid.*, p. 58-60.

13. Ruth L. White (1983), *Louis-Joseph Papineau et Lamennais : le chef des patriotes canadiens à Paris, 1839-1845, avec correspondance et documents inédits*, Montréal, HMH, p. 44-45.

14. Roquebrune, *loc. cit.*, *Nova Francia*, vol. 3, n° 4, p. 238-249.

15. Jean-Paul Bernard (1996), *Les Rébellions de 1837-1838 dans le Bas-Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, Brochure historique, n° 55, p. 26.

16. Robert Séguin (1971), *L'idée d'indépendance au Québec : genèse historique*, Montréal, Boréal express, 66 p.

17. François-Xavier Garneau (1976), *Histoire du Canada français*, Montréal, François Beauval éditeur, 6 tomes.

18. Lionel Groulx (1960), *Histoire du Canada français depuis la découverte : le régime britannique au Canada*, Montréal, Fides, 442 p.

Fernand Ouellet<sup>19</sup>, le libéralisme du parti patriote était un instrument de manipulation au service des ambitions de la classe moyenne. Il s'appuie sur les revendications traditionalistes des patriotes et sur leur anglophobie. Les professeurs Wallot et Paquet<sup>20</sup> contestent le conservatisme des patriotes. Ils défendent le dynamisme de leur projet. Mêlant libéralisme politique et défense d'une économie rurale, ils l'opposent au développement d'une économie capitaliste reposant sur le lien colonial porté par la classe marchande britannique. Plus récemment, Yvan Lamonde<sup>21</sup> relativise les analyses nationalistes et celles de l'histoire sociale. Selon lui, les patriotes auraient développé une idéologie libérale aux multiples facettes et d'inspiration européenne et américaine. Le programme patriote ne tient pas uniquement de l'affirmation ethnique, mais plutôt de la recherche de solutions dans des références internationales. La « nation canadienne » des patriotes aurait ainsi des bases civiques plus qu'ethniques et culturelles. Les travaux de Louis-Georges Harvey<sup>22</sup>, qui s'appuient sur le concept d'américanité, vont également dans ce sens. La volonté des patriotes est d'établir une nation des Amériques, mieux adaptée à la réalité sociale et économique du Bas-Canada. Les déclarations d'indépendance des États-Unis et des colonies sud-américaines sont leurs sources d'inspiration au même titre que les luttes nationales et libérales en Europe. Harvey suggère que Papineau aurait été inspiré par la pensée de Jefferson, un des pères fondateurs et troisième président des États-Unis (1801-1809), dans son projet de république agraire composée de petits propriétaires. L'incompatibilité de ce projet avec l'établissement d'un empire commercial britannique au Canada soutenu par la classe marchande coloniale serait l'une des causes du conflit. Enfin, l'analyse de Marcel Bellavance<sup>23</sup> concilie libéralisme et nationalisme. Les aspirations nationales des patriotes

ont été décrites comme le corollaire légitime de leur libéralisme. C'est le moyen politique qu'ils utilisent pour faire avancer leur projet national. Cette interprétation insiste sur la définition civique de la nation qui naît chez les patriotes. Ainsi, le mouvement patriote s'intégrerait à la vaste tendance libérale et nationale européenne des années 1830 qui a touché plus particulièrement la Belgique, la Grèce et l'Irlande.

La relation France-Canada au début du XIX<sup>e</sup> siècle peut être évaluée en fonction des paramètres suivants : la connaissance, l'intérêt et les sentiments que les sept Français ont envers leur ancienne colonie et les idées qu'ils développent à l'égard du mouvement des patriotes bas-canadiens. Les relations franco-canadiennes au XIX<sup>e</sup> siècle ont été étudiées par de nombreux chercheurs et notamment par Claude Galarneau<sup>24</sup>. Le principal acquis de ces recherches est d'avoir détruit l'idée d'une rupture totale entre la France et le Canada à la suite de la Conquête britannique de 1760. Aussi, elles ont démontré que la visite de *La Capricieuse* en 1855 n'a pas été le point de départ absolu du renouveau des relations entre Français et Canadiens. Néanmoins, il a été établi que les relations franco-canadiennes dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle étaient restreintes aux sphères culturelles, religieuses et individuelles.

Le questionnement sur l'américanité dans la relation franco-canadienne semble pertinent, car, dans la France de la monarchie de Juillet (1830-1848), le pouvoir politique et les milieux intellectuels et économiques s'intéressent beaucoup aux États-Unis. Les Français se passionnent pour la jeune République américaine de façon élogieuse, mais aussi critique<sup>25</sup>. Durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les courants idéologiques français sont marqués par l'expérience étasunienne, notamment l'école républicaine américaine dont Lafayette<sup>26</sup> est le plus connu des adeptes. En témoignent encore Alexis de Tocqueville et son étude *De la démocratie en Amérique*, publiée dans les années 1830. Ainsi, il est nécessaire de comprendre l'influence des rapports franco-étasuniens sur la relation franco-canadienne.

19. Fernand Ouellet (1976), *Le Bas-Canada 1791-1840, changements structurels et crise*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 541 p.

20. Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot (1967), *Le Bas-Canada au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle : restructuration et modernisation*, Ottawa, Société historique du Canada, 24 p.

21. Yvan Lamonde (2000), *Histoire sociale des idées au Québec 1760-1896*, Montréal, Fides, 572 p.

22. Louis-Georges Harvey (2005), *Le printemps de l'Amérique française : américanité, anticolonialisme et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Montréal, Boréal, 296 p.

23. Marcel Bellavance (2004), *Le Québec au siècle des nationalités (1791-1918), essai d'histoire comparée*, VLB, Montréal, 248 p.

24. Claude Galarneau (1970), *La France devant l'opinion canadienne (1760-1815)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 401 p.

25. René Rémond (1962), *Les États-Unis devant l'opinion française : 1815-1852*, Paris, Armand Colin, 967 p.

26. *Ibid.*, p. 660-661.

L'américanité du Bas-Canada a été prise en compte dans la perception des Français, tout comme sa particularité culturelle et linguistique et son attachement à l'identité française. L'attachement du Bas-Canada à l'identité française réside dans la persistance de la culture, des traditions, de la langue et de certaines lois de l'ancienne métropole chez les Canadiens. L'américanité, quant à elle, peut se définir comme l'ensemble des traits sociaux, culturels, politiques, historiques et géographiques distinctifs et communs aux Amériques. Géographiquement, elle se traduit par l'immense espace naturel qu'offre ce « Nouveau Monde ». Politiquement, les Amériques sont marquées par le rapport colonial avec l'Europe et le développement de la démocratie étasunienne. Les relations entre les colons d'origine européenne et les peuples autochtones, l'absence d'aristocratie, la question de la répartition des énormes richesses du continent ou encore la domination de la culture anglo-saxonne définissent les rapports socioéconomiques et culturels en Amérique.

Le Canada étant devenu une colonie britannique en 1763, l'étude de la relation franco-canadienne au XIX<sup>e</sup> siècle ne peut être envisagée sans prendre en compte les rapports de la France à la Grande-Bretagne. Dans les années 1830, ces rapports sont soutenus et ils oscillent entre une fébrile alliance et une franche rivalité. Les deux grandes puissances européennes, marquées par le libéralisme avec la révolution de Juillet en France et la réforme électorale de 1832 en Angleterre, partagent notamment des affinités politiques.

La relation France-Canada doit être abordée en prenant compte de l'influence du nationalisme, qui s'impose dans la pensée française du XIX<sup>e</sup> siècle et qui est l'une des motivations des Rébellions. En effet, la relation franco-canadienne lie deux peuples partageant des éléments identitaires et culturels : une langue et une histoire. Ce sont certains des éléments fondamentaux de la nation telle qu'elle est progressivement définie au XIX<sup>e</sup> siècle. Mais, dans ce processus, deux conceptions s'opposent : celle du *Discours à la nation allemande* de Fichte en 1807<sup>27</sup>, selon laquelle la nation est un ensemble ethnique et culturel (conception identitaire de la nation), et celle de l'historien français Ernest Renan, développée en 1882 dans la série de conférences intitulée

27. Johann Goettlib Fichte (1952), *Discours à la nation allemande*, Paris, Éditions Montaigne, 278 p.

*Qu'est-ce qu'une nation*<sup>28</sup>, et selon laquelle la nation est un ensemble politique (conception civique de la nation). La première se base sur la culture et la langue propres à un peuple, tandis que la seconde est portée par le choix individuel et politique d'appartenance au corps civique. Il sera intéressant de voir quelle conception de la nation les observateurs français développent face à la crise bas-canadienne des années 1830.

Trois thématiques permettent de comprendre la perception du Bas-Canada des sept Français. En premier lieu vient un attrait des États-Unis plus marqué que celui pour le Bas-Canada. Ensuite, ce sont les éléments identitaires de la nation qui se trouvent dans leur vision générale de l'ancienne colonie française. Finalement, leurs interprétations du mouvement patriote et des Rébellions reflètent un nationalisme identitaire.

## Le rapport préliminaire au Bas-Canada

Le Canada n'est pas le principal objet d'attention des visiteurs français. Avant tout, c'est l'Amérique dans son ensemble qu'ils visitent. Les questions politiques et socioéconomiques aux États-Unis sont les plus récurrentes dans les observations de ces Français.

Tocqueville et Beaumont mènent en 1831 et 1832 une mission d'observation du système carcéral étasunien pour le compte de la justice française. Leur but est d'examiner la société étasunienne et d'acquérir des connaissances nouvelles. Convaincu de son avènement progressif en France, Tocqueville analyse aux États-Unis les clés du fonctionnement démocratique, visant ainsi à éviter les heurts de la Révolution française. Il tire de cette expérience son œuvre magistrale, *De la démocratie en Amérique*<sup>29</sup>, tandis que Beaumont produit une analyse plus modeste sur l'esclavage<sup>30</sup>. Ainsi, le Canada n'est pas le sujet d'une œuvre complète chez ces deux auteurs qui n'y ont passé qu'une dizaine de jours. En 1833, Chevalier est envoyé aux États-Unis par le ministère français des

28. Ernest Renan (1887), *Discours et conférences*, Paris, Calmann-Lévy, 412 p.

29. Alexis de Tocqueville (1835-1840), *De la démocratie en Amérique*, Paris, C. Gosselin, 4 vol.

30. Gustave de Beaumont (1835), *Marie, ou de l'esclavage aux États-Unis : tableau de mœurs américaines*, Paris, C. Gosselin, 2 vol.



Travaux publics afin d'enquêter sur les chemins de fer. Adeptes du saint-simonisme, ils voient dans l'industrialisation l'instrument du progrès social. Ses analyses reflètent le but de sa mission et traitent essentiellement du développement socioéconomique étasunien. Francis Castelnau voyage entre 1837 et 1841 en tant qu'« entomologiste et voyageur naturaliste du muséum »<sup>31</sup>. Ses préoccupations sont d'ordre scientifique, mais son récit porte néanmoins attention aux questions politiques, économiques et sociales. L'esclavage et les relations entre les peuples des États-Unis retiennent particulièrement son intérêt. Le ministère des Affaires étrangères français est tenu au courant de la crise bas-canadienne par la correspondance de son ambassadeur aux États-Unis, seul capable de l'informer de ces événements. En effet, la France ne dispose pas de représentation officielle au Canada avant 1859 avec l'établissement du consulat de Québec<sup>32</sup>. Eugène Guillemot<sup>33</sup>, lors de ses visites outre-Atlantique, a voulu étudier la situation politique et économique des deux Amériques<sup>34</sup>. C'est après son voyage de 1838, durant lequel il rencontre des patriotes réfugiés aux États-Unis, qu'il publie en France une lettre en soutien à leur cause. N'ayant pas voyagé outre-Atlantique, c'est lors d'une visite à la Chambre des lords de Londres en mars 1839 que de Vigny prend connaissance des troubles canadiens. Réagissant aux débats qui s'y tiennent au sujet des Rébellions et au rapport Durham, il rédige un essai intitulé *Les Français du Canada*.

Par ailleurs, les visiteurs montrent une forte curiosité envers les Amérindiens, notamment lors de leur escale canadienne. Tocqueville, Beaumont et Castelnau visitent le village huron de L'Ancienne-Lorette situé non loin de Québec. À la recherche de l'exotisme et du caractère

sauvage qu'ils prêtent aux autochtones, les visiteurs citent en exemple les romans américains de Chateaubriand<sup>35</sup> et de Fenimore Cooper<sup>36</sup> qui sont très populaires en France au XIX<sup>e</sup> siècle. À travers la présence des Amérindiens, c'est l'américanité du Canada qui suscite l'intérêt des Français.

L'intérêt pour les États-Unis se reflète également dans les parcours de voyage des visiteurs français. Ils explorent pendant plusieurs mois les États-Unis, les grandes villes de la côte Est, la région des Grands Lacs et le Sud en descendant le Mississippi, alors qu'ils ne font qu'un bref séjour au Canada. L'intérêt relatif porté au Canada est également reflété par la place limitée qui lui est accordée dans les récits de voyage. Aucune des lettres de Chevalier n'a pour sujet principal le Canada, les analyses qui lui sont consacrées se trouvent dans un chapitre sur le développement économique nord-américain. Castelnau ne consacre que deux chapitres sur dix au Canada. Enfin, le Canada ne semble pas marquer durablement ces visiteurs. Seul Tocqueville continuera à traiter du Canada : *De la démocratie en Amérique* et *L'Ancien Régime et la Révolution* citent ponctuellement le Canada<sup>37</sup>.

Les ouvrages traitant des États-Unis sont nombreux en France. R. Rémond en a recensé plus de trois cents entre 1815 et 1852<sup>38</sup>, tandis que G. Lanctot n'en trouve pour le Canada qu'une trentaine sur la période qui s'étend de 1819 à 1855<sup>39</sup>. Ces ouvrages ont beaucoup plus d'influence que ceux qui évoquent le Canada. Des titres comme *Les Beautés de l'Histoire du Canada* de Philarète Chasles paru en 1821 ou le *Tableau statistique et politique des Deux-Canadas* d'Isidore Lebrun paru en 1833 sont restés assez anonymes comparés aux essais américains de Tocqueville ou aux *Lettres américaines* de Chevalier,

31. Broc, *op. cit.*, p. 58.

32. Pierre Savard (1970), *Le consulat général de France à Québec et à Montréal de 1859 à 1914*, Québec, PUL, 132 p.

33. Eugène Guillemot, *Réponse d'un Français au rapport de lord Durham, ex-gouverneur de l'Amérique britannique*, dans Ruth L. White (1983), *Louis-Joseph Papineau et Lamennais : le chef des patriotes canadiens à Paris, 1839-1845, avec correspondance et documents inédits*, Montréal, HMH, p. 179.

34. Ruth L. White (1983), *Louis-Joseph Papineau et Lamennais : le chef des patriotes canadiens à Paris, 1839-1845, avec correspondance et documents inédits*, Montréal, HMH, p. 44.

35. François-René Chateaubriand (1844), *Atala, René, Les Abencérages, suivis du Voyage en Amérique*, Paris, Firmin-Didot frères, 525 p.

36. James Fenimore Cooper (1893), *Bas-de-Cuir et Mohican*, Paris, Librairie illustrée, 96 p.

37. Alexis de Tocqueville (1835), *De la démocratie en Amérique*, Paris, C. Gosselin, vol. 1, p. 425 ; Alexis de Tocqueville (1952-1953), *Œuvres complètes, L'Ancien Régime et la Révolution*, Paris, Gallimard, vol. 1, p. 286-287. Le texte s'intitule : *L'Ancien Régime au Canada*.

38. René Rémond (1962), *Les États-Unis devant l'opinion française : 1815-1852*, Paris, A. Colin, p. 310.

39. Gustave Lanctot (1957), « Les relations franco-canadiennes après la Conquête et avant "La Capricieuse" », *Revue de l'Université Laval*, vol. 10, n° 7 (mars), p. 597.

publiées régulièrement dans le *Journal des Débats*. Les journaux français évoquent fréquemment les États-Unis, ce qui contraste avec la quasi-inexistence d'informations relatives au Canada. Ainsi, dans l'esprit des Français, les États-Unis éclipsent le Canada. M. Chevalier le résume clairement: «On parlerait du Canada s'il n'était pas à côté du colosse anglo-américain; on citerait ses développements, sans les prodiges des États-Unis<sup>40</sup>.»

L'attirance envers les États-Unis contraste avec l'ignorance des sept Français sur le Canada. Tocqueville est le plus clair d'entre eux lorsqu'il avoue: «Il n'y a pas six mois je croyais, comme tout le monde, que le Canada était devenu entièrement anglais<sup>41</sup>.» De même, après avoir été informé des troubles bas-canadiens, le ministre des Affaires étrangères français écrit: «Quant à la sensation produite en Europe par les événements du Canada, elle a été d'autant plus vive qu'ils venaient de réveiller subitement l'attention sur un pays dont on n'était plus depuis longtemps habitué à s'occuper<sup>42</sup>.»

Les relations entre la France et le Bas-Canada dans la première partie du XIX<sup>e</sup> siècle sont à sens unique; ce sont surtout les Canadiens qui s'intéressent à la France. Elles sont cantonnées aux sphères de la culture et de la religion. Politiquement, le Canada n'a plus de valeur pour la France. L'absence de relations politiques franco-canadiennes semble expliquer l'ignorance des observateurs français envers l'ancienne colonie. En effet, la France se désintéresse du Canada depuis la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les instructions de Vergennes, ministre de Louis XVI en 1778, au représentant français devant le Congrès des États-Unis l'attestent:

Les députés du Congrès avoient proposé au Roi de prendre l'engagement de favoriser la conquête que les américains entreprendroient du Canada, de la nouvelle Ecosse et des florides, [...] mais le Roi a considéré que

la possession de ces 3 contrées, ou du moins du Canada par l'Angleterre seroit un principe utile d'inquiétude et de vigilance pour les Américains, qu'il leur fera sentir davantage le besoin qu'ils ont de l'amitié et de l'alliance du Roi<sup>43</sup>.

L'aide française à la révolution américaine ne s'est pas accompagnée d'une volonté de reconquête du Canada. Aussi, les opérations de propagande révolutionnaire française et de reconquête républicaine du Canada ne trouvent qu'un appui relatif en France et n'aboutissent à rien<sup>44</sup>. Depuis la vente de la Louisiane en 1803, la liquidation de l'empire colonial français d'Amérique est totale. Enfin, avec la conquête de l'Algérie en 1830, les efforts coloniaux français se portent plutôt vers l'Afrique. L'Amérique du Nord n'est plus un objectif stratégique. Ainsi, c'est à cause de l'enthousiasme pour les États-Unis que le Canada demeure dans l'ombre. Mais cette ignorance s'explique aussi par le confinement des relations franco-canadiennes aux sphères culturelle et religieuse et par le désintérêt politique de la France.

### **L'insistance sur les fondements culturels et identitaires du Bas-Canada**

Les sept Français insistent sur les éléments identitaires du Bas-Canada, tels que l'histoire et la persistance de l'Ancien Régime, qui expliquent, selon eux, la particularité sociale et culturelle du peuple canadien.

Lorsque les observateurs français évoquent le Canada, ils se plongent avec exaltation et regrets dans l'histoire de la Nouvelle-France. Tocqueville et Chevalier font l'éloge du génie colonisateur français qui a permis la fondation des plus importantes villes du continent, comme Montréal, Détroit, Pittsburgh, Saint-Louis et La Nouvelle-Orléans. Chevalier attribue à Louis XIV la volonté de bâtir grâce à cet empire «un noble avenir pour son peuple et sa race<sup>45</sup>». Tocqueville regrette que les Français aient encore une fois «travaillé pour les Anglais», ceux-ci profitant

40. Chevalier, *op. cit.*, p. 73-74.

41. Alexis de Tocqueville (2003), *Regards sur le Bas-Canada, choix de textes et présentation de Claude Corbo*, Montréal, Typo, p. 194.

42. Roquebrune, *loc. cit.*, *Nova Francia*, vol. 4, n° 1, p. 7-8. Lettre de Pontois à Molé du 13 janvier 1838.

43. Guy Frégault et Marcel Trudel (1963), *Histoire du Canada par les textes*, tome I, Montréal, Fides, p. 152.

44. Claude Galarneau (1970), *La France devant l'opinion canadienne (1760-1815)*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 157-170.

45. Chevalier, *op. cit.*, p. 64.



« d'un vaste plan qu'ils n'avaient pas conçu<sup>46</sup> ». Selon Castelnau, le Canada « fut, de tout temps, la colonie chérie de nos concitoyens, et nos rois placèrent longtemps parmi les plus beaux bijoux de leur couronne, le diamant de glace des eaux du Saint-Laurent<sup>47</sup> ». Chevalier et Castelnau font l'apologie de la mission civilisatrice de la noblesse et du clergé français en Amérique. Lorsque les Français relatent la visite des plaines d'Abraham, la chute de la Nouvelle-France est abordée en termes unanimes, entre tristesse et fierté. Selon les visiteurs, les Français ont opposé une résistance glorieuse aux Anglais et le Canada a été abandonné par Louis XV, monarque unanimement détesté et symbolisant les méfaits de l'absolutisme.

Les circonstances qui amènent ces Français au Canada demeurent obscures, et seuls Tocqueville et Beaumont expliquent clairement la motivation de ce détour. C'est sur le conseil de M. Powers, le grand vicaire de New York, que la curiosité des deux compagnons pour le Canada fut « piquée », car la « nation française s'y est conservée intacte<sup>48</sup> ». Ainsi, c'est bien l'identité française du Bas-Canada qui suscite l'intérêt des deux hommes. Plus encore, la persistance de l'Ancien Régime, dans l'organisation sociale du Bas-Canada et dans le caractère de ses habitants, marque les sept Français. Tocqueville l'affirme : « La vieille France est au Canada ; la nouvelle est chez nous. Nous avons retrouvé là, surtout dans les villages éloignés des villes, les anciennes habitudes, les anciennes mœurs françaises<sup>49</sup>. » De Pontois dresse un portrait similaire : « Aujourd'hui comme au temps de la domination française, les Canadiens sont soumis au régime féodal, paient la dîme à leurs curés et à leurs Seigneurs, et sont régis en matière civile par la coutume de Paris<sup>50</sup>. » Les visiteurs français s'enthousiasment pour les

Canadiens. Ils sont invariablement décrits comme étant accueillants, joyeux et bons vivants. Leur honnêteté et leur attachement à la religion sont salués par les Français. Selon Tocqueville, les Canadiens sont :

encore des Français, traits pour traits, et conséquemment parfaitement différents des populations anglaises qui les environnent. Gais, vifs, railleurs, aimant la gloire et le bruit, intelligents, éminemment sociables, leurs mœurs sont douces et leur caractère serviable. Le peuple est en général plus moral, plus hospitalier, plus religieux qu'en France<sup>51</sup>.

Castelnau partage cet avis sur le caractère canadien. D'après ses observations, « le sang gaulois s'est ici conservé pur et isolé, au milieu de la race anglo-américaine<sup>52</sup> ». La comparaison récurrente des Canadiens avec les Américains explique, au-delà du sentiment de communauté identitaire, le regard positif des Français sur les Canadiens. Selon eux, le caractère froid et mercantile des Américains contraste avec l'accueil chaleureux des Canadiens. Mais, après avoir vu les progrès américains, les visiteurs français sont frappés par la persistance de l'Ancien Régime au Bas-Canada. Selon Castelnau, les Canadiens, gais, insoucians et réticents face au progrès, sont « une véritable anomalie au milieu de ces Américains si actifs, si industriels, si taciturnes<sup>53</sup> ». Ainsi, les observations des Français face au Bas-Canada insistent sur l'histoire de la Nouvelle-France et sur la particularité du peuple canadien, à travers l'évocation de l'Ancien Régime. Ce faisant, ils occultent les aspects plus modernes du Bas-Canada, comme le système parlementaire britannique, la liberté de la presse et les écoles d'Assemblée dont les résultats ont été très positifs dans

46. Alexis de Tocqueville (2003), *Regards sur le Bas-Canada, choix de textes et présentation de Claude Corbo*, Montréal, Typo, p. 211. Lettre à son frère datée du 26 novembre 1831.

47. Castelnau, *op. cit.*, p. 74.

48. Alexis de Tocqueville (2003), *Regards sur le Bas-Canada, choix de textes et présentation de Claude Corbo*, Montréal, Typo, p. 48. Lettre à sa mère datée du 19 juin 1831.

49. *Ibid.*, p. 195. Lettre du 7 septembre 1831.

50. Lettre de Pontois à Molé du 9 août 1837, dans Roquebrune, *loc. cit.*, *Nova Francia*, vol. 3, n° 4, p. 248.

51. Alexis de Tocqueville (2003), *Regards sur le Bas-Canada, choix de textes et présentation de Claude Corbo*, Montréal, Typo, p. 190. Note du 2 septembre 1831.

52. Castelnau, *op. cit.*, p. 76.

53. *Ibid.*, p. 68.

les années 1830, avec plus de 50 000 élèves pour une population de 550 000 habitants environ<sup>54</sup>. À partir de ce constat, on peut se demander si les observateurs français ont su voir la modernité politique du combat patriote.

### **Le nationalisme identitaire des Français**

Face au mouvement de contestation bas-canadien, l'interprétation des Français laisse transparaître un nationalisme identitaire. Les aspects politiques et libéraux de la cause patriote sont généralement occultés.

Les interprétations de Castelnau et de Vigny se rejoignent par leur insistance sur le conservatisme de la lutte canadienne. D'après eux, le peuple canadien se révolte afin de défendre les institutions d'Ancien Régime et les traditions françaises contre la domination britannique. De Vigny, au sujet des Canadiens, prétend que, «s'ils aiment leur vieilles loix, c'est qu'elles sont contraires aux coutumes anglaises; s'ils les défendent c'est surtout pour désobéir et demeurer Français<sup>55</sup>». Selon Castelnau, la libération du Canada est inévitable, mais elle se fera sans tomber dans les frasques de ce qu'il appelle «l'incendie démocratique». Ce dernier ne retient que les revendications conservatrices des patriotes, comme la défense du régime seigneurial, des lois et des traditions canadiennes. Il prête à la lutte canadienne une unité sociale et politique qu'elle n'a pas. Il ignore le mouvement des patriotes radicaux de Robert Nelson. Ces derniers avaient proclamé en février 1838 l'indépendance d'une république démocratique bas-canadienne, rejetant les institutions d'Ancien Régime, garantissant le bilinguisme et l'égalité en droit entre tous les citoyens, Amérindiens compris. D'ailleurs, le terme «patriotes» ne figure jamais dans les textes de Castelnau et de Vigny; ils n'utilisent que le terme ethnique «Canadiens». Bien que Castelnau fasse référence aux 92 Résolutions, sa vision du problème ne se situe pas sur le terrain politique. Ce document ne semble pas avoir influencé sa vision. Dans les textes de Castelnau et de Vigny, Papineau, la classe moyenne patriote et leur programme politique sont complètement passés sous silence. Pas un mot n'est écrit sur leur lutte

pour une meilleure représentativité des institutions politiques, l'instruction laïque en français, la répartition plus égale des terres libres, ni sur leur rejet des abus du patronage au profit de la classe d'affaires britannique.

L'analyse de Vigny est influencée par ses sources d'information: le rapport Durham et la Chambre des lords. Comme Durham, il pense que les Canadiens sont des paysans abandonnés, sans passé, histoire ou culture. Ainsi, ils forment une «nationalité mourante». Contrairement à Castelnau, de Vigny propose une analyse politique et sociale de l'acte constitutionnel. Mais le facteur ethnique domine son analyse. De Vigny invoque la blessure du «sentiment de fierté nationale de la race française» attribuée à l'oppression du gouvernement colonial, à l'injustice et à l'inégale distribution des emplois et des terres. Lorsqu'il évoque la «Nation canadienne», Vigny prête à ce terme une signification identitaire et non sociologique, car il s'agit de la «famille» laissée par la France au Canada.

En mars 1839, à l'arrivée de Papineau en France, Guillemot s'enthousiasme pour la cause des patriotes et leur envoie un message de soutien. Ce texte présente une vision particulière de l'Amérique influencée par la pensée libérale et religieuse de Lamennais. Selon Guillemot, l'Amérique offre la possibilité de réaliser un idéal chrétien de fraternité et de prospérité grâce à ses ressources illimitées et à l'absence d'une aristocratie usurpatrice. Il refuse toutefois que les Anglo-Saxons s'accaparent le continent. Il lance donc un appel aux Canadiens, imaginant que le Canada est destiné à devenir la contrepartie française des États-Unis. Guillemot mise sur le sentiment identitaire français, car, selon lui, c'est en se présentant en tant que nationalistes que les patriotes pourront intéresser les Français à leur cause. Cette lettre néglige complètement les aspects politiques de la lutte patriote et l'associe à un vaste projet visant l'établissement d'une puissance française en Amérique.

Après s'être entretenus avec des personnalités canadiennes et notamment le député d'origine écossaise John Neilson, proche de Papineau, Tocqueville et Beaumont proposent une analyse socioethnique du Bas-Canada. Ils distinguent les classes populaires canadiennes, le clergé et la classe d'affaires britannique. Aux yeux des deux compagnons, les Canadiens sont les vaincus et les Britanniques, les vainqueurs. Cette opposition prend une dimension historique et non pas politique selon Beaumont, car «le gouvernement

54. Lamonde, *op. cit.*, p. 154.

55. Alfred de Vigny, *Les Français du Canada*, dans Jean Ménard (1967), *Xavier Marmier et le Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, p. 183.

anglais est doux et n'a rien de tyrannique, mais son tort est d'être celui du vainqueur sur le vaincu<sup>56</sup>». Tocqueville et Beaumont perçoivent les tensions politiques par le prisme des relations ethniques. Tocqueville ne donne pas son sentiment sur la constitution du Bas-Canada, n'aborde pas l'opposition politique entre le parti patriote et le parti bureaucrate, et ne remarque que l'emprise des Canadiens sur la Chambre d'Assemblée, dont les portes lui sont restées closes.

Tocqueville, tout comme Beaumont, ne remarque pas la prépondérance politique de Louis-Joseph Papineau. Il déplore même l'absence d'un chef capable de mener la population canadienne: «Un homme de génie qui comprendrait, sentirait et serait capable de développer les passions nationales du peuple aurait ici un admirable rôle à jouer. Il deviendrait bientôt l'homme le plus puissant de la colonie. Mais je ne le vois encore nulle part<sup>57</sup>.» Il est vrai que Tocqueville et le chef patriote ne se sont pas croisés en 1831<sup>58</sup>. Ce n'est que plus tard, durant l'exil parisien de Papineau, que les deux hommes font connaissance.

Selon Tocqueville et Beaumont, la population canadienne est aliénée par la situation coloniale, sociale et politique. Comme Guillemot, Tocqueville souhaite que l'indépendance du Bas-Canada se fasse afin de maintenir «un grand souvenir de la France dans le nouveau monde<sup>59</sup>». L'appel de Tocqueville à l'émancipation des Canadiens est mû par un sentiment identitaire et patriotique. La formation d'une nation française, rempart contre l'assimilation, est la seule solution politique qu'il envisage. Tocqueville rejette la «fusion» des peuples du Canada, car elle ne peut se faire qu'au détriment de l'identité française.

Son analyse souligne le caractère hybride de la classe moyenne. Il écrit: «Il existe déjà à Québec une classe d'hommes qui forme la transition entre le Français et l'Anglais: ce sont des Anglais mécontents de l'administration, des Français en place<sup>60</sup>.» Également, il explique que «beaucoup de Canadiens appartenant aux classes éclairées ne nous ont pas paru animés, au degré que nous croyions, du désir de conserver intacte la trace de leur origine<sup>61</sup>». Ainsi, Tocqueville exprime une grande méfiance face à la classe moyenne de «transition» dont Neilson serait le meilleur représentant. Il ajoute: «C'est elle que je crains le plus pour le sort futur de la population canadienne. Elle n'excite ni sa jalousie ni ses passions. Au contraire elle est plus canadienne qu'anglaise d'intérêt parce qu'elle fait de l'opposition au gouvernement. Au fond, cependant, elle est anglaise de mœurs, d'idées, de langue<sup>62</sup>.»

Ainsi, Tocqueville et Beaumont se méfient de Neilson, bien que celui-ci emploie invariablement le terme «nous» pour s'inclure parmi les habitants du Bas-Canada. Neilson déclarait notamment à Tocqueville: «Si nous devenions indépendants, nous ne tarderions pas à être enveloppés par les États-Unis [...]. Il faut attendre que nous soyons assez nombreux pour défendre notre nationalité. Alors nous deviendrons le peuple canadien<sup>63</sup>.» Néanmoins, ils perçoivent chez Neilson une contradiction entre son origine britannique et sa défense des intérêts canadiens. Il ne pourrait être Canadien qu'en reniant son identité britannique. Les deux Français semblent être incapables de cerner la définition civique de la nationalité qui se construit chez les patriotes et à laquelle le «nous» de Neilson semble renvoyer. La définition de la nationalité canadienne donnée par le journal patriote *La Minerve* en 1827 en témoigne. Répondant à la question «Qu'est-ce qu'un Canadien?», ce journal écrit<sup>64</sup>:

56. Alexis de Tocqueville (2003), *Regards sur le Bas-Canada, choix de textes et présentation de Claude Corbo*, Montréal, Typo, p. 300. Lettre de Beaumont du 5 septembre 1831.

57. *Ibid.*, p. 182-183. Note du 29 août 1831.

58. Lamonde, *op. cit.*, p. 138. Jean-Michel Leclercq (1968), «Alexis de Tocqueville au Canada (du 24 août au 2 septembre 1831)», *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n° 3 (décembre), p. 352-364.

59. Alexis de Tocqueville (2003), *Regards sur le Bas-Canada, choix de textes et présentation de Claude Corbo*, Montréal, Typo, p. 182.

60. *Ibid.*, p. 183. Note du 29 août 1831.

61. *Ibid.*, p. 188. Note du 1<sup>er</sup> septembre 1831.

62. *Ibid.*, p. 183. Note du 29 août 1831.

63. *Ibid.*, p. 169. Conversation de Tocqueville avec John Neilson du 27 août 1831. Réponse à la question «Pensez-vous que les Canadiens secouent bientôt le joug de l'Angleterre?»

64. *La Minerve*, 23 avril 1827. Texte cité par Bellavance, *op. cit.*, p. 59.

Généalogiquement, ce sont ceux dont les ancêtres habitaient le pays avant 1759, et dont les lois, les usages, le langage leur sont politiquement conservés par des traités et des actes constitutionnels. Politiquement, les Canadiens sont ceux qui font cause commune avec les habitants du pays, ceux en qui le nom de ce pays éveille le sentiment de patrie.

Les positions politiques de Neilson pourraient donc le rendre admissible à cette « nationalité » canadienne, mais Tocqueville et Beaumont lui refusent cette appartenance au nom de son origine ethnique. Le cas de Neilson est représentatif de la difficulté éprouvée par Tocqueville et Beaumont à accepter la conception civique de la nationalité qui émerge au XIX<sup>e</sup> siècle. Face au Bas-Canada, ils préfèrent les composantes culturelles et identitaires de la nation, projetant ainsi le rêve d'une nation française en Amérique.

Une des conclusions de l'expérience bas-canadienne de Tocqueville permet de mieux comprendre son nationalisme identitaire. Après avoir quitté la colonie, il note<sup>65</sup> :

Ne serait-on vraiment pas tenté de croire que le caractère national d'un peuple dépend plus du sang dont il est sorti que des institutions politiques ou de la nature du pays? Voilà des Français mêlés depuis quatre-vingts ans à une population anglaise; soumis aux lois de l'Angleterre, plus séparés de la mère patrie que s'ils habitaient aux antipodes. Eh bien! Ce sont encore des Français traits pour traits.

Cependant, l'héritage du caractère national est en porte-à-faux avec les futurs axes de la pensée de Tocqueville qui privilégient les explications culturelles et historiques au sujet de l'identité des peuples.

Voyageant au Bas-Canada durant l'été 1837, l'ambassadeur Pontois atteste que les Canadiens sont Français avant tout et que l'idée nationaliste est au cœur de la contestation. Le nationalisme est décrit comme un outil de communication entre une population naïve et quelques « agitateurs » et « ambitieux ». Il indique que « la rivalité des deux races est, au fond, la cause réelle des troubles du Pays, et la question de nationalité le seul argument que les agitateurs peuvent parvenir à

faire comprendre aux Canadiens<sup>66</sup> ». Ainsi, le diplomate cherche à discréditer le mouvement patriote auprès du gouvernement français. Pontois redoute le recours à la violence. Il pense qu'une révolte armée serait un échec, qu'elle ruinerait la colonie et qu'elle en retarderait l'indépendance. Plus encore, Pontois craint l'intervention des États-Unis. C'est précisément ce sujet qui domine son entrevue avec Louis-Joseph Papineau, le projet politique des patriotes étant négligé par le diplomate français. En plus de vives critiques personnelles, Papineau s'attire les foudres de Pontois par ses attentes et son admiration envers les États-Unis.

Les aspects politiques et libéraux du mouvement patriote désintéressent les observateurs français qui ne perçoivent que les tendances conservatrices et identitaires de la lutte canadienne. La modernité politique du mouvement patriote, le libéralisme et la définition civique de la nation restent imperceptibles pour les sept Français, dont le sentiment national s'exacerbe au contact de la colonie perdue.

Finalement, bien que les Français aient porté leur intérêt d'abord sur les États-Unis, la redécouverte du Canada suscite d'intéressantes analyses de leur part. Au contact du Bas-Canada, ils mêlent les éléments fondamentaux de la nation et un sentiment national et identitaire fort. Ils s'approprient le Bas-Canada patriote en insistant sur l'affirmation identitaire qui le caractérise aux dépens de ses aspects libéraux.

Cependant, les observateurs français donnent généralement une vision positive de la lutte patriote et ils souhaitent la réalisation d'une nation canadienne. Mais ce soutien verbal, bien qu'il fût sincère, n'a pu prendre une forme officielle et diplomatique. En effet, depuis la défaite de 1815, la France est surveillée par l'Europe. De plus, c'est dans les années 1830 que l'alliance de la France et de la Grande-Bretagne se forge, bien que leur rivalité reste tenace. Le gouvernement français ne peut risquer une nouvelle guerre européenne pour défendre la cause canadienne. Ainsi, les autorités françaises, à l'image de l'ambassadeur Pontois, ne s'enthousiasment pas pour la cause des patriotes. Cependant, Pontois suggère une action diplomatique française auprès de la

65. Alexis de Tocqueville (2003), *Regards sur le Bas-Canada, choix de textes et présentation de Claude Corbo*, Montréal, Typo, p. 196. Lettre du 7 septembre 1831.

66. Lettre de Pontois à Molé du 9 août 1837 : Roquebrune, *loc. cit.*, *Nova Francia*, vol. 3, n° 4, p. 246-249 ; n° 5, 1927-1928, p. 273-277.

Grande-Bretagne afin de lui conseiller une politique de conciliation envers les Canadiens: «Ce serait servir puissamment l'intérêt général du maintien de la paix et en même temps les intérêts particuliers de l'Angleterre [...] que de faire parvenir au cabinet de la reine des conseils de clémence envers les Canadiens qu'il serait impolitique de réduire au désespoir<sup>67</sup>.» Pour conclure, il est clair que le respect de la souveraineté britannique au Bas-Canada, le fort attrait des États-Unis et le nationalisme identitaire sont les éléments essentiels de la relation franco-canadienne au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

## Bibliographie

### *Sources imprimées*

- CASTELNAU, Francis, comte de (1842), *Vues et souvenirs de l'Amérique du Nord*, Paris, A. Bertrand, 165 p.
- CHEVALIER, Michel (1844), *Lettres sur l'Amérique du Nord*, Bruxelles, Wouters et C<sup>ie</sup>, 2 vol.
- GUILLEMOT, Eugène, *Réponse d'un Français au rapport de lord Durham, ex-gouverneur de l'Amérique britannique*, dans Ruth L. White (1983), *Louis-Joseph Papineau et Lamennais: le chef des patriotes canadiens à Paris, 1839-1845, avec correspondance et documents inédits*, Montréal, HMH, 179 p.
- ROQUEBRUNE, Robert de (1927, 1928, 1929), «M. de Pontois et la Rébellion des Canadiens français», *Nova Francia*, vol. 3, n° 4, p. 238-249; n° 5, p. 273-278; n° 6, p. 362-371; vol. 4, n° 1, p. 3-32; n° 2, p. 79-100; n° 5, p. 293-310.
- TOCQUEVILLE, Alexis de (2003), *Regards sur le Bas-Canada, choix de textes et présentation de Claude Corbo*, Montréal, Typo, 322 p.
- VIGNY, Alfred de, *Les Français du Canada*, dans Jean Ménard (1967), *Xavier Marmier et le Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 183 p.

### *Le Bas-Canada et le mouvement patriote*

- BELLAVANCE, Marcel (2004), *Le Québec au siècle des nationalités (1791-1918): essai d'histoire comparée*, Montréal, VLB, 248 p.
- BERNARD, Jean-Paul (1996), *Les Rébellions de 1837-1838 dans le Bas-Canada*, Ottawa, Société historique du Canada, Brochure historique, n° 55, 26 p.
- GARNEAU, François-Xavier (1976), *Histoire du Canada français*, Montréal, François Beauval éditeur, 6 tomes.
- GROULX, Lionel (1960), *Histoire du Canada français depuis la découverte: le régime britannique au Canada*, Montréal, Fides, 442 p.
- HARVEY, Louis-Georges (2005), *Le printemps de l'Amérique française: américanité, anticolonialisme*

67. Lettre de Pontois du 22 décembre 1838: Roquebrune, *loc. cit.*, *Nova Francia*, vol. 4, n° 2, 1929, p. 92-94.

- et républicanisme dans le discours politique québécois, 1805-1837*, Montréal, Boréal, 296 p.
- LAMONDE, Yvan (2000), *Histoire sociale des idées au Québec 1760-1896*, Montréal, Fides, 572 p.
- OUELLET, Fernand (1976), *Le Bas-Canada 1791-1840, changements structureux et crise*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 541 p.
- PAQUET, Gilles et Jean-Pierre WALLOT (1967), *Le Bas-Canada au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle : restructuration et modernisation*, Ottawa, Société historique du Canada, 24 p.
- SÉGUIN, Robert (1971), *L'idée d'indépendance au Québec : genèse historique*, Montréal, Boréal express, 66 p.
- Les relations franco-canadiennes au XIX<sup>e</sup> siècle**
- BROC, Numa (1999), *Dictionnaire illustré des explorateurs et grands voyageurs français du XIX<sup>e</sup> siècle, vol. 3 : Amérique*, Paris, Éditions du CTHS, 364 p.
- DION, Stéphane (1988), « La pensée de Tocqueville – L'épreuve du Canada français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 41, n° 4 (printemps), p. 537-552.
- DION, Stéphane (1995), « La conciliation du libéralisme et du nationalisme chez Tocqueville », *The Tocqueville Review/La Revue Tocqueville*, vol. 16, n° 1, p. 219-227.
- FONTAINE-BERNARD, Steven (2003), « Connaissances et perceptions du Bas-Canada en France de 1830 à 1842 », Mémoire de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 157 p.
- GALARNEAU, Claude (1970), *La France devant l'opinion canadienne (1760-1815)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 401 p.
- LAMONDE, Yvan et Didier POTON (dir.) (2006), *La Capricieuse (1855) : poupe et proue, les relations France-Québec (1760-1914)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 379 p.
- LANCTÔT, Gustave (1957), « Les relations franco-canadiennes après la Conquête et avant "La Capricieuse" », *Revue de l'Université Laval*, vol. 10, n° 7 (mars), p. 597.
- LECLERQ, Jean-Michel (1968), « Alexis de Tocqueville au Canada (du 24 août au 2 septembre 1831) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n° 3 (décembre), p. 352-364.
- LE JEUNE, Françoise (2003), « La presse française et les rébellions canadiennes de 1837 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 56, n° 3 (printemps), p. 481-512.
- MÉNARD, Jean (1967), *Xavier Marmier et le Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 210 p.
- RÉMOND, René (1962), *Les États-Unis devant l'opinion française : 1815-1852*, Paris, A. Colin, 2 vol., 967 p.
- SAVARD, Pierre (1970), *Le consulat général de France à Québec et à Montréal de 1859 à 1914*, Québec, PUL, 132 p.
- WHITE, Ruth L. (1983), *Louis-Joseph Papineau et Lamennais : le chef des patriotes canadiens à Paris, 1839-1845, avec correspondance et documents inédits*, Montréal, HMH, 643 p.



# cheminements

Soucieux de soutenir la diffusion des résultats de recherche de ses membres étudiants, le Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ) vous propose une nouvelle édition de la collection *Cheminements*. Elle rassemble les textes de trois étudiants de l'Université du Québec à Trois-Rivières et de trois étudiants de l'Université Laval ayant présenté une communication dans le cadre des 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> colloques étudiants du CIEQ. Abordant des questions de société, des processus économiques et politiques et l'univers des représentations, ces chercheurs de la relève nous offrent six rigoureux examens de facettes variées de l'expérience historique et des territorialités de la société québécoise.

Enseignement ménager et travail domestique au sein du mouvement féministe, normes relatives aux rôles sociaux des sexes véhiculées dans le discours publicitaire des compagnies d'assurance vie, évolution de la batellerie bas-laurentienne, rôle politique des missionnaires lors de la Guerre de Conquête, descriptions et représentations du territoire québécois des missionnaires récollets, perceptions d'acteurs étrangers sur les événements de la décennie 1830 au Bas-Canada, ces six articles démontrent une fois de plus la vitalité scientifique du CIEQ.

## Ont contribué à cet ouvrage

Aurelio Ayala  
Chantal Dureau  
Maxime Morin

Catherine Charron  
Karine Maurais  
Dorothée Kaupp

